

هكنا من الاجل

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13383 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 7-LUNDI 8 FÉVRIER 1988

SERVICES		MINITEL
Abonnements	2	
Archives	12	
Comptes	22	
Éditions	18	
Expéditions	21	
Publicité	22	

## Sur le vif

### Aie !

Un mois après le 15 janvier, Mitterrand a-t-il été élu président de la République ? C'est la question que se posent certains observateurs de l'étranger. Le président français a-t-il été élu par le peuple ? C'est la question que se posent certains observateurs de l'intérieur. La réponse est simple : non. Mitterrand a été élu par le collège électoral, c'est-à-dire par les députés et les sénateurs. C'est un fait. Mais ce fait est-il suffisant pour que Mitterrand soit considéré comme le président élu par le peuple ? C'est une autre question. Elle est plus complexe. Elle touche à la légitimité de la présidence de la République. Elle touche à la confiance que le peuple a accordée à Mitterrand. Elle touche à la responsabilité de Mitterrand. Elle touche à l'avenir de la France.

## Au tribunal de Paris

### Deux plaignants contre « le Monde »

Le premier tribunal de Paris a condamné le journal « le Monde » à verser des dommages et intérêts à deux plaignants. Les plaignants sont M. Laurent Fabius et M. Bernard Lasserre. Ils ont poursuivi le journal pour avoir publié des articles qui leur ont porté préjudice. Le tribunal a jugé que les articles étaient fautive et ont causé un préjudice financier aux plaignants. Le journal « le Monde » a été condamné à verser à M. Fabius 10 millions de francs et à M. Lasserre 5 millions de francs. Cette décision a été rendue par le tribunal de Paris le 27 janvier 1988.

## Le tribunal de Paris

### condamnera à l'arrestation

### la plainte

### des Verts contre le RPR

Le tribunal de Paris a condamné le RPR à verser des dommages et intérêts aux Verts. Les Verts ont poursuivi le RPR pour avoir publié des articles qui leur ont porté préjudice. Le tribunal a jugé que les articles étaient fautive et ont causé un préjudice financier aux Verts. Le RPR a été condamné à verser aux Verts 10 millions de francs. Cette décision a été rendue par le tribunal de Paris le 27 janvier 1988.

## EN BREF

Le tribunal de Paris a condamné le RPR à verser des dommages et intérêts aux Verts. Les Verts ont poursuivi le RPR pour avoir publié des articles qui leur ont porté préjudice. Le tribunal a jugé que les articles étaient fautive et ont causé un préjudice financier aux Verts. Le RPR a été condamné à verser aux Verts 10 millions de francs. Cette décision a été rendue par le tribunal de Paris le 27 janvier 1988.

## M. LAURENT FABIUS

### appelé au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, est invité à participer au « Grand Jury RTL-le Monde ». Ce jury sera composé de membres de la presse et de la politique. Il aura pour mission de juger les actions de M. Fabius pendant son mandat de premier ministre. Le jury se réunira le dimanche 14 février 1988 à 19 heures sur RTL.

## Réhabilitations tardives en URSS

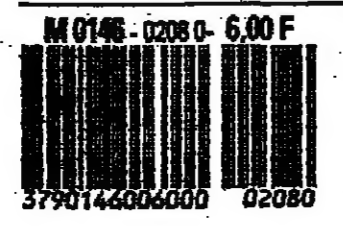
Les plus étonnants dans la réhabilitation de Boulcharine et de Rykov, annoncée le 5 février à Moscou, n'est pas qu'elle ait lieu, mais qu'elle ait lieu si tard. Il y a bientôt cinquante ans que le troisième des grands procès de Moscou, celui dont Boulcharine était la principale figure, se terminait par la condamnation à mort et l'exécution immédiate de dix-huit des vingt et un accusés. Dès ce moment-là, n'importe quel observateur impartial ne pouvait qu'être très sceptique sur les accusations d'espionnage et complots en tout genre avancées contre les victimes. Il n'y eut guère que les communistes dans le monde entier, mobilisés par d'intenses campagnes de propagande, pour faire semblant d'y croire.

Ce scepticisme était devenu certitude dès la fin de la guerre, lorsque les récits des premiers transfuges dévoilèrent le fonctionnement du système stalinien, et encore plus en 1956 avec le rapport « secret » (toujours non publié en URSS aujourd'hui) de Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> congrès. On sait d'ailleurs que de nombreuses réhabilitations tout aussi officielles que celles d'aujourd'hui furent décidées dès ce moment : celles de Pouchkine et Boudjourak par exemple eurent lieu en 1955, suivies de celle de Toulatchev et des autres chefs de l'armée rouge exécutée en 1937.

Mais ces hommes n'avaient aucune faute politique à leur passif. Ils avaient été au contraire pour la plupart de fidèles stalinistes avant d'être les victimes du dictateur. Le problème qu'ils possèdent n'était donc que celui des excès du système mis en place à l'époque, pas celui du système lui-même. Il en allait autrement de Boulcharine et de Rykov, dont l'hostilité à Staline était apparue dès la fin des années 20. Admettre que, tout en étant des opposants politiques, ils n'étaient pas pour autant des comploteurs ou des espions équivalait à relativiser le crime de lèse-majesté, à restaurer le principe de la discussion politique. Le fait qu'il ait fallu cinquante ans pour franchir ce pas en dit long sur la distance qui sépare le système soviétique de l'Etat de droit.

Cela dit, il n'est jamais trop tard pour bien faire, et M. Gorbatchev a sans doute d'autant plus poussé à cette réhabilitation que sa politique met en question précisément les aspects du stalinisme que dénonçait l'opposition de droite : l'industrialisation à outrance et la collectivisation des campagnes. Il en faudrait davantage cependant pour passer à une réhabilitation politique pleine et entière, que l'on nous dit être à l'examen. Il est vrai que le processus a commencé avec la publication de certains textes (mais pas tous) de Boulcharine. Parallèlement, toutefois, au réexamen de l'histoire, les bornes sont fixées plus fermement qu'auparavant en ce qui concerne le présent. Autrement dit, les concessions faites sur le passé n'entraînent pas la vigilance des conservateurs. Il faudra encore d'autres progrès — et d'autres réhabilitations — pour que la « perestroïka » devienne cette « nouvelle révolution » que préconise M. Gorbatchev.

(Lire page 3 les articles de MICHEL TATU, BERNARD FÉRON et STYLIE KAUFFMANN.)



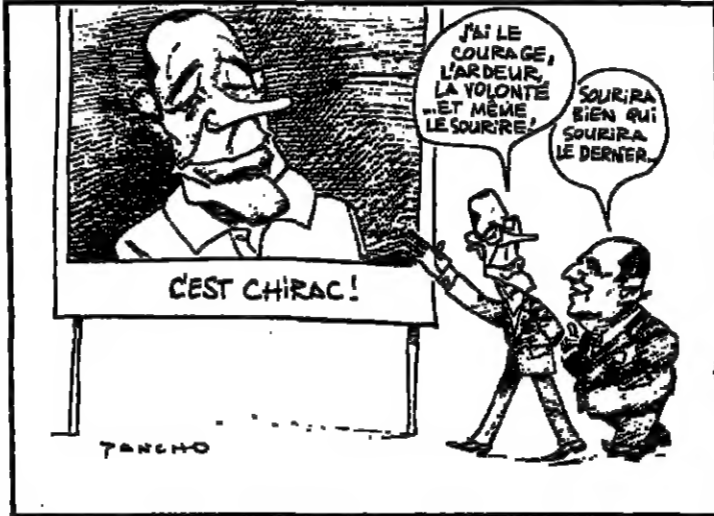
## Devant les comités de soutien à sa candidature

# M. Chirac définit ses trois « priorités » : la famille, l'entreprise et la formation

M. Jacques Chirac a présenté, samedi 6 février à Paris, devant les responsables des comités de soutien à sa candidature, les grandes lignes de son « projet pour la France » intitulé « La décennie du renouveau », et de nature à permettre à la France, selon lui, de se placer « en tête de l'Europe ». La famille, l'entreprise et la formation sont les trois priorités de ce programme que M. Jacques Chirac devait développer samedi soir à Versailles, à l'occasion de sa première réunion électro-rale. Une prochaine réunion publique est prévue mardi, ce qui lui permet d'encadrer l'annonce de la candidature de M. Raymond Barre, prévue lundi matin.

### M. Barre lance sa campagne

L'ancien premier ministre doit annoncer sa candidature lundi 8 février à Lyon. Il tiendra son premier grand meeting jeudi, à Metz, et terminera sa semaine par une émission à TF1.



## Un président attrape-tout

per Alain Duhamel

Marius ou l'aristocratique officier de carrière de la Grande Illusion.

François Mitterrand est un artiste de la politique. Avant lui, aucun de ses prédécesseurs — pas même le général de Gaulle — n'était parvenu à terminer son septennat aussi populaire qu'en l'entamant; aucun n'avait connu à mi-mandat pareille disgrâce dans l'opinion pour réussir ensuite le plus prodigieux rétablissement qu'ait connu la V<sup>e</sup> République; aucun surtout n'a possédé ce talent mystérieux, peut-être unique, qui consiste à incarner plusieurs personnages à la fois tout en étant de plus en plus lui-même aux yeux du public ébahi.

François Mitterrand fait mieux encore : il triomphe sur la scène politique nationale en interprétant simultanément le prince, le sage et le champion. Et voici que, loin de se nuire, ces personnages se superposent pour inventer un nouvel emploi, le président attrape-tout.

On admirait Pierre Fresnay d'être capable de camper avec une vraisemblance immuable les rôles les plus contradictoires — Raoul ou Monsieur Vincent,

En mai 1981, François Mitterrand, quatrième monarque élu de notre étrange République, est pour sept ans le prince. Il en a le visage, l'orgueil et la stature. Même lorsqu'il fut le premier président depuis 1958 à subir le démenti cinglant d'une défaite aux élections législatives, il a conservé son rang. Il lui est arrivé, notamment au début de son mandat, de verser dans le manichéisme ou le maximalisme;

(Lire la suite page 6.)

### La bataille autour de la Générale de Belgique

Le groupe des « alliés » de la société contrôlerait 41 % du capital

PAGE 13

### Les affrontements en Cisjordanie

Les colons israéliens dans l'engrenage de la violence

PAGE 5

### Privatisations en Afrique du Sud

Un vaste programme libéral annoncé par le président Botha

PAGE 5

### L'inculpation du gardien de la paix à Marseille

Emotion et colère dans la police locale

PAGE 9

### « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, député de Seine-Maritime, invité dimanche soir de 18 h 15 à 19 h 30

Le sommaire complet se trouve en page 16

## Plus 10 % en une semaine

# La Bourse de Paris à la hausse

Après un mois de baisses à peu près ininterrompues, la Bourse de Paris a, cette semaine, monté de 10 % environ. Il faut revenir au printemps de 1986 pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur. Elle s'explique d'abord par l'abondance des liquidités. En janvier, le remboursement de l'emprunt Giscard 7 % 1973 rapporté une trentaine de milliards de francs aux détenteurs, et les versements sur les titres indemnitaires ont rapporté au moins autant d'argent. Mais la mise à disposition de ces capitaux n'explique pas à elle seule la hausse, une bonne partie s'étant convertie en obligations ou en SICAV à rémunéré.

Après New-York et Londres, Paris à son tour est pris par cette fièvre apparue après l'assaut donné par l'italien Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique, puis avivée ces derniers jours par les intentions « inamicales » manifestées par le groupe Schneider sur la Télémeccanique (le Monde du 5 février). Toutes les valeurs dites « opéables » — dont les cours sont jugés faibles et le capital mal contrôlé — ont réalisé des gains exceptionnels. Les professionnels restent néanmoins assez circonspects pour le proche avenir, jugeant ces mouvements très spéculatifs. New-York, cette semaine, a perdu 2,4 %, Londres 3,4 % et Francfort 4,3 %.

(Lire la chronique d'ANDRÉ DESSOT, page 14.)

## Une première sur le sol allemand

### Etrange bal à Berlin-Ouest

BONN de notre correspondant

Georges Brassens, s'il vivait encore, en aurait été tout ému derrière ses montaches. Lui qui n'éprouvait que tendresse et commisération pour la pauvre prostituée. (« C'est pas tous les jours qu'elle rigole, parole, parole... ») aurait sans doute bien vu l'initiative d'un groupe d'entraide de prostituées berlinoises nommé Hydra en vue d'organiser « le premier bal des puants sur le sol allemand ».

Le groupe Hydra est tout à la fois une sorte de syndicat des prostituées en activité qui se bat pour la reconnaissance d'un statut social pour cette activité, et un centre d'entraide pour celles qui veulent abandonner le métier. A ce titre, il reçoit des subventions du Sénat de Berlin-Ouest, qui apprécie également le rôle joué par cette association dans la lutte contre la propagation du SIDA. Avec les bénéfices qu'elles espèrent retirer du bal, les animatrices d'Hydra veulent créer un fonds permettant d'accorder des prêts avantageux aux prostituées qui voudraient se reconverter mais qui en sont empêchées par leur trop grand endettement.

LUC ROSENZWEIG.

# LE MONDE diplomatique

## DISNEYLAND A LA CONQUÊTE D'UN PARC TREMPLIN EN EUROPE

Le futur parc Eurodisneyland de Marne-la-Vallée, près de Paris, soulève de nombreuses polémiques. Le débat, d'abord économique, est rapidement devenu culturel. Au-delà de l'impact du projet sur la société française, le Monde diplomatique analyse la « culture Disney » telle qu'elle est pensée et véhiculée par les dirigeants de l'entreprise qui inventa Mickey.

## TERRITOIRES OCCUPÉS LA VIE QUOTIDIENNE DANS UNE VILLE PALESTINIENNE

Le Monde diplomatique a rencontré les habitants de Naplouse quelques jours avant le soulèvement général. Ils racontent la guerre quotidienne sous l'occupation israélienne et leur tenace refus de obéir. Ils expliquent pourquoi les journées de calme ne sont jamais des journées de paix.

En vente chez votre marchand de journaux



# Dates

Il y a quatre-vingt-dix ans

## Zola devant ses juges

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 7 février.** - Port-au-Prince: prestation de serment du président élu, M. Leslie Manigat.  
**Lundi 8 février.** - Afrique: voyage de M. Perez de Cuellar au Ghana, au Cameroun, au Gabon, au Congo, au Zaïre et en Angola.  
 Yenne: la Commission internationale d'historiens militaires remet son rapport final sur M. Waldeheim.  
 Bruxelles: conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.  
 Etats-Unis: élections primaires dans l'Iowa.  
 Bonn: réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE.  
**Mardi 11 février.** - Bruxelles: sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE (11 et 12).  
**Dimanche 14 février.** - Chypre: premier tour de l'élection présidentielle.  
 Paraguay: élection présidentielle.  
 Moscou: visite du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe (14-17).

**Le Monde**  
 7, RUE DES ITALIENS,  
 75427 PARIS CEDEX 09  
 Tél.: (1) 42-47-97-27  
 Téléc. MONDIPAR 650 672 F  
 Télécopieur: (1) 45-23-06-81  
 Edité par la SARL Le Monde  
 Gérant:  
 André Fontaine,  
 directeur de la publication  
 Anciens directeurs:  
 Hubert Bour-Méry (1944-1969)  
 Jacques Fauret (1969-1982)  
 André Laurens (1982-1985)  
 Durée de la société:  
 cent ans à compter du  
 10 décembre 1944.  
 Capital social:  
 620 000 F  
 Principaux associés de la société:  
 Société civile  
 « Les rédacteurs du Monde »,  
 Société anonyme  
 des lecteurs du Monde,  
 Le Monde-Entreprises,  
 MM. André Fontaine, gérant,  
 et Hubert Bour-Méry, fondateur.  
 Administrateur général:  
 Bernard Wouts.  
 Rédacteur en chef:  
 Daniel Verdet.  
 Correspondant en chef:  
 Claude Salen.

**Le Monde**  
**PUBLICITE**  
 5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS  
 Tél.: (1) 45-55-91-57 ou 45-55-91-71  
 Téléc. MONDIPUB 206 136 F  
 Impression  
 J. de la France  
 PARIS-DE  
 L'Europe  
 Reproduction interdite de tous articles,  
 sauf accord avec l'administration.  
 Commission paritaire des journaux  
 et publications, n° 37 437  
 ISSN: 0395-2037

**Le Monde**  
**TELEMATIQUE**  
 Composée 36-15 - Tapez LEMONDE  
**ABONNEMENTS**  
 BP 507 09  
 75422 PARIS CEDEX 09  
 Tél.: (1) 42-47-98-72  
 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois  
 FRANCE  
 394 F 672 F 954 F 1 200 F  
 TOUS PAYS ÉTRANGERS  
 PAR VOIE NORMALE  
 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F  
 ÉTRANGER (par messagerie)  
 L. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
 399 F 762 F 1 089 F 1 580 F  
 IL - SUISSE, TUNISIE  
 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F  
 Par voie aérienne: tarif sur demande.  
 Changements d'adresse définitifs en  
 provenance: nos abonnés sont invités à  
 formuler leur demande deux semaines  
 avant leur départ. Joindre la dernière  
 bande d'envoi à toute correspondance.  
 Veuillez nous adresser vos lettres  
 tous les jours propres en capitales  
 d'imprimerie.  
**ABONNEMENTS**  
**PAR MINITEL**  
 36-15 - Tapez LEMONDE  
 code d'accès ABO  
 365 jours par an, 24 heures sur 24

Le président. - *Vous vous appelez Emile Zola?*  
 Emile Zola. - *Oui, monsieur.*  
 Le président. - *Quelle est votre profession?*  
 Emile Zola. - *Homme de lettres.*  
 Le président. - *Quel est votre âge?*  
 Emile Zola. - *Cinquante-huit ans.*

**E**TRANGE concours de circonstances que celui qui conduit en ce 7 février 1898 l'écrivain à succéder dans le box des accusés de la cour d'assises de la Seine.

Pour Zola, l'aventure commence en cet automne 1896, lorsqu'il reçoit la visite du poète symboliste Bernard Lazare, venu l'entretenir d'une affaire judiciaire concernant un officier juif, le capitaine Dreyfus, condamné en 1894, pour espionnage au profit de l'Allemagne, à la dégradation militaire et à la détention criminelle à perpétuité. Certes, Zola a entendu parler du procès Dreyfus et, pas plus que le reste de l'opinion française, il ne met en doute la culpabilité du condamné. Toutefois, le fils d'immigrés italiens est choqué par la vague de démagogie antisémite qui déferle à la suite de cette condamnation et qu'orchestre le journal de Drumont, *la Libre Parole*. En mai 1896, il a décidé de faire connaître publiquement son indignation en publiant dans *le Figaro* un article intitulé « Pour les Juifs », qui est un appel à la raison, à la tolérance et à l'amour. Et c'est cet article qui motive la visite de Lazare. Secrétaire de Mathieu Dreyfus, frère du condamné, il compte sur la notoriété de l'écrivain pour soulever la chape de silence qui s'est abattue depuis sa condamnation sur le baignard de Cayenne, dont la famille s'acharne à établir l'innocence contre l'armée, la justice et l'Etat.

Le récit du poète émeut le romancier, mais le laisse incrédule: comment croire que sept juges militaires aient pu condamner un innocent sur la foi d'une douteuse expertise établissant une vague similitude entre l'écriture du capitaine Dreyfus et celle du bordereau sur lequel est basée l'accusation de trahison? Comment admettre que la conviction des juges ait pu se fonder sur une forfaiture, la consultation d'un dossier secret qui n'a été communiqué ni à l'accusé ni à son avocat? De surcroît, Zola a d'autres préoccupations. Il a achevé en 1893 la publication des vingt volumes des Rougon-Macquart dont il a voulu faire l'équivalent pour la fin du siècle de ce qu'avait été la *Comédie humaine* de Balzac pour sa première moitié. Depuis, il vise l'Académie française. Et, pour vaincre les réticences de ceux qui accusent le « naturalisme » dont il est le théoricien de ne montrer la vie que sous ses traits les plus noirs et les plus crus, il compte sur le cycle des *Trois Villes*, dont il a publié les deux premiers volumes, *Lourdes* et *Rome*, et dont il prépare le troisième, *Paris*.

### « J'accuse »

Toutefois, en dépit de sa volonté de se consacrer à son œuvre, il n'échappera pas à l'engrenage qui vient de se déclencher. De nouvelles visites de Lazare, un entretien avec l'avocat Leblois - qui lui apprend que le colonel Picquart, nommé en 1895 chef du 2<sup>e</sup> bureau, a constaté le vide du dossier sur lequel Dreyfus a été condamné et a vraisemblablement découvert l'identité du véritable coupable, - enfin un entretien avec le vice-président du Sénat, l'Alsacien Scheurer-Kestner, achèvent de le convaincre qu'un erreur judiciaire a été commise. Sans doute sciemment, parce que l'état-major cherchait moins à découvrir le coupable qu'à livrer un officier juif à l'exécration de l'opinion.

Désormais, Zola est résolu à intervenir: ce qui est en jeu dans l'affaire, ce sont les valeurs fondamentales sur lesquelles est, à ses yeux, fondée la société: la vérité, la justice, les droits de l'homme établis par

la Révolution française. Nouveau Voltaire d'une nouvelle affaire Calas, l'écrivain entreprend dans *le Figaro*, en novembre 1897, une campagne pour la révision du procès Dreyfus. Mal lui en prend: la clientèle conservatrice du journal penche plutôt vers le courant antisémite, et, pour éviter des déabonnements, la direction du *Figaro* préfère se passer des services de l'écrivain. C'est en brochures que Zola publiera en décembre 1897 et janvier 1898 ses textes intitulés *Lettres à la jeunesse* et *Lettre à la France*. Mais, en janvier 1898, il se convainc que cette campagne doit prendre un tour plus spectaculaire encore si sa voix veut atteindre l'opinion, seule force capable d'ébranler des institutions décadentes à demeurer sourdes à tout ce qui pourrait mettre en cause leur autorité: le 11 janvier, après un simulacre de procès, un conseil de guerre, réuni au Cherche-Midi, acquiesce le commandant

ral ne vise que les passages de « J'accuse » dans lesquels l'écrivain met en cause la décision d'acquiescement d'Estherazy par le conseil de guerre de janvier 1898. Du 7 au 23 février 1898, les audiences se succèdent dans un climat fiévreux, au milieu d'une salle archicombée, envahie par les avocats, curieux d'assister à ce qui apparaît déjà comme le grand procès du XIX<sup>e</sup> siècle finissant, par des célébrités du Tout-Paris et par des douzaines d'officiers en uniforme venus régler leurs comptes avec cet intellectuel qui a osé les défier.

Zola ne doit pas seulement compter avec une salle hostile. A la sortie de chaque audience, il est bousculé, injurié, menacé par les nationalistes et les antisémites de l'agitateur Jules Guérin: « A mort Zola! A bas les Juifs! Vive l'armée! ». Enfin, au long des épuisantes journées d'audience, le romancier peut prendre la mesure de la sourde hostilité

ral Gonse, responsable des services secrets, obligé de s'excuser de ses écarts de langage à l'encontre des avocats. Et, les uns après les autres, tous les protagonistes de l'affaire, incapables de se justifier, en sont réduits pour garder le silence à invoquer le secret d'Etat, ou le secret professionnel ou la vie privée, à l'image du colonel du Paty de Clam, l'instructeur de l'affaire Dreyfus.

### « Cannibales »

Il reste que, en dépit des points marqués par Zola et ses avocats, le jury, statuant sur l'accusation de diffamation portée contre l'écrivain par l'assignation du gouvernement, le condamne le 23 février 1898 au maximum prévu par la loi: un an d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende. Découragé par cette défaite qui semble achever le combat auquel il s'est voué, mortifié par l'explosion de joie venue des milieux militaires et nationalistes, anéanti par le blocage de la révision du procès Dreyfus qui signifie la sentence, le romancier laisse tomber avec dégoût: « Cannibales! »

Zola n'en a pas fini pour autant avec la machinerie judiciaire que « J'accuse » a mise en route. Son pourvoi aboutit à l'annulation de l'arrêt du 23 février par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui relève un vice de forme dans l'assignation. Une nouvelle plainte, déposée par le gouvernement, renvoie Zola devant la cour d'assises de Seine-et-Oise. Au terme d'une bataille de procédure conduite par M<sup>e</sup> Labori, le procès de Versailles ne s'ouvre finalement que le 18 juillet 1898. Il aboutit à la confirmation de l'arrêt du 23 février. La chambre criminelle de la Cour de cassation ayant rejeté le 7 août le nouveau pourvoi de Zola, il ne reste plus au romancier qu'une solution pour éviter l'incarcération: se mettre hors d'atteinte pour que la signification de la condamnation ne puisse le toucher. Dès le 7 août, sur l'insistance de M<sup>e</sup> Labori et des frères Clemenceau, il gagne Londres et fugitif amer et indigné.

Mais, vaincu dans la bataille juridique immédiate, Zola est en réalité le vainqueur d'un procès en trompe-l'œil. D'abord parce que les irrégularités de l'affaire Dreyfus, révélées au grand jour, mettent en route un processus qui débouche sur la confirmation du fait que la condamnation de Dreyfus a été obtenue au prix de faux documents, rendant dès lors inévitable une révision du procès de 1894. En juin 1899, la Cour de cassation annule le jugement rendu contre Dreyfus. Ensuite, parce que l'appel à l'opinion voulu par le romancier n'est pas demeuré vain. Les républicains de gauche se ressaisissent et, au nom des valeurs léguées par la Révolution française, font bloc contre les champions de la raison d'Etat.

L'arrivée au pouvoir en juin 1899 du « ministre de défense républicaine », dirigé par Waldeck-Rousseau, est la traduction parlementaire de ce retournement. En septembre 1900, le gouvernement gracie Dreyfus, condamné durant l'été 1899 « avec circonstances atténuantes » par un conseil de guerre réuni à Rennes et, en décembre 1900, une loi d'amnistie votée par les Chambres met fin à tous les procès engendrés par les péripéties de l'affaire. Amnistié (et mécontent de l'être!), Zola est privé de la victoire juridique qu'il espérait.

Par son appel à l'opinion publique, Zola a su, pratiquement seul, vaincre les institutions liées contre lui: le pouvoir politique, l'état-major, la justice. Le dernier mot appartient à M<sup>e</sup> Labori, lançant aux juges de Zola: « Mais c'est comme si vous vouliez vous placer au milieu d'un torrent pour l'empêcher de couler ». En plaçant le débat sur le terrain des valeurs de base de la société, le procès Zola sert d'acte fondateur à la République radicale qui naît de son écho.

SERGE BERSTEIN.



ROUIL

Estherazy, officier corrompu et débauché, et véritable auteur du « bordereau » attribué à Dreyfus.

Le 13 janvier 1898, paraît dans *l'Aurore* un *Lettre à M. Félix Faure, président de la République*, à laquelle Clemenceau, un des rédacteurs du journal, a donné un titre sonore: « J'accuse... », et dans laquelle Emile Zola clame son indignation de l'acquiescement d'Estherazy et démonte l'enchaînement de manœuvres, de préjugés, de forfaitures et de lâchetés qui ont abouti à la condamnation de Dreyfus. La conclusion est un réquisitoire impitoyable contre la justice militaire et ses méthodes, les ministres successifs de la guerre, l'état-major, les bureaux, les experts. Cette fois, le but est atteint. Par la puissance du verbe, avec l'aide de la presse qui joue ici son rôle d'auxiliaire de la démocratie, l'opinion est saisie.

L'émotion qui gagne la population la coupe en deux camps hostiles. D'un côté, les défenseurs de la vérité et de la justice considèrent que la défense des institutions ne saurait passer par le déni des droits de l'homme, fussent-ils ceux d'un seul individu.

Tel est le véritable enjeu du procès que le gouvernement décide d'intenter à Zola et que le président du conseil Méline annonce à la Chambre dès le 13 janvier, au milieu d'un déferlement de haine et d'injures contre l'écrivain, appuyé par le seul Jaurès, qui affirme - en vain - la nécessité de plier à la loi le pouvoir militaire.

### Dialogue de sourds

Défié en cour d'assises, Zola peut considérer qu'il a gagné sa cause. Avec l'aide de ses avocats, M<sup>e</sup> Labori, Albert et Georges Clemenceau, il entend bien ouvrir le procès Dreyfus. C'est précisément pour éviter cette perspective que l'assignation délivrée à Zola par le procureur gé-

néral ne vise que les passages de « J'accuse » dans lesquels l'écrivain met en cause la décision d'acquiescement d'Estherazy par le conseil de guerre de janvier 1898. Du 7 au 23 février 1898, les audiences se succèdent dans un climat fiévreux, au milieu d'une salle archicombée, envahie par les avocats, curieux d'assister à ce qui apparaît déjà comme le grand procès du XIX<sup>e</sup> siècle finissant, par des célébrités du Tout-Paris et par des douzaines d'officiers en uniforme venus régler leurs comptes avec cet intellectuel qui a osé les défier.

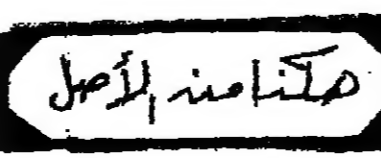
Zola ne doit pas seulement compter avec une salle hostile. A la sortie de chaque audience, il est bousculé, injurié, menacé par les nationalistes et les antisémites de l'agitateur Jules Guérin: « A mort Zola! A bas les Juifs! Vive l'armée! ». Enfin, au long des épuisantes journées d'audience, le romancier peut prendre la mesure de la sourde hostilité

### Le véritable adversaire

En fait, derrière un président transparent, le véritable adversaire de Zola est l'armée ou plutôt la caste des officiers de carrière qui se veut un Etat dans l'Etat, supérieure aux lois qui ne sauraient s'appliquer à elle, vivant de ses propres règles au sein d'une République qu'elle méprise et entend ignorer. Après avoir tenté de se dérober en s'abritant derrière leurs fonctions ou le secret professionnel, ou les ordres supérieurs, les officiers cités ou les ordres se résignent de mauvaises grâces à répondre à la convocation du tribunal. Mais ces comparutions sont émaillées d'incidents, la défense excellent à faire sortir de leurs gonds des officiers habitués à n'avoir face à eux que des subordonnés obéissants et considérant les questions des avocats comme autant d'impertinences insupportables. Si bien que l'affrontement s'achève souvent aux dépens des généraux.

Voici le général Mercier, ancien ministre de la guerre, contraint de reconnaître l'existence du dossier secret. Voici le gé-

**“GRAND JURY” RTL - Le Monde**  
**LAURENT FABIUS** dimanche 18h15 en direct sur **RTL**  
 animé par Olivier MAZEROLLE  
 avec André PASSERON et Jean-Louis ANDREANI (*Le Monde*)  
 Paul-Jacques TRUFFAUT et Paul JOLY (RTL)









# Europe

### URSS : les conclusions de la commission « ad hoc »

## Les Tatars ne pourront pas retourner vivre en Crimée

MOSCOU  
de notre correspondante

La presse soviétique a publié, le vendredi 5 février, les conclusions d'une réunion de la commission créée en juillet dernier pour examiner les revendications des Tatars de Crimée, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. Ces conclusions, bien que présentées de manière confuse et ambiguë, laissent apparaître que les autorités ne

cedent en rien à la principale demande des Tatars, celle de pouvoir retourner vivre en tant que nation en Crimée dont ils furent déportés en masse le 18 mai 1944, sur ordre de Staline, pour « collaboration avec les nazis ».

Le communiqué officiel met surtout l'accent sur les efforts entrepris en matière culturelle et linguistique à l'égard des Tatars, dont la majorité vit depuis 1944 en Ouzbékistan et au Kazakhstan. « Des mesures ont été prises, assure la Pravda, pour améliorer les conditions d'étude de la langue tatar. La demande de journaux et de livres en langue tatar est mieux satisfaite. » On s'occupe de « promouvoir la culture et les arts parmi les Tatars de Crimée ».

La formule utilisée, en revanche, à propos du « redressement de la situation de l'emploi des Tatars et des obstacles injustifiés à leur changement de résidence », est un modèle de jargon bureaucratique incompréhensible. Le texte se réfère, sans en fournir la teneur, à des précisions du conseil des ministres sur l'enregistrement des gens « de toutes nationalités » (de l'URSS) arrivant en Crimée pour s'y installer définitivement. Il semble donc que les autorités s'en tiennent à la pratique déjà existante qui consiste à permettre à certaines familles, au compte-gouttes, de retourner vivre en Crimée, sur les bords de la mer Noire. Il semble surtout que les Tatars ne conserveront aucun traitement de faveur, puisque le texte spécifie bien que les mesures du conseil des ministres s'appliquent aux arrivants quelle que soit leur nationalité, donc aussi bien Tatars qu'Ukrainiens ou Géorgiens.

La commission aurait reçu de nombreuses lettres et messages lui faisant part des suggestions du public. Le contenu de ces lettres « témoigne de la nécessité d'intensifier l'éducation internationaliste et patriotique de la population ainsi que les relations entre groupes ethniques ». Ce commentaire, lourd de sens, fait vraisemblablement allusion à l'hostilité de différents peuples d'Union soviétique à l'égard des Tatars de Crimée, un argument déjà utilisé l'été dernier pour limiter les Tatars de la population moscovite lorsqu'ils étaient venus manifester dans la capitale.

Le moment choisi pour la diffusion de ce communiqué suscite quelques interrogations : la date de la réunion n'est pas précisée, et

M. Gromyko se trouvait d'ailleurs, ces jours-ci, en voyage officiel en Lituanie. La publication des conclusions de la commission coïncide, en outre, avec une période d'effervescence chez les Tatars, dont deux mille ont notamment manifesté le 24 janvier, selon une source dissidente, dans une ville de Crimée, Belogorsk, pour protester contre l'expulsion d'un des leurs qui avait tenté de revenir vivre sur la terre de ses ancêtres. Exemple sans doute « d'obstacle injustifié au changement de résidence », sa maison avait été détruite par les autorités locales.

S. K.

### RDA

## Trois militants des droits de l'homme ont été libérés et expulsés vers la RFA

Trois dissidents est-allemands, M. Ralf Hirsch, M. Wolfgang Tempin et son épouse Regina Tempin, arrêtés en janvier dernier et accusés de « haute trahison » ont été libérés et autorisés à gagner la RFA, a annoncé le vendredi 5 février l'agence de presse est-allemande ADN.

M. Hirsch était un collaborateur de l'Eglise protestante de Berlin-Est et M. et Mme Tempin étaient des militants connus de l'initiative pour la paix et des droits de l'homme. M. Hirsch a déclaré qu'il était expulsé contre sa volonté et affirmé que les autorités est-allemandes lui avaient donné le choix entre quitter le pays ou purger une peine de sept années de prison.

Mardi dernier déjà, deux autres dissidents, le chanteur Stephan Krawczyk et son épouse Freya Kilar, étaient arrivés en République fédérale. Ils avaient déclaré, eux aussi, ne pas avoir quitté la RDA de leur plein gré.

Selon les milieux protestants de Berlin-Est, tous les militants pacifistes et de défense des droits de l'homme arrêtés en janvier dernier et qui sont toujours en prison pourraient être rapidement libérés. Selon certaines informations, M<sup>me</sup> Bärbel Bohley et M. Werner Fischer, deux autres pacifistes arrêtés en janvier, après la manifestation à la mémoire de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht, seraient déjà arrivés en RFA et auraient conservé leur passeport est-allemand. Cette pratique prévoit que — sans être déchu de leur nationalité — ils ne peuvent pas retourner pendant un certain temps en RDA. — (AFP, Reuter.)

### ITALIE

## Le gouvernement de M. Giovanni Gorla a remporté la bataille du budget

ROME  
de notre correspondant

La Chambre des députés a approuvé, le vendredi 5 février, le projet de budget pour 1988. Obtenu au terme d'un épistémologique de cinq mois, ce résultat, qui devra encore être confirmé par le Sénat, est resté incertain jusqu'au dernier moment. Une dizaine de fois en effet, sur des articles fort importants des « francs-tireurs » de la majorité avaient, ces trois dernières semaines,

massacré le texte proposé par le gouvernement du démocrate-chrétien Giovanni Gorla. Celui-ci avait dû, à cinq reprises, poser la question de confiance — imposant ainsi un scrutin public, seul apte à déjouer les embuscades.

L'impasse budgétaire, déjà considérable (12% environ du PIB), ressort aujourd'hui de ces discussions d'environ 3%, selon les calculs du président de la commission du budget de la Chambre, M. Cirino Pomicino. Mais, surtout, le gouvernement sort meurtri de l'aventure. Selon toute vraisemblance, le président du conseil n'a dû la docilité de sa majorité, sur une question aussi importante que l'approbation du budget annuel, qu'à la promesse, formulée devant le chef de l'Etat, de n'ouvrir la crise qu'après le vote définitif de la « Finanziaria ». En toute certitude, un « débat d'éclaircissement » de la situation a été solennellement promis par M. Gorla. Il aura lieu avant la fin de ce mois, selon toute probabilité.

Le blocage politique apparaît tel cependant que le départ de l'actuel équipe n'est pas certain, au moins jusqu'au congrès de la démocratie chrétienne (DC), à la fin avril. Une entente substantielle entre les deux principaux leaders de l'actuelle alliance, M. De Mita pour la DC et M. Craxi, pour le Parti socialiste, paraît en effet au moins aussi improbable qu'au lendemain des législatives de juin dernier — non seulement sur la brûlante question d'une réforme des institutions, mais aussi sur celle, plus terre à terre, du programme politique, économique et diplomatique pour l'Italie. Dès lors, des voix se font entendre en faveur de solutions plus drastiques. Ainsi, M. Giorgio La Malfa, secrétaire du petit mais toujours influent Parti républicain, vient-il de faire savoir qu'il ne voyait plus d'obstacles à ce que sa formation participe à un gouvernement où figureraient aussi les communistes (1). Par ailleurs, l'hypothèse, en cas de persistance de l'actuel marasme, d'une dissolution du Parlement, fin il y a moins de huit mois, a également été agitée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'actuelle majorité comprend, outre la démocratie chrétienne, le Parti socialiste et les républicains, les petits partis social-démocrate et libéral.

### Le passé du président autrichien

## Les autorités yougoslaves ne souhaitent pas se mêler de l'affaire Waldheim

La télévision yougoslave a annoncé, vendredi 5 février, pendant le journal du soir, qu'elle ne montrerait pas l'original du document dont l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* a publié une copie la semaine dernière, et selon lequel M. Kurt Waldheim aurait ordonné en 1942 la déportation de quatre mille civils yougoslaves. L'historien Dusan Placa, qui affirme avoir découvert ce document, avait déclaré il y a quelques jours qu'il rechercherait l'original pour le produire au cours d'un documentaire télévisé dimanche.

Cette annonce de la télévision yougoslave est intervenue quelques heures après que le gouvernement ait fait savoir qu'il ne répondrait pas immédiatement à la requête présentée par la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé de M. Waldheim, qui souhaitait avoir accès à l'original au plus vite. Les autorités de Belgrade, soucieuses de préserver leurs bonnes relations avec Vienne, ont toujours estimé que l'affaire Waldheim était purement autrichienne et que la Yougoslavie n'avait pas à s'en mêler. Leur silence a été critiqué vendredi par plusieurs organes de la presse yougoslave, l'un d'entre eux le qualifiant même d'« inacceptable ».

A Vienne, l'un des membres de la commission internationale d'historiens, M. Manfred Messerschmidt (RFA), a déclaré, vendredi, que le rapport de cette commission ne serait peut-être pas remis comme prévu au gouvernement autrichien lundi 8 février. La publication du document yougoslave par *Der Spiegel* a « créé une situation nouvelle... Toutes les parties savent maintenant que le travail de la commission ne serait pas complet », a-t-il dit. Quant au chancelier Vranitsky, qui se trouvait à Paris, il s'est contenté de déclarer qu'il adresserait une copie du rapport de la commission à M. Kurt Waldheim, et qu'il n'était pas question qu'il réclame la démission du président. « La seule personne qui puisse changer le cours de sa présidence, c'est le président lui-même », a-t-il déclaré.

Des documents relatifs au passé du président continuent de sortir. Ainsi le *New York Times* a-t-il publié, le samedi 6 février, une lettre découverte dans les archives allemandes par l'historien américain Robert Herzstein, portant le W que le lieutenant Waldheim utilisait comme signature et qui prouverait qu'il était au courant des représailles nazies contre les civils en Grèce en 1944. L'auteur de cette lettre critique, au demeurant, ces opérations de représailles pour leur manque d'efficacité.

# Proche-Orient

### LIBAN

## L'ASALA dément être impliquée dans l'assassinat de Jacques Merria

Beyrouth (AFP). — La justice libanaise a poursuivi, vendredi 5 février, son enquête sur l'assassinat, mardi dernier, à Beyrouth-Est, d'un agent secret français, Jacques Merria. Selon une source proche de l'instruction conduite par le juge Georges Ghantous : « Merria s'occupait de terrorisme et venait souvent à la Sûreté générale (libanaise) pour un échange d'informations dans ce domaine ». Le jour de sa mort, l'agent français était arrivé à midi au siège de l'Etat, dans le secteur chrétien de la capitale libanaise, et en était ressorti une demi-heure plus tard. « Il n'a pas pu rencontrer M. Jamil Nehmé, directeur général de la Sûreté générale, ni M. Wajih Kikano, haut responsable de cet établissement », a-t-on affirmé. Des sources diplomatiques occidentales avaient affirmé à l'AFP, mercredi, que Merria avait rencontré M. Kikano.

Par ailleurs, l'ASALA (Armée secrète arméenne pour la libération de l'Arménie) a démenti, dans un communiqué à Beyrouth, être impliquée dans cet assassinat. L'organisation clandestine affirme « être prête à frapper partout dans le monde les intérêts des régimes impérialistes et réactionnaires (...). Nous possédons assez de courage pour proclamer la responsabilité de toutes les opérations que nous menons, quels qu'en soient les résultats ». Ce démenti répond au Mouvement du 9 mai, dirigé par M. Elie Hobeika, ancien chef proxyrien de la milice chrétienne des Forces libanaises, aujourd'hui dirigé par M. Samir Geagea, qui avait affirmé que Jacques Merria « enquêtait sur les activités de l'ASALA (...) qui est impliquée dans les attentats antifrancs, notamment ceux qui ont coûté la vie au colonel Goustier, à deux gendarmes [au mois d'octobre dernier] et à un ingénieur français [en novembre] ».

# Proche-Orient

### LIBAN

## Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps »

Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps ».

Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps ».

Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps ».

## Victoire aux 24 h sur glace de Chamonix



### RENAULT 5 MAXI-TURBO 4x4

Dans la neige, la boue, le vent... Devant les BMW, les Lancia, les Citroën... Ragnotti-Roussel remportent sur Renault 5 Maxi-Turbo 4x4 les 24 heures 1988 de

Chamonix, en signant par ailleurs le record du tour à plus de 110 km/h. Ragnotti-Roussel premiers aux 24 heures de Chamonix... Ragnotti-Roussel: O.K. sur glace.

Vive le sport

Je tiens

## Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes.

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes.

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes.

## UNE TAPISSERIE TISSEE AU PO



UNE TAPISSERIE TISSEE AU PO



Proche-Orient

LIBAN

Proche-Orient

LIBAN

L'enlèvement des deux fonctionnaires de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps »

BEYROUTH de notre envoyée spéciale

Vingt-quatre heures après l'enlèvement, vendredi 5 février, au sud de Salita (chef-lieu du Liban du sud)...

assassinat n'a cependant été donné. A cette époque, le nom du groupe d'Abou Nidal avait été avancé...

278 609 réfugiés palestiniens du Liban sont enregistrés à l'UNRWA. L'UNRWA assure au Liban, dans 82 écoles qui emploient plus de 1 300 enseignants...

Les activités de l'UNRWA sont-elles jugées par certains trop bénéfiques pour les Palestiniens ? Ces enlèvements sont-ils un avertissement...

FRANÇOISE CHIPAUX.

A la suite de la tentative de lynchage d'un des leurs

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes

Une tentative de lynchage d'un colon israélien, jeudi soir 4 février, près de Ramallah, en Cisjordanie...

Moshulim Moskowitz, un résident d'Ofra, l'une des plus anciennes colonies israéliennes de Cisjordanie...

Dès la nuit tombée, les colons de la région d'Hébron et de Halhul, à une trentaine de kilomètres au sud de Jérusalem...

Le rapatriement d'extris

De violentes contre-manifestations palestiniennes ont eu lieu vendredi à Hébron, Halhul et au camp de réfugiés d'Arronb...

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a demandé un secrétaire général des Nations unies...

PANAMA : l'inculpation du général Noriega par la justice américaine

Une bombe à retardement...

WASHINGTON de notre correspondant

Deux tribunaux fédéraux américains ont formellement inculpé, vendredi 5 février, le général Manuel Noriega...

La réputation de ce général, au visage grisé, au regard vitreux, n'est plus à faire. Bien d'autres soupçons pèsent sur lui...

La mise en accusation de M. Noriega intervient peu de temps après l'échec des efforts déployés par l'un de ses anciens proches...

autorités américaines et devrait témoigner devant le tribunal de Miami. Ce sont surtout les révélations de M. Blandon concernant les rapports entre l'homme fort panaméen et le colonel Olivier North...

Agent double Cependant, bien plus qu'un serviteur de l'administration Reagan, le général Noriega apparaît comme un homme qui a admirablement su se servir pour son propre profit...

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le président Botha annonce des privatisations et une réduction des dépenses publiques

JOHANNESBURG de notre correspondant

Le président Pieter Botha, en cours de son deuxième mandat, a annoncé d'importantes mesures économiques qui bouleverseront dans de nombreux domaines des secteurs existants...

manifeste et favoriser l'évolution du taux de croissance afin de réduire les risques d'explosion sociale.

Cette série de mesures ne vont pas faire plaisir à tout le monde, particulièrement pas aux employés de l'Etat...

En revanche, il a complètement passé sous silence les réformes politiques et constitutionnelles dans son allocution d'ouverture de la session parlementaire...

Ce tour de vis est destiné principalement à soigner l'une des plaies économiques du pays, le taux élevé d'inflation, qui, bien qu'étant passé de 20,8 % annuellement en janvier 1986 à 14,7 % en décembre 1987...

Le produit de ces privatisations sera, en priorité, affecté au paiement de la dette extérieure et, en second lieu, au développement de certains secteurs qu'à la création de petites et moyennes industries. Ces privatisations seront accompagnées d'un programme de délégitimation qui devrait permettre de lever, espère-t-on, les nombreuses entraves mises à l'exercice d'activités industrielles et commerciales par les Noirs.

Silence sur l'apartheid

En outre, le système de taxe (12 %) actuellement en vigueur sera remplacé par celui de la TVA qui devrait entrer en application dans la mesure du possible le 1er mars, soit au début de l'année fiscale. Le président Botha a également exprimé le désir de réduire les dépenses publiques dans des limites supportables...

En outre, le système de taxe (12 %) actuellement en vigueur sera remplacé par celui de la TVA qui devrait entrer en application dans la mesure du possible le 1er mars, soit au début de l'année fiscale. Le président Botha a également exprimé le désir de réduire les dépenses publiques dans des limites supportables...

MICHEL BOLE-RICHARD.

hésité à lui livrer certains trafiquants, se trouvant du même coup à l'origine des plus grandes saisies de narcoqu Coast Guard jamais opérées par l'agence.

Selon les membres d'une commission du Sénat qui se sont penchés de près sur ses agissements, ses rapports avec la CIA remontent à quinze ou vingt ans - soit bien avant l'entrée en scène de l'administration Reagan...

Pourquoi le gouvernement Reagan a-t-il mis si longtemps avant de se décider à rompre avec ce sinistre individu ? Les pressions de la CIA et du Pentagone, préoccupé par l'avenir du canal, qui doit revenir sous contrôle panaméen avant le fin du siècle, ont joué en sa faveur. Il y aurait aussi un autre élément d'explication, fourni par un membre de la commission d'enquête, le sénateur d'Amato...

Le risque était particulièrement grand avec un homme aussi retors que Noriega. Son inculpation fait figure de bombe à retardement car, expliquent ceux qui le connaissent, il n'hésitera ni à débâiller beaucoup de linges sales ni à s'allier avec les pires ennemis des Etats-Unis dans l'espoir de sauver sa chemise.

Depuis que Washington a clairement marqué son intention d'en finir et a supprimé toute son aide à Panama, l'an dernier, M. Noriega s'est largement employé à faire vibrer la corde nationaliste et « anti-impérialiste ». Et sa première réaction, après l'annonce de son inculpation, a été en tous points conforme à ce qu'on pouvait attendre : si Washington s'en prend à lui, a-t-il déclaré, c'est pour discréditer - sous les drapeaux latino-américains aux idées progressistes -

JAN KRAUZE.

ARGENTINE : le lieutenant-colonel Aldo Rico rayé des cadres. - Le lieutenant-colonel Aldo Rico, chef déchu des rébellions militaires qui ont secoué l'Argentine en avril 1987 puis en janvier dernier, a été officiellement rayé des cadres de l'armée, vendredi 5 février. Il n'en demeure pas moins acclamé par les militaires - selon l'accusation officielle - dont il est présumé coupable. - (AFP)

NICARAGUA : démission d'un chef de la Contra. - Un des principaux dirigeants de la rébellion antisandiniste, M. Alfonso Robelo, a annoncé, le vendredi 5 février, qu'il entendait démissionner de la direction de la Contra, mais pas de la résistance. M. Robelo, un exilé au Costa-Rica, a expliqué que la principale raison de sa démission était la décision du président Oscar Arias de lui retirer son permis de séjour s'il continuait d'appuyer la résistance armée au gouvernement de Managua. - (Reuters)

Giovanni Coria Me du budget

Le ministre des Finances, Giovanni Coria, a annoncé le budget de l'Etat pour 1988. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

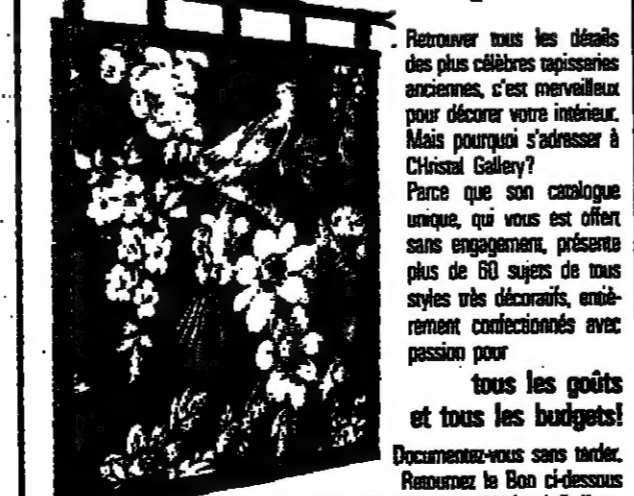
Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.

Le budget de l'Etat pour 1988 est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987. Le budget est de 1 200 milliards de lire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1987.



UNE TAPISSERIE VERITABLE TISSEE AU POINT FIN dans votre Salon c'est sûrement superbe!



Retrouver tous les détails des plus célèbres tapisseries anciennes, c'est merveilleux pour décorer votre intérieur. Mais pourquoi s'adresser à Christal Gallery? Parce que son catalogue unique, qui vous est offert sans engagement, présente plus de 600 sujets de tous styles vus décoratifs, entièrement collectionnés avec passion pour tous les goûts et tous les budgets! Documentez-vous sans tarder. Retournez le Bon ci-dessous aujourd'hui-même à Christal Gallery.

16, rue des Orchidées - MC 98000 MONACO. Verlez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs avec tarif, sur votre collection de tapisseries. C'est 15 F en timbres ou chèque pour participer sans frais. Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ code postal: \_\_\_\_\_

PARIS - DAKAR - PARIS Passez les vacances scolaires au soleil 2080F\* le point MULHOUSE \*Vol A.R. départ de Paris le 16 février 1988. Tél: 42.96.63.63 / 47.63.22.58 / 46.34.21.17 Minitel 36.15 PM. Association à but non lucratif. 80F cotisation membre obligatoire. Agrément ministériel N° 75073. Sous responsabilité technique G.M.T.T. N° 1472A.



# Politique

### Le gouvernement boycotte la visite du chef de l'Etat à la Réunion

## L'île aux chômeurs

M. François Mitterrand fera, les lundi 8 et mardi 9 février, un voyage officiel à la Réunion, la seule des régions d'outre-mer qu'il n'ait pas encore visitée au cours de son septennat. Aucun membre du gouvernement n'accompagnera le président de la République.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a déclaré, vendredi soir, à l'issue d'une réunion avec des militants RPR du Var, qu'il avait refusé d'accompagner le chef de l'Etat dans l'île : « J'ai estimé que M. Mitterrand est déjà en campagne électorale et qu'il se rend à la Réunion en tant que candidat, et-t-il affirmé. Je ne puis donc l'accompagner (1). »

### SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre envoyé spécial

Le lundi, jour béni qui divise les poubelles du week-end, quelques dizaines de chômeurs, clochards, enfants, attendent de pied ferme les camions à ordures à la décharge de la commune de Saint-Paul, sur la côte ouest de la Réunion. Ils sont arrivés tôt, sauf quelques-uns, qui logent sur place dans leurs cartons. La plupart ont des chaussures mais pas de laorte, ce qui ne les empêche pas de fonder des vœux pour une nouvelle année.

Pour 5 francs tout au plus, les conducteurs de grue écrasent les déchets au ralenti, ce qui laisse le temps de trier le meilleur. Des enfants s'emparent d'une bequette. Une grappe de raisin, inutilisable, atterrit sur le pare-brise du Caterpillar. Son carton vide à la main, un ramasseur de bouteilles ne voit rien à ajouter. Il n'a pas vingt ans, pas de travail, rien à dire. Toute sa rébellion tient en une mèche, longue, sur le front.

Les fantasmes des poubelles de Saint-Paul ne font pas monter l'audience de la télévision d'outre-mer, on ne les invite donc pas. Les nouveaux pauvres de Saint-Denis n'ont pas droit à l'allocation de fin de droits, existante dans les DOM, ni aux allocations familiales, encore réservées - à y a déjà tellement d'enfants - à ceux qui travaillent. Les amis du candidat gagnent 20 % de moins qu'en métropole, mais il fait meilleur dans l'océan indien que sur le parcours du RER. Les fonctionnaires touchent 40 % de plus parce que la vie est chère et qu'on est loin des climats tempérés.

La Réunion détient le record de France du chômage (37 % de la population active contre 11 % en moyenne nationale). Qu'y faire ? En tout cas, ni briser les vitrines du chef-lieu ni sortir les fusils placés des Cocotiers. Il n'y a pas de cocotiers sur le Barachois de Saint-Denis, pas plus que de manifestation, encore que, fin 1987, a eu lieu un petit défilé, justement, de chômeurs, mais il a tourné court devant les maitres des CRS et la promesse de subsides du conseil général. Devant la préfecture, tout est calme. Le Parti communiste réunionnais reste influent (20 % aux législatives de 1985) mais réunionnais. Jacques Chirac doit revenir en mars, pour la quatrième fois en trois ans, Raymond Barre est annoncé pour début avril, François Mitterrand, lui, arrive donc ce 8 février.

Un jeune sur trois ne trouve pas d'emploi. Qu'y faire ? On paie le baby-boom des années 60. L'est assuré déjà 42 % du produit intérieur brut et veut bien débiter toujours des crédits, mais il a y a dix mille analphabètes parmi les inscrits à l'ANPE et, au plus est, pas d'emploi. La métropole compte dix-sept chômeurs pour cent salariés du secteur privé, la Réunion, quatre-vingt-deux. Selon l'INSEE, le capacité d'absorption de la main-d'œuvre est « très défavorable » et, selon les chômeurs, l'avenir est « difficile » voire « foudroyant ».

Rien à dire, rien à faire, il n'y a qu'à attendre. Aujourd'hui, le président de la République a l'habitude des avions inconnus à Giliot, l'aéroport de Saint-Denis, où on aime à se promener le dimanche. Attendre en janvier les subventions pour le canne à sucre, l'un des seuls pro-

duits exportés, avec le rhum, et toute l'année, la « quinzaine », petit boulot fourni aux chômeurs par les communes. En principe, chacun a droit à une « quinzaine » par an, mais il y a des injustices puisque ce sont les services municipaux qui élisent les candidats au travail.

Les jeunes attendent un TUC (300 francs de moins qu'en métropole) et, ce qui ne remplace pas, le film de karaté sur Télé Free-DOM. Les filles attendent un enfant, par nécessité, pour toucher l'allocation de parent isolé, une bénéficiaire qui a porté un taux des naissances hors mariage à 40 %. Dans les cirques des « Hauts », où se sont mariés les « petits Blancs », on arrange parfois la grossesse en famille puis on partage l'argent.

Les fonctionnaires attendent les grandes vacances pour aller faire du ski en métropole. Les pêcheurs attendent le poisson, « mais le poisson y vient pas », comme dit la chanson (un séga réunionnais), car l'océan est trop profond près de la côte. Les clients attendent leur commande à La Redoute. Les enfants de la maternité, jusqu'à six, se languissent aussi, et on ne sait quel « A deux ans, ils attendent déjà », dit une institutrice de Saint-Denis. On supporte coléris et « sarrats » dans les discothèques, pour se croire à Paris. C'est le moins indépendant des îles.

### Destruction intérieure

Julien, vingt-quatre ans dont quatre comme demandeur d'emploi, vit avec sa copine et huit autres personnes dans une case de dix pièces. Un salaire pour l'ensemble. Pour sortir, il faut demander de l'argent au frère de la copine, qui est fonctionnaire, et pour acheter des vêtements, s'inscrire en liste d'attente. « On se sent impuissant », comme dit un chômeur déjà en charge de famille nombreuse et toujours à la charge de ses parents.

Selon un sondage publié par le Magazine de l'océan indien, 84 % des jeunes habitant chez leurs parents ou des amis, 72 % d'entre eux ne quittent jamais la Réunion. Interrogés sur leurs héros, 10 % ne citent personne. Lorsqu'ils mentionnent un héros, vient en tête, devant le pape ou Madonne, leur maman (7 %), cette mère qui tient déjà toute la place, selon l'institutrice de Saint-Denis, dans les destins d'enfant.

Dans les HLM, les boîtes aux lettres sont, en général, en bonne santé. Les jeunes ne cessent pas, dégradent peu. Pas même à Chaudron, la banlieue difficile, où l'on accueille toujours bien. Michel Debré, député depuis bientôt un quart de siècle, qui a, il est vrai, donné, de son vivant, son nom à la cité. Ces bibés-chômeurs, les assistantes sociales les alimenteront plus remarqués, mais ce sont les mères qui viennent « revendiquer », disent-elles. Depuis le domicile familial, 71 % des jeunes s'estiment « assez heureux » et 17 % « très heureux », d'après la même enquête. Cela ne les empêche pas de fumer, pour beaucoup, une herbe réunionnaise appelée « zama », comme s'ils pouvaient l'être encore plus.

La destruction, à la Réunion, est plutôt intérieure. L'alcoolisme fait tüber, dès le matin, sur les bord des rouses. Dans les villages des « Hauts », le petit rhum coûte 3 francs. Selon un médecin, les malades atteints de diabète chronique ont généralement dix ans de moins que les mêmes patients en métropole. Le taux de suicide (2,5 % des décès) est supérieur à la moyenne nationale (2 %). On se tue aux insecticides et au désespoir.

Les impatiences existent mais il faut aller les chercher. A Saint-Paul, par exemple, dans une arrière-cour de la rue de Suffren, où le « Groupement des chômeurs actifs », fondé en 1985, a établi son siège social. Le président de l'association, Georges Harriman, a accroché au mur un tableau portant les noms des huit cents associations, dont trois cents « motivés » et d'autres malheureusement moins actifs. Le groupement réclame un droit de regard sur la

« quinzaine » pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui en bénéficient, en même temps que le ramassage municipal le jour du scrutin. Sans demander l'emploi impossible, les chômeurs voudraient nettoyer les plages, les villes, renseigner les touristes à l'aéroport, bref qu'on leur octroie une activité, au moins utile. Ou alors un salaire minimum garanti.

Les chômeurs, comme dit Georges Harriman, « ne sont pas tous paresseux ». Pour 6 000 F l'année, l'association loue un terrain, loin, vers la commune du Port. Le matin, le président et ses fondés de pouvoir embarquent dans une vieille 404. Louée, elle aussi, mais sans le démonteur, en attendant la camionnette blanche, promise après la manifestation de l'autoroute par le président du conseil général, Auguste Legros (RPR). L'expédition consiste à apporter de quoi faire des sandwichs piment-tomates aux chômeurs qui travaillent sur le terrain.

Il sort une vingtaine, à ramasser des pierres. Ils travaillent pour rien, avec la seule promesse de récolter quelque chose s'ils finissent par semer. Les chômeurs sortent noirs pour le plupart, mais on trouve aussi un « petit Blanc des Hauts », futeur sur la tête, il n'y a permis eux, fort-là remarquer, ni Chinois ni « Z'arab » (indien musulman). Le même absentéisme a été relevé à l'ANPE.

Le groupe n'en dira pas plus sur ses indiens qui ne font travailler que des Indiens, et des Chinois qui restent entre eux. Ce n'est pas dans cet océan multiracial, où Jean-Marie Le Pen serait le bienvenu en voyage d'études, qu'on craint la différence. Il n'empêche que les Chinois tiennent « toutes » les épicerie même s'ils font crédit aux chômeurs et que les Z'arab ont la haute main sur la commerce. Des les Z'arab, ces métropolitains chasseurs de prime, usent-ils la place de certaines de Réunionnais, pour la plupart lauréats d'un concours administratif. Dans son courrier des lecteurs, le Quotidien de la Réunion a publié, début janvier, un échange à ce sujet entre fonctionnaires tenus au devoir de réserve mais pleins de répit. L'insécurité, donc, pousse au répit sur soi. Une mère de chômeur le disait récemment à une assistante sociale : « Si y a une révolution, les Z'arab y passeront d'abord et ensuite les Z'arab. »

L'initiative des chômeurs actifs a rencontré la compréhension du département et de la région, qui vont financer une coopérative ouvrière de manutention et quelques factures d'électricité. Pour la nettoyage des villes - les plages ne font l'objet d'aucun soin particulier - les élus préfèrent, question de rapport qualité-prix, utiliser des entreprises privées. « Tu comprends, faire travailler ton association, cela ne nous rapporterait rien », a dit un maire à Georges Harriman. Des commerçants en colère seraient aussi mis les veto à un projet de ventes ambulantes. La politique, c'est de la violence », résume Pierrot, vingt ans, derrière son casse-croûte aux piments.

Les vols « vacances » sont complets six mois à l'avance. Plutôt que de tourner en circuit fermé sur le périphérique Saint-Denis-Saint-Pierre, tout auréolé qu'il soit de sa comète la plus chère de France, les jeunes aussi laissent bien voir ailleurs. Selon le Magazine de l'océan indien, les trois quarts d'entre eux sont prêts à quitter la Réunion, mais étonnamment, ajoute l'hebdomadaire, les chômeurs moins que les autres. Pierrot, lui, n'a jamais pensé à partir. Non qu'il connaisse le taux de chômage en métropole, mais il n'est jamais parti, même en vacances. Depuis deux ans, il attend un stage de formation, sans rien dire. Une phrase, puisqu'on insiste, un moment d'audeo : « Tout ne va pas bien. »

CORINE LESNES.

(1) L'argument du ministre des DOM-TOM apparaît d'autant plus singulier que ce voyage de M. Mitterrand à la Réunion avait été initialement prévu à l'automne 1986 avant d'être reporté à une date ultérieure par le président M. Chirac qui avait décidé de s'y rendre lui aussi et qui l'a fait du 17 octobre au 20 octobre...

### La préparation de l'élection présidentielle

## Un président attrape-tout

(Suite de la première page.)

Depuis l'hiver 1987, il réussit une prouesse plus difficile encore. Candidat implicite, il devient chercheur le champion de la gauche, sans cesser d'être le monarque et le magistrat. Il additionne ainsi presque naturellement trois électors potentiels.

Le prince séduit les légitimistes, souvent âgés et modérés, sensibles aux symboles de la puissance étatique ; le sage attire les partisans du consensus, notamment les « cols blancs », contristes ou rose pastel, satisfaits de le voir élargir les zones d'approbation générale - institutions, politique étrangère, défense mais aussi entreprises et protection sociale ; le champion mobilise sans même devoir revêtir son armure, ce « peuple de gauche » auquel il n'a jamais omis d'adresser des signes de complicité. Le président incarne ainsi la France et la gauche, la République et l'opposition, la sagesse et l'action.

Quel que soit son talent, il n'y aurait jamais parvenu si, durant son mandat, la politique n'était devenue une valeur soudain plus relative. Le paradoxe suprême de la période actuelle tient en effet à ce que François Mitterrand, c'est-à-dire par essence le politique en majesté, bénéficie de la dévalorisation de la chose publique. Lui qui avait participé - et à quelle place ! - aux trois élections, dédramatisant le rôle et l'influence du pouvoir politique, déstabilisant leurs intérêts de la société politique pour les reporter sur la société civile. Or qui en tire le plus brillant parti ? Le premier expert politique de France, le maître des élections.

Ce mystère-là est à coup sûr plus fascinant que le suspense minuzieux.

### Déficit affectif

Sous les coups de bottoir de la crise, de l'altérence et de la cohabitation, les Français prennent des distances avec les idéologies, n'attendent plus monts et merveilles des élections, dédramatisent le rôle et l'influence du pouvoir politique, déstabilisent leurs intérêts de la société politique pour les reporter sur la société civile. Or qui en tire le plus brillant parti ? Le premier expert politique de France, le maître des élections.

Ce mystère-là est à coup sûr plus fascinant que le suspense minuzieux.

sement organisé autour de sa nouvelle candidature à l'élection présidentielle. François Mitterrand a un deviner et accompagner en souplesse les mouvements de la société. Depuis près d'un demi-siècle, il campe au tout premier rang du métier politique, mais avant ses rivaux il a pressenti le désenchantement politique.

Alors, il a multiplié les gestes initiatiques pour cette phase inédite, apparaissant tour à tour en Roussseauiste amoureux de la nature, en promoteur littéraire, en nostalgique de l'écriture, dissimulant mal et par son seul sens du devoir son goût de l'évasion, des brumes vénétiennes et du temps retrouvé... Pionnier et bientôt symbole de la politique relative, il se donne les gants de ne sembler s'apprêter à faire acte de candidature que par stoïcisme !

Il a également compris avant les autres ce que l'indifférence politique cachait de déficit affectif et de frustration collective. Le grand retour de l'individualisme, l'aspiration à la repli sur soi et sur le foyer familial, fréquent par ces temps de crise, ne sont pas vécus aisément. Ils dissimulent à peine le goût des mouvements de solidarité - décembre lyonnais, tiers-monde, droits de l'homme - et pas du tout l'exigence de solides filets de protection. La vague des jeunes entrepreneurs, des managers performants et des raiders implacables n'a pas balayé l'aspiration du plus grand nombre à une société moins froide, moins brutale, moins inquiétante. Le slogan de la « génération Mitterrand » a très exactement capté ce besoin-là.

Le président apparaît ainsi en patriarche humaniste, en protecteur bienveillant. Programme commun et 110 propositions semblent relever de l'archéologie du mitterrandisme. Celui-ci privilégie désormais la soft-psychoanalyse et la culture du consensus. Partout, on souligne à juste titre que le chef de l'Etat fait l'objet d'un culte païen de la personnalité. On néglige la ductilité de ce président-miroir. Créon lorsqu'il le doit, Antigone lorsqu'il le faut jusqu'à incarner un pouvoir innocent, après sept ans de règne et peut-être à la veille d'une quatrième candidature à l'élection suprême.

ALAIN DUHAMEL.

### La campagne de M. Lajoie

## M. Georges Marchais assure que le président de la République l'emportera

MOULINS de notre correspondant

C'est sur ses terres de l'Allier que le candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoie, a donné le coup d'envoi des dix-neuf meetings de la dernière ligne droite qu'il mènera en commun avec M. Georges Marchais.

En dépit de la vidéo, une certaine morosité a flotté parmi les trois mille personnes qui étaient présentes, le vendredi 5 février à Montluçon. Le secrétaire général a quelque peu scépié le candidat, qui a fait une analyse sociale de la situation du pays. M. Marchais, qui a parlé du « vote nécessaire contre la droite au second tour », en forme de réponse à une polémique sur le vote communiste en 1981, « est mort sans grandes illusions sur les chances de M. Lajoie ».

« C'est un fait, il est peu probable qu'il soit élu au second tour, a-t-il dit. Mais son score influera sur ce que se passera ensuite. » Pour le dirigeant communiste, le problème est simple : « Tous les sondages montrent que François Mitterrand sera largement en tête de tous les candidats à l'issue du premier tour. » Tous indiquent, notamment, a souligné M. Marchais, qu'il l'emportera au second tour, quel que soit le candidat de droite. Selon le secrétaire général, contrairement à 1981, le vote utile doit intervenir au second tour. « Car, au premier tour, il s'agit d'approuver une politique ». Pour sa part, M. Lajoie a déclaré : « Une majorité de Français est indécise. Les gens sont loin d'être fous. Ses trois millions de supporters bourbonnais l'ont-ils vraiment cru après l'intervention de M. Marchais ? » J.-Y. V.

### Le cumul des élections en Nouvelle-Calédonie

## Le Conseil constitutionnel sera peut-être saisi

Il est fort probable que M. Mitterrand exprimera publiquement, au cours de son voyage à la Réunion, son désaccord avec le gouvernement après la décision prise par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, de faire coïncider, en Nouvelle-Calédonie, le premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, et les élections régionales qui conditionnent l'entrée en vigueur d'un nouveau statut de territoire.

L'irritation présidentielle est d'autant plus vive que le chef de l'Etat a appris que M. Jacques Chirac avait approuvé cette décision sous la pression du chef du courant conservateur local, M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, qui menaçait de se démettre de son mandat de député si ces élections n'étaient pas organisées avant le 8 mai.

Mais l'Élysée s'interroge aussi sur l'opportunité de saisir le Conseil constitutionnel. L'un des arguments des experts, qui devaient remettre leurs conclusions à M. Mitterrand avant son départ pour la Réunion,

consiste à mettre en doute la possibilité d'organiser conjointement, et surtout équitablement, les campagnes officielles pour l'élection présidentielle et pour les élections régionales par le seul canal local de RFO dont la partialité avait été dénoncée par l'opposition et des députés baristres à l'occasion du référendum du 13 septembre dernier. Les partisans d'une saisine du Conseil constitutionnel sur ce point soulignent que le principe de l'égalité des citoyens devant ce double scrutin risque fort d'être mis à mal et qu'il convient donc d'en faire juges les gardiens des tables de la loi suprême.

M. Lemoine en voyage privé. - L'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, est arrivé, vendredi 5 février, en Nouvelle-Calédonie pour un voyage privé de quelques jours. « Il faut éviter que chacun s'entende dans son camp », a-t-il notamment déclaré en précisant qu'il proposait ses « bons offices » pour « aider à trouver enfin une solution qui puisse être durable ».

### Le baromètre IFOP-Libération

## Le duel Mitterrand-Barre continue de dominer

M. Raymond Barre reste en tête des candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié le samedi 6 février dans Libération (1). Contrairement aux dernières enquêtes effectuées par les instituts BVA et Louis Harris, le candidat de l'UDF qui recueille 22 % des intentions de vote (au lieu de 25 % en janvier) devance toujours M. Jacques Chirac qui est crédité de 20,5 % des suffrages (au lieu de 18,5 %) dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se représenterait. Ce dernier domine toujours la consultation en obtenant 48 % des voix (au lieu de 49 %). Lorsque M. Michel Rocard est en lice il rassemble, lui, 32 % des intentions de vote (au lieu de 29 %).

Tandis que les candidats de droite et d'extrême droite deman-

rent majoritaires au premier tour de scrutin avec de 51 % à 56 % des suffrages selon les hypothèses, le représentant de la gauche l'emporte dans trois éventualités sur quatre au second. Le président de la République est réélu face à MM. Barre (avec 55 % des voix au lieu de 53 % le mois dernier) et Chirac (avec 59 % des intentions de vote au lieu de 60 %). M. Rocard a, pour sa part, l'avantage dans le duel opposant au premier ministre (avec 52 % des suffrages au lieu de 53 %). Mais il est toujours battu par le représentant de l'UDF qui est élu avec 33 % des voix (au lieu de 35 %).

(1) Sondage réalisé par téléphone du 31 janvier au 2 février auprès de huit cent onze personnes issues d'un échantillon représentatif de deux mille cent dix-sept personnes.

cette manière leurs homologues de la Martinique.

Si la grève s'était limitée à la Martinique, la Guadeloupe aurait eu des réserves pour seulement dix jours de consommation courante et quatorze jours pour l'aéroport international de Pointe-à-Pitre La Ratzet. Ce mouvement de grève sauvage des employés de la Guadeloupe a déclenché un vent de panique dans l'archipel.

## M<sup>me</sup> Arlette Laguiller dénonce « la duperie électorale »

VANNES de notre envoyée spéciale

« La classe ouvrière ne doit pas se sentir coupable de la montée du chômage et de la crise... Il faut que cela soit dit... » Pendant deux heures, le vendredi soir 5 février, au Palais des arts et des congrès de Vannes (Morbihan), M<sup>me</sup> Arlette Laguiller a réchauffé le cœur des quelque deux cents personnes venues l'écouter. Fière d'être, une fois encore, « la seule femme travailliste » en lice, la candidate trotskiste de Lutte ouvrière (LO) à l'élection présidentielle a dénoncé « la fausse élection », qui consiste pour les concurrents - les autres - à « apparaître politiquement différents alors qu'ils sont pratiquement d'accord sur tout ».

M<sup>me</sup> Laguiller a ainsi tenté de démontrer que MM. Barre et Chirac sont bien « les ennemis déclarés des travailleurs », mais que la politique conduite entre 1981 et 1986 par « les grands partis qui se réclament de la classe ouvrière » a « tourné le dos à cette dernière ». En égrenant les mesures adoptées par les gouvernements de gauche, du blocage des salaires à l'augmentation des pré-

vements sociaux, la dirigeante de LO s'est attirée de chaleureux applaudissements.

Elle ironise sur les socialistes, dont le programme se veut « réaliste », mais qui « ne s'engagent sur rien », avant de s'en prendre au caractère « grotesque et apolitique » du slogan « Génération Mitterrand ». Elle accorde le bénéfice du doute au PC qui a « gagné son langage », mais n'écarte pas l'idée de le voir remettre de l'eau dans son vin déjà, selon elle, très léger. Et M<sup>me</sup> Laguiller s'est adressée aux « travailleurs déçus, tentés de voter Le Pen parce qu'ils pensent que c'est ainsi qu'ils dérangeraient le plus de monde ».

C'est « une erreur », affirme-t-elle, car « sous son air bonasse », le dirigeant d'extrême droite est « comme les autres, sauf qu'il tape plus bas » en s'appuyant sur « les préjugés aveugles ». Si M. Le Pen « parle comme un Dupont-Lajoie » et s'il tient des « propos de bistrot », dit-elle, le président du Front national a « l'accord des apprentis fâchés qui veulent [...] mettre tous les ouvriers au pas ».

V. D.

Jelly Roll



سكنا من الاجل

(Publicité)

préparation de l'élection présidentielle

Un président attrape-tout

de la première page : l'été 1988, à l'heure la plus difficile encore. C'est-à-dire, il devient de plus en plus évident que la tâche sera plus ardue que celle de l'été 1987. Le candidat à l'élection présidentielle devra donc être capable de tout faire pour gagner les élections.

Déficit colossal : le déficit de l'Etat est de 100 000 milliards de francs en 1987. Ce chiffre est en hausse de 20 % par rapport à 1986. Le déficit de l'Etat est de 100 000 milliards de francs en 1987.

La campagne de M. Lamine

M. Georges Marchais assure le président de la République l'emportera

M. Georges Marchais assure le président de la République l'emportera. Le candidat à l'élection présidentielle devra donc être capable de tout faire pour gagner les élections.

Ariette Laguiller dénonce la duperie électorale

Ariette Laguiller dénonce la duperie électorale. Elle a déclaré que les élections sont une duperie électorale.

# Encore une grande décision de la commission



POUR VOS COMMENTAIRES: 36.15 KISS.





# Politique

La préparation de l'élection présidentielle

## M. Chirac présente son programme : « La décennie du renouveau »

M. Jacques Chirac a présenté son programme électoral, le samedi matin 6 février, aux dirigeants régionaux et départementaux des comités de soutien à sa candidature réunis à Paris. Cette séance s'est déroulée à huis clos dans les salons d'un grand hôtel et a été ouverte par une déclaration de M. Edouard Balladur, président du comité national de soutien. Le premier ministre a ensuite pris la parole pour résumer un document de quarante-quatre pages intitulé « La décennie du renouveau ». Une brochure plus réduite sera diffusée dans le public.

Le premier ministre veut « rassembler les Français autour de six idées-forces : une même idée de la nation ; une même exigence de solidarité et de justice ; une même confiance dans l'intelligence et la formation ; une même volonté de réussite économique ; une même ambition de liberté et d'indépendance ; une même idée de l'homme ».

Le programme proprement dit est précédé par une « Lettre aux Français - France en tête », dans laquelle il dit ses « convictions ». Le premier ministre évoque les « crises nombreuses et graves » qui secouent le monde et explique : « Comment ne pas observer avec vigilance le rapprochement entre l'Asie et l'Amérique, qui pourraient bien, si nous n'y prenons garde, se mettre d'accord à nos dépens ? Tout acte de désarmement est certes un pas dans la bonne direction. Mais notre sécurité, à nous Européens, serait compromise si, d'option zéro, notre continent s'acheminait vers la dénucléarisation et se trouvait, par là-même, privé de la seule protection efficace qui ait pu lui assurer la paix depuis plus de quarante ans ».

Après avoir évoqué les tensions économiques, il note qu'« entre pays riches et pays pauvres les inégalités s'accroissent » et qu'« il n'y a plus de système monétaire international [...] La France en subit inévitablement les conséquences : malgré le redressement engagé depuis 1986, elle est toujours frappée par le chômage ; beaucoup nous reste à faire pour surmonter nos difficultés ».

M. Chirac poursuit : « Non, nous n'avons aucune raison de céder au pessimisme et à la résignation. Le meilleur antidote à la morosité et au doute, c'est l'ambition et la volonté. Je veux faire de la France le pays le plus dynamique en Europe d'ici la fin du siècle. A bien y réfléchir, c'est le véritable enjeu de la prochaine élection présidentielle ».

Mais pourquoi l'aurait-il insisté sur nos insuffisances ? Pour qu'on ne se laisse pas aller à la déprime, mais qu'on se reconstruise et qu'on se reconstruise ensemble ?

## M. Raymond Barre lance sa campagne

Les choses sérieuses commencent...

Vingt-trois jours exactement après M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre présente à son tour sa candidature. Le voyage de deux jours en Bourgogne qu'il a conclu, vendredi soir 5 février à Auxerre, la ville de son ami M. Jean-Pierre Soisson, marquait officiellement la fin d'une pré-campagne qui fut particulièrement longue et volontairement sobre, pour ne pas dire austère.

M. Barre a saisi l'occasion de sa visite en Bourgogne pour assurer que M. Mitterrand « a le droit de se présenter quand il veut » à l'élection présidentielle.

Désormais, la « tortue » Barre va vraiment sortir les quatre pattes et se mettre enfin sans retenue sous les projecteurs. La semaine qui vient, jalonnée par une série d'événements plus ou moins prévus de longue date sera, on l'admet volontiers dans son entourage, importante, même si l'on fait valoir qu'à trois mois de l'échéance finale, il serait excessif de penser que tout va se jouer irrémédiablement entre le 8 et le 14 février.

Les choses sérieuses, affirment les baristes ne se déclenchent vraiment qu'à partir de l'entrée en lice du candidat François Mitterrand. Importante, cette semaine le sera sans doute moins pour M. Barre lui-même que pour ses amis et supporters, qui ont, surtout eux, besoin de se rassurer.

Plus fidèle que jamais à son précepte de base - « documenter vos loix » - l'ancien premier ministre continue pour sa part d'afficher une belle tranquillité. Les sondages ne l'inquiètent point. « Les moutons » de M. Chirac et l'agitation du RPR pas davantage. Il a fixé son cap. Il s'y tient.

Avant Noël, M. Barre avait décidé qu'il annoncerait officiellement sa candidature le 8 février, à Lyon, soit exactement trois mois avant le second tour. Si la consigne de silence n'avait été mangée par son état-

major impatient, cette date aurait été tenue secrète jusqu'au bout. Lundi donc, à 11 heures, devant une centaine de journalistes rassemblés au Palais des congrès de Lyon, en plein centre de sa circonscription, M. Barre fera sa déclaration qui ne devrait pas excéder cinq minutes.

Plutôt que de procéder comme d'habitude - à une mise en boîte sous vide -, on précise dans son entourage que M. Barre est soucieux de voir cet événement se dérouler « dans un contexte naturel ». Pour autant, on ne poussera pas le naturel jusqu'à permettre les questions des journalistes. L'après-midi, le candidat devait explicite procéder à l'inauguration du siège lyonnais de son comité de soutien, place de la République, qui devrait être présidé par le maire de Lyon, M. Francisque Colomb.

Le programme du candidat prévoit notamment que le recours au référendum sera élargi, « afin que le peuple français puisse décider directement des grandes questions d'intérêt national ». La décentralisation « bénéficiera de moyens humains et financiers nouveaux ». Il est également prévu de réformer le code de la nationalité, d'orienter la politique d'immigration vers l'intégration, de lutter contre le racisme et de renforcer les droits de la défense. En matière de « justice sociale et de solidarité », le programme prévoit notamment « des moyens importants pour une grande politique familiale », « la sauvegarde de la Sécurité sociale, et principalement des régimes de retraite, l'institution de l'activité minimum d'insertion pour les chômeurs afin d'éliminer la nouvelle pauvreté ».

En matière économique, l'objectif est de ramener le taux de l'impôt de la société au-dessous de 40 %, de diminuer chaque année pendant trois ans le budget de l'Etat de 15 milliards, et les impôts du même montant.

La liste des atouts dont nous disposons est impressionnante [...]. Pour devenir, d'ici la fin du siècle, la puissance la plus dynamique en Europe, il faudra travailler dur. Depuis mars 1986, mon gouvernement a préparé le terrain, engagé le redressement. Nous avons remporté d'indéniables succès. Il faut maintenant donner une nouvelle impulsion pour que la France prenne son plein essor.

Peut-être passerez-vous que, pour atteindre l'objectif, il faudra déployer une énergie hors du commun et une volonté impitoyable.

Soyons clairs : la France compétitive et dynamique que j'appelle de mes vœux ne sera pas - je m'y engage - la France d'une minorité qui laisserait sur le bord de la route ceux pour lesquels la bataille serait trop farouche.

### La famille, l'entreprise, la formation

M. Chirac énumère « trois priorités capitales » : la famille, l'entreprise et la formation. Il écrit : « L'institution familiale, tout comme le mariage, protège en fait les plus faibles et elle est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le SIDA. Notre survie en tant que nation dépend enfin du redressement de la natalité, qui est lui-même lié à la confiance que les familles ont dans leur avenir ».

L'Etat devra dégager les moyens nécessaires à une politique familiale audacieuse : le revenu parental devra être définitivement assuré, dans toute sa portée, au cours du prochain septennat, et le statut de la mère de famille que j'ai institué devra être mis en œuvre ; les mesures d'accompagnement qui favoriseraient l'accueil de l'enfant ne

devront pas être négligées pour autant : crèches, gardes à domicile, écoles, et plus encore logements... Il faut développer tout ce qui permet le libre choix de la mère de famille, et en premier lieu le choix d'avoir des enfants aussi nombreux que le couple le désire ».

A propos de l'entreprise, il estime : « Trop longtemps, en France, l'entreprise a été conçue comme un terrain de lutte ; le modèle d'industrialisme dominant. Aujourd'hui - et l'école du socialisme n'est pas pour rien dans cette prise de conscience - elle est de plus en plus ressentie comme une communauté d'intérêts où le partenariat et la participation doivent s'épanouir. C'est un grand progrès. Mais ne nous y trompons pas : le maître-mot pour l'entreprise, c'est la compétitivité. Pour elle, c'est une question de vie ou de mort ».

Enfin, on qui concerne la formation, il refuse « une éternelle grande réforme de l'éducation nationale », et ajoute : « A chaque instant et à tous les niveaux - du primaire au supérieur, et n'y a de salut que dans la qualité. La qualité commence par la réaffirmation claire de la vocation première de l'école : transmettre des connaissances, instruire. Il s'agit là d'une des fonctions les plus nobles et les plus exaltantes dans toute société civilisée. Ceux qui l'œuvre méritent un statut moral et matériel en rapport avec le rôle qu'ils jouent et l'effort de qualité qu'ils accomplissent ».

Nous devons nous adapter en permanence et nous recycler plusieurs fois dans une même carrière. La formation professionnelle continue, dotée de moyens nouveaux grâce aux dispositions fiscales que j'ai fait récemment adopter, est un élément décisif de la modernisation et du renouveau de notre pays ».

Le retour de M. Jean François-Poncet

Quatre autres rendez-vous sont annoncés pour le mercredi 10 février. Les parlementaires à leur tour monteront en ligne. En deux vagues. Les députés UDF déjeunent avec M. Barre. Au Sénat sera présenté un « manifeste en faveur de la candidature de Raymond Barre ». Cette initiative est de fait d'un travail souterrain engagé dès novembre 1986 sous le label Convergences par le sénateur barriste de Meurthe-et-Moselle, M. Claude Huriet. Avec la complicité active des trois présidents de l'intergroupe UDF, M. Daniel Hoefel pour les centristes, M. Marcel Lucotte pour le groupe UREI, et M. Jacques Pelletier pour la gauche démocratique. Ce manifeste devrait être signé par plus de cent sénateurs UDF. Ces gestes sont destinés à encourager les tentatives de débouchage engagées ces jours derniers par les voisins du RPR.

Bien malgré lui, assurément, M. Valéry Giscard d'Estaing aura aussi contribué au lancement de la campagne barriste. En annulant sa participation à « L'heure de vérité » de ce 10 février, l'ancien président a

DANIEL CARTON.

# Communication

Bras de fer entre le président de la télévision monégasque et le gouvernement local

## L'accord TMC-M 6 pourrait être remis en question

L'accord TMC-M6, qui prévoyait la reprise des programmes de la chaîne française par Télé-Monte-Carlo, sera-t-il enterré avant même d'être appliqué ? Après le président de la station, M. Jean-Louis Médéric, le Conseil national - le Parlement monégasque - vient de rendre un avis défavorable sur le projet, prenant à contre-pied le gouvernement de la principauté et l'actionnaire majoritaire français de TMC, la SOFRAD. Une ultime réunion « au plus haut niveau » devrait dénouer l'impasse le lundi 8 février à Monaco, où régnait une atmosphère de crise grave à la veille de ce week-end.

Acharné, le président de la station monégasque, M. Jean-Louis Médéric, n'a cessé de batailler. Combatant ce qu'il estimait être « pas un bon accord » pour TMC, il a multiplié les manœuvres dilatoires et soutenu jusqu'au bout des projets concurrents, comme celui de M. Jean-Marie Berger, pourtant accusé, à Paris, de manquer de sérieux financier.

Et, lorsque le conseil d'administration de la station a conféré à un déficit vertigineux (53 millions de francs de pertes l'an dernier pour 20 millions de recettes publicitaires seulement), a décidé de passer outre à son avis et a donné, mardi 2 février, son aval au projet d'accord de programmation avec M 6, M. Médéric a refusé de s'y associer. Notable influent, maire de Monaco (il est l'unique élu de la principauté), il a su alors trouver des alliés au Conseil national monégasque, n'hésitant pas à braver le gouvernement local et, semble-t-il, le prince.

Le projet d'accord, calqué sur une pratique courante aux Etats-Unis, est pourtant simple. Station régionale, TMC diffuserait la quasi-totalité des programmes de M 6 ainsi que l'intégralité des spots publicitaires de cette dernière. En échange, la chaîne monégasque percevrait une compensation financière pour la durée supplémentaire d'ouverture de ses émetteurs et pour l'interdiction qui lui serait faite de collecter de la publicité nationale. TMC consentirait sans ses efforts sur des émissions locales programmées « en décrochage » et sur la recherche de la « réclame » régionale dont les recettes lui reviendraient intégralement. Chacune des deux télévisions partenaires devrait y trouver son compte. M 6, encore mal repue sur la façade méditerranéenne, y

## Décal pour « Marie-France » et son imprimerie

Face aux nombreux candidats à la reprise de la société éditrice de Marie-France et Point de vue Images du monde, la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF), le tribunal de commerce de Paris a choisi le vendredi 5 février la procédure de redressement judiciaire. Il a désigné M. Gérard Philippot comme administrateur judiciaire de la SOPEFF, en dépôt de bilan depuis une semaine (Le Monde du 6 février).

Un décal a aussi été accordé à l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), contrôlée par la SOPEFF jusqu'à son dépôt de bilan à la mi-décembre 1987. Les 337 salariés de l'IMMA n'ont perçu que la moitié de leur salaire de janvier, pour faciliter une solution de reprise de l'ensemble du groupe (publications et imprimerie). Le dossier de l'IMMA sera à nouveau étudié par le tribunal le 2 mars.

Devant le tribunal de commerce de Toulon

## M Laffont demande la désignation d'un administrateur judiciaire à la tête du groupe Le Provençal

TOULON de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Toulon a examiné le 3 février l'action en référé engagée par M<sup>me</sup> Asseline Laffont, actionnaire du groupe Le Provençal, afin de faire désigner à sa tête un administrateur judiciaire (Le Monde du 26 janvier). Fille d'un des trois fondateurs du groupe de presse marseillais, M<sup>me</sup> Laffont met en cause le rachat du Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 intervenu au détriment de sa famille.

M<sup>me</sup> Laffont soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille - associée au groupe anglais Maxwell - était rendue virtuellement majoritaire dans le groupe Le Provençal, grâce à des promesses de cession « irrévocables » que lui avaient consenties une dizaine de petits actionnaires. Sa famille - Lemaître - détient en propre de 29 % des actions de Var-Matin et de 20,8 % de celles du Provençal, selon elle, malgré 540 actions sur les 1 000 de la société M<sup>me</sup> Laffont, et par ricochet 62,10 % du capital du Provençal. Or, au dernier moment, certains des petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette - engagé par ailleurs avec deux autres actionnaires principaux, M<sup>me</sup> Edmonde Charles-Roux-Defferre et la famille Cordesse - faisant pencher la balance en sa faveur.

Le comportement actuel d'Hachette « qui tend à créer une situation irrégulière en prenant des décisions contestables », dont celle concernant l'augmentation du capital du groupe « au mépris du droit de préférence des actionnaires », justifie selon l'avocat de la famille la procédure de référé, et les mesures conservatoires sollicitées par M<sup>me</sup> Laffont devant le tribunal : la nomination d'un administrateur judiciaire, un séquestre des registres des mouvements de titres de société du groupe et le sursis à exécution de l'augmentation de capital en cours. Une requête formulée également par une petite actionnaire, M<sup>me</sup> Barber, qui affirme avoir été abusivement « évincée » du groupe en tant qu'héritière d'un actionnaire d'origine.

L'action engagée par M<sup>me</sup> Laffont « n'est dictée que par le dépit », estiment les avocats des dirigeants du Provençal. En aucun cas tout d'abord la famille Lemaître n'a pu contrôler la majorité du capital du groupe. En tenant compte de l'usufruit et non pas de la nue-propriété des actions, les familles Cordesse-Defferre détenaient une large majorité (56 %) dans les assemblées ordinaires et une large minorité de blocage (49,9 %) dans les assemblées extraordinaires de Var-Matin. Les promesses de vente de petits actionnaires ? de « vintes pour forces » et non des engagements ayant force probante. Au pire, une petite minorité des actions serait litigieuse.

Le tribunal de commerce de Toulon, dont la compétence a par ailleurs été soulevée par les défendeurs, a mis son jugement en délibéré. GUY PORTE.

# Religions

Dans un document de la commission Justice et Paix

## Le Vatican s'inquiète de la multiplication des sans-abri

Le Vatican a rendu public, le mardi 2 février, un document de la commission pontificale Justice et Paix, présidée par le cardinal français Roger Etchegaray. Il est précédé par le pape lui-même, qui entendait ainsi apporter la contribution de l'Eglise catholique à l'Année internationale du logement pour les sans-abri, organisée en 1987 par les Nations-unies (1).

Un milliard d'hommes - soit un logement sur deux - est sans abri dans le monde. Cent millions vivent, au sens propre du terme, « sans toit ». En Amérique latine, vingt millions d'enfants dorment dans la rue.

Afin de sensibiliser les opinions publiques et les Etats, le document du Vatican a volontairement choisi un ton alarmiste : « Il y a maintenant dans le monde, indique-t-il, des foyers de gens qui naissent, vivent et meurent à ciel ouvert. Il y a aussi des réfugiés, des déplacés par les guerres ou les calamités naturelles. Et il en existe beaucoup d'autres, victimes de l'injustice ».

Lois d'être une forme secondaire de pauvreté et de marginalité, l'absence d'un logement décent est

une atteinte à « un besoin social primaire », à un droit reconnu par la communauté internationale. Au même titre que le chômage et les bas salaires, elle est typique de la « crise structurelle » qui dérive d'une industrialisation rapide et désordonnée, d'un exode rural massif et d'une urbanisation anarchique. 40 % des hommes habitent déjà dans une grande ville, contre moins de 30 % en 1950. En l'an 2000, un homme sur deux habitera la ville.

Le texte de la commission Justice et Paix ne fait qu'évoquer les responsabilités politiques : « L'injustice dans son essence même est la cause de la multiplication des sans-abri. Elle est le résultat d'une organisation sociale et d'une volonté politique parfois déficientes ou impuissantes ».

Il dénonce cependant toutes les formes de spéculation qui rênchérissent les marchés foncier et immobilier : « On constate que, dans certaines grandes villes, le nombre de logements inoccupés s'accroît à l'heure où la plupart des sans-abri [...] existe d'un côté des personnes sans toit et de l'autre des toits qui n'abritent personne ». Il condamne enfin la pratique des « expulsions, même légitimes en droit ».

Mais plus que des réformes ambitieuses, le document romain propose des rappels d'ordre éthique. A l'aide de références bibliques, il montre - et ce sont les passages les plus originaux du texte - pourquoi la tradition chrétienne, héritée du judaïsme, attribue une valeur religieuse et morale si forte au logement. Celui-ci garantit la stabilité et l'intimité des familles, la protection, la santé et l'éducation des enfants.

C'est pourquoi, dit la commission Justice et Paix, « toute personne ou toute famille qui, sans aucune faute de sa part, est dépourvue d'un logement adéquat est victime d'une injustice ». Si l'Eglise trouve là un champ favorable à son action humanitaire et sociale, « le fait d'affronter avec efficacité les différentes situations de pauvreté est une véritable test de la façon dont les responsables d'une société s'acquittent de leur devoir de justice », conclut le document du Vatican.

H. T.

(1) Qu'as-tu fait de ton frère sans-abri ? L'Eglise catholique face au problème de l'habitat, le texte sera édité au Ceurion, avec une préface de l'abbé Pierre, mis en vente à partir du 22 février, 64 pages, 25 F.

ation et colère dans la pol...

justice et l'équité

EN BREF

Le Vatican s'inquiète de la multiplication des sans-abri

Le tribunal de commerce de Toulon a examiné le 3 février l'action en référé engagée par M<sup>me</sup> Asseline Laffont, actionnaire du groupe Le Provençal, afin de faire désigner à sa tête un administrateur judiciaire (Le Monde du 26 janvier). Fille d'un des trois fondateurs du groupe de presse marseillais, M<sup>me</sup> Laffont met en cause le rachat du Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 intervenu au détriment de sa famille.

M<sup>me</sup> Laffont soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille - associée au groupe anglais Maxwell - était rendue virtuellement majoritaire dans le groupe Le Provençal, grâce à des promesses de cession « irrévocables » que lui avaient consenties une dizaine de petits actionnaires. Sa famille - Lemaître - détient en propre de 29 % des actions de Var-Matin et de 20,8 % de celles du Provençal, selon elle, malgré 540 actions sur les 1 000 de la société M<sup>me</sup> Laffont, et par ricochet 62,10 % du capital du Provençal. Or, au dernier moment, certains des petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette - engagé par ailleurs avec deux autres actionnaires principaux, M<sup>me</sup> Edmonde Charles-Roux-Defferre et la famille Cordesse - faisant pencher la balance en sa faveur.

Le comportement actuel d'Hachette « qui tend à créer une situation irrégulière en prenant des décisions contestables », dont celle concernant l'augmentation du capital du groupe « au mépris du droit de préférence des actionnaires », justifie selon l'avocat de la famille la procédure de référé, et les mesures conservatoires sollicitées par M<sup>me</sup> Laffont devant le tribunal : la nomination d'un administrateur judiciaire, un séquestre des registres des mouvements de titres de société du groupe et le sursis à exécution de l'augmentation de capital en cours. Une requête formulée également par une petite actionnaire, M<sup>me</sup> Barber, qui affirme avoir été abusivement « évincée » du groupe en tant qu'héritière d'un actionnaire d'origine.

L'action engagée par M<sup>me</sup> Laffont « n'est dictée que par le dépit », estiment les avocats des dirigeants du Provençal. En aucun cas tout d'abord la famille Lemaître n'a pu contrôler la majorité du capital du groupe. En tenant compte de l'usufruit et non pas de la nue-propriété des actions, les familles Cordesse-Defferre détenaient une large majorité (56 %) dans les assemblées ordinaires et une large minorité de blocage (49,9 %) dans les assemblées extraordinaires de Var-Matin. Les promesses de vente de petits actionnaires ? de « vintes pour forces » et non des engagements ayant force probante. Au pire, une petite minorité des actions serait litigieuse.

Le tribunal de commerce de Toulon, dont la compétence a par ailleurs été soulevée par les défendeurs, a mis son jugement en délibéré. GUY PORTE.

H. T.

(1) Qu'as-tu fait de ton frère sans-abri ? L'Eglise catholique face au problème de l'habitat, le texte sera édité au Ceurion, avec une préface de l'abbé Pierre, mis en vente à partir du 22 février, 64 pages, 25 F.



municipation

président du gouvernement local IC-M6 en question

Le président du gouvernement local IC-M6 en question... M. Laffont demande la démission d'un administrateur...

le-France-merie

religions

de la commission Justice

de la multiplication des salis

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR

Après l'inculpation du gardien de la paix

Emotion et colère dans la police marseillaise

M. Jean-Pierre Aveline, vingt-sept ans, le gardien de la paix auteur du coup de feu qui a tué, mardi 2 février, à Marseille, Christian Dovero, vingt-six ans, a été inculpé et écroué, vendredi 5 février, trois jours après les faits.

Au terme d'une garde à vue de vingt-quatre heures, M. Aveline avait été remis en liberté, mercredi soir 3 février, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui par le juge d'instruction.

Dans un climat d'émotion au palais de justice de Marseille et au sein de la magistrature en général, la famille du jeune homme déposait plainte, jeudi 4 février, avec constitution de partie civile pour « homicide volontaire ».

La justice et l'équité

Le profond silence de M. Robert Pandraud comme les maladroites déclarations de M. Albin Chalandon soulignent une évidence : du coup obligé police-justice, c'est la justice qui perd la tête et pose aujourd'hui problème.

Tels ceux d'un célèbre colonel, les silences de M. Pandraud sont fracassants. Marseille a une police profondément désorganisée, constituée de petits fiefs jaloux de leur indépendance, quasi ingouvernables par l'autorité centrale.

Dans un tel climat, mieux vaut laisser à la justice le choix de ses procédures et de ses moyens, sans intervenir. Telles ont été les réflexions de M. Pandraud, qui s'est bien gardé de toute réaction publique.

Les initiatives de M. Chalandon n'en sont que plus inopportunes. Car, contrairement à ce qu'a déclaré vendredi le ministre de la justice, ce sont bien ses services qui

Maladroites, incohérentes... la « bavure » de Marseille n'en finit pas de provoquer surprise et remous dans les milieux judiciaires et policiers.

Finalement, le parquet de Marseille a accepté vendredi la plainte de la famille, en la qualifiant pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Ces hésitations et volte-face provoquent maintenant la colère des policiers, qui, dans un premier temps, avaient été plutôt surpris que leur collègue ne soit pas inculpé dès mercredi et, comme c'était d'usage judiciaire, agissant d'un policier en fonction, placé sous contrôle judiciaire.

« Ce n'est jamais que la quatrième bavure », déclare ainsi, désemparé, un policier à notre correspondant à Marseille, Jean

Procureur de la République adjoint de Marseille, M. Louis Bartolomé, qui avait, dans un premier temps, envisagé de demander sa mutation pour protester contre l'intervention du cabinet de garde des sceaux.

L'atmosphère était boueuse, vendredi en fin de soirée, parmi les brigades de sécurité en civil de la police marseillaise.

« Ce n'est pas un coup de feu », a déclaré le procureur adjoint de Marseille, M. Louis Bartolomé, qui avait, dans un premier temps, envisagé de demander sa mutation pour protester contre l'intervention du cabinet de garde des sceaux.

« Ce n'est pas un coup de feu », a déclaré le procureur adjoint de Marseille, M. Louis Bartolomé, qui avait, dans un premier temps, envisagé de demander sa mutation pour protester contre l'intervention du cabinet de garde des sceaux.

EN BREF

Remise en liberté d'un opposant au régime algérien. M. Saad Hamane, opposant au régime algérien, inculpé de détournement d'armes et munitions et recel, écroué à Marseille le 20 janvier (Le Monde du 22 janvier), a été remis en liberté mercredi soir 3 février.

Militant nationaliste interpellé à Ajaccio. La police et la gendarmerie corse ont interpellé, samedi 6 février à Ajaccio, Jean-François Ianni, vingt-trois ans, un militant nationaliste recherché depuis mai 1987.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR. Visés par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grélier, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR. Visés par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grélier, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR. Visés par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grélier, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR. Visés par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grélier, juge d'instruction chargé de l'affaire.

La fin des travaux du congrès de la FEN

Le nouveau « look » d'une vieille dame

Plus qu'à un simple toilettage, c'est à une petite révolution mentale et syndicale qu'a procédé la Fédération de l'éducation nationale (FEN) pendant son trente et unième congrès, qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 5 février à La Rochelle.

La rochette de notre envoyé spécial

Pour achever de convaincre l'opinion de la nécessité d'accroître l'effort de l'Etat en faveur de l'éducation, il ne suffit pas de lui répéter que la compétitivité économique passe par une meilleure formation des jeunes ; il faut aussi lui démontrer que les enseignants sont prêts, comme l'affirme un congrès, à se dévouer.

La nouvelle image de la FEN, c'est le dialogue avec les parents et les entreprises, la souplesse pédagogique, le travail en équipe, les rapports contractuels avec les grands élèves, l'introduction partielle du contrôle continu au baccalauréat et même l'acceptation de nouveaux rythmes de travail, qui pourraient bouleverser les sacro-saintes vacances, si l'intérêt des enfants le commande.

Des évolutions radicales, que le nouveau secrétaire de la Fédération, M. Yannick Simbron, résume dans un slogan : « Travailler autrement », dont le flou catégoriel bien des inquiétudes.

Si la discipline de vote qu'implique l'organisation de la FEN en congrès a permis à la majorité fédérale de faire approuver son projet d'école pour l'an 2000 (1), le choc n'en a pas moins été rude.

Le risque de décharge électrique existe pour les usagers.

REPÈRES

Défense L'Italie achète à la France des moyens de guerre électronique

Le ministre de guerre italienne vient de passer commande à la France de systèmes lance-missiles, qui seront installés sur ses bâtiments de combat pour leur permettre de déjouer les attaques d'avions et de missiles.

Minorité Un Salon à Lille

Le premier « Salon des minorités » aura lieu à Lille en juin prochain. Organisé par le mouvement France-Plus, avec la collaboration de diverses associations (Fédération chinoise, Radio-Beur, Radio-Figue, Radio-Gazelle, Africa n° 1, Agence [m]édia, etc.), cette manifestation réunira diverses minorités - ethniques, religieuses, régionales ou sociales, pour souligner « l'hétérogénéité et la diversité de la société française ».

Médecine La brosse à dents qui électrocute

Quelques dix mille hydropulseurs dentaires (qui combinent hydropul-

trahison des personnels que l'on cherche à culpabiliser, mais aussi parmi certains fidèles du courant majoritaire, qui ont mal supporté d'être à ce point bouculés.

L'unification des formations

Mais la révolution financière et sociale du métier d'enseignant suppose aussi une élévation du niveau de formation et de recrutement. C'est là un autre terrain d'affrontement, plus classique, entre les deux grandes tendances qui se disputent le contrôle de la FEN.

Le nouveau projet d'école adopté à La Rochelle préconise un bouleversement complet de la structure du corps enseignant. De la maternelle à la terminale, tous seraient recrutés au niveau de la licence, puis formés pendant deux ans à leur futur métier, selon des modalités différentes, adaptées au niveau auquel ils se destinent.

L'unification des niveaux de formation signifierait une égalisation des rémunérations de tous. Les nouveaux recrutés bénéficieraient immédiatement de ces conditions, tandis que les professeurs déjà en fonction y accéderaient progressivement.

L'approche de l'élection présidentielle a, elle aussi, poussé la FEN à accélérer sa mutation.

Des évolutions radicales, que le nouveau secrétaire de la Fédération, M. Yannick Simbron, résume dans un slogan : « Travailler autrement », dont le flou catégoriel bien des inquiétudes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4674 HORIZONTALMENT

I. Est mêlé aux démolis. Peut permettre d'éviter de grosses pertes. - II. Un qui en a gros sur le cœur. Son assez fortes pour soulever. - III. On certains ont fait de belles sorties après y être entré. Collier pour lequel on payait cher. Donné par amour. - IV. Vit sur un grand pied. Appelé à changer de propriétaire. Centre d'attraction cyclique. - V. Font endosser une veste. Accrochage pouvant résulter d'une mauvaise conduite. - VI. Avec elle, il n'y a plus matière à dire qu'on n'est jamais sorti de son trou. Où il arrive qu'il ait de l'ombre au tableau. - VII. Parties de certains clous. Fait parfois beaucoup de bien. Article. - VIII. En visite. Posséder un changement. Furie qui ne saurait faire fureur. - IX. Symbole. Rend impossible la floraison. - X. Possessif. Va vite vers sa fin. Il lui arriva le pis. Fut longtemps sur le pavé. - XI. Élément d'un célèbre trio. S'est fait du mauvais sang. - XII. Est régulièrement privé d'une partie de lui-même. Article. On passe à l'étranger en la traversant. - XIII. A parfois tendance à charrier. Peut-être faire fondre. Est quelquefois à côté de la plaque. - XIV. Avant d'arriver à la réception. S'école d'une plaie. Pour faire la raie. - XV. Était cavalier ou bien a toujours des allures cavalières. Ouvert pour enfermer. Note.

VERTICALEMENT

1. Endroit où il faut s'attendre à trouver des souris et des araignées. Récolte régulièrement les grains. - 2. Où de vrais muflles ont l'habitude de se manifester. Se mettait parfois à rugir. - 3. N'était certes pas entouré de mauviettes. Enveloppe que l'on ouvre souvent en cas d'urgence. Seiffe aux regards des Berrés. Il est parfois nécessaire d'attendre un bon moment pour constater chez lui une évolution. - 4. Prend de nombreuses personnes en charge. Qui fait donc bonne figure. - 5. Gémît parfois quand on le fait travailler. Travaille à la chaîne. - 6. Chef de rayons. C'est quand les carottes sont cuites qu'elle

à sa révolution utile. - 7. Fait des taches. Ne craignait pas de trouver à qui parler. - 8. Peut servir à froter. Loin de la ville. Abréviation. - 9. Fait preuve d'infidélité. Ensoleillé en partie. Proche de l'Atlas. - 10. Un homme qui aura aimé les études sa vie durant. Adverbe. Qui est peut-être dans de beaux draps, au sens propre ou bien au sens figuré. Conjonction. - 11. Susceptible de durcir. Est logé et nourri. Pas autrement. - 12. Constitue souvent la preuve d'un partage. Homme de sac et de corde. - 13. Cité en exemple. Préfixe. Hommes du passé. - 14. Met fin à un état d'épousement. Se fait plaquer. - 15. Propre à paraître sale. Son homme est n'importe qui. Rallongé quand on le juge trop court.

Solution du problème n° 4673

Horizontalement I. Meubles. - II. Apre. Cage. - III. Néel. In. - IV. Urticaire. - V. Cornes. Os. - VI. Une. Tête. - VII. Ouf. - VIII. Es. Air. Té. - IX. Ovin. PTT. - X. Ruineuses. - XI. Ess. Ris.

Verticalement 1. Mauvaise. Ré. - 2. Eperon. Sous. - 3. Urètres. Vis. - 4. Bélin. Ailé. - 5. Cétoine. - 6. Eraceur. Ur. - 7. Sa. Ti. Psi. - 8. Girouettes. - 9. Génés. Sets.

GUY BROUTY.



# Culture

## CINÉMA

« La Maison assassinée », de Georges Lautner

### La vengeance des Monge, père et fils



Un peu d'angoisse dans le fantastique rural et le roman-feuilleton aventureux.

A la veille de la Saint-Michel, en 1896, une famille entière est massacrée dans un relais de poste provençal, La Burlière. Un bain de sang pour les Monge, proprement égorgés par une, ou des mains mystérieuses, du grand-père à la bru. Ne réchappe qu'un bébé de trois semaines qu'on retrouve juste après le générique, vingt-quatre ans plus tard, sous les traits de Patrick Bruel.

Séraphin Monge ne sait rien au début, il n'a connu que les sœurs de la Charité et la Grande Guerre. Mais on ne tarde pas à l'informer du destin affreux de La Burlière et des trois meurtriers (des gens de l'Herzegovine, qui en plus parlaient en « étranger ») guillotinés. Le cantonnier Brigue lui dit presque tout. Personne ne peut lui dire tout à ce petit et le petit, ça l'angoisse et l'inquiète. Il va se lancer dans une enquête sur son passé, en même temps que dans la démolition pierre par pierre de la maison fatale.

Georges Lautner, dont le registre est fort éclectique depuis les excellents *Monclé* avec Paul Meurisse et deux chefs-d'œuvre de la dévotion, les *Tontons flingueurs* et les *Barbouzes* en passant par le *Guignolo* et la *Cage aux folles n° 3*, a pris le parti du fantastique rural, du roman-feuilleton aventureux où l'on saute allégrement du badinage au meurtre avec une angoisse émerveillée.

On ne recherchera pas trop la vérité psychologique ou sociale (il n'y a que la boulangère, Martine Sarcey, qui fasse l'effort de parler avec l'accent, les autres...), ce n'est pas le propos de Lautner, qui a voulu très sérieusement donner des ailes à son mélodrame et rêver en images du retour à l'Auberge des Adrets d'un Monte-Cristo de vingt-cinq ans, ténébreux brise-cœur.

Les ingrédients du genre ne font pas défaut : dans un creux du mur, la cassette aux lous d'or avec le nom des présumés vrais coupables ;

dans le château du plus laid d'entre eux, un brave fils amoché par la guerre, et sa sœur à peine veuve et tellement chaude ; dans la campagne, un sorcier qui roule de gros yeux en émettant des malédictions ; dans la boutique du boulangier, une jolie fille (Anne Brochet) ; dans la maison du marchand d'huile, une autre, impertinente (Agnès Blanchot) ; d'ailleurs, le jeune Bruel, toutes les femmes du pays en sont chavirées : dans la conscience de ces paysans madrés et bourgeois filous, le poids d'un lourd secret qui ne se révélera qu'avec la médaille de sa mère, bien sûr. C'est invraisemblable certes et tout à fait charmant.

MICHEL BRAUDEAU.

« En toute innocence », de Alain Jessua

### Le trio infernal

Un suspense psychologique à la Hitchcock défendu par un remarquable breil de comédiens

Question de climat, d'atmosphère, il y a des films que les acteurs ont aimé faire. Cela se voit, on ne sait trop à quoi, mais peut-être à une souplesse dans leur jeu, une disponibilité, un abandon. Cela ne tient pas à la particulière subtilité des personnages qu'ils incarnent, simplement, quelque soit le sujet, le genre, on comprend que ce film-là, ils ont éprouvé du plaisir à le tourner. C'est le cas de *En toute innocence* de Alain Jessua, un suspense « psychologique », néo-hitchcockien, pas très crédible, mais qui offre aux comédiens des rôles grisants, sponsorisés d'ailleurs par les vicieux de Pomeroy et de Saint-Emilion.

C'est un soir fatal, Paul surprend sa bru faisant des heures supplémentaires sur la table à dessin avec un collaborateur de la société. Au lieu de prévenir son fils et de virer l'infidèle (il n'y aurait alors plus de film), il prend le volant et, fou de rage, rate un virage. L'accident le laisse provisoirement impotent et faussement apathique.

Revenu à bicyclette, il poursuit (en fauteuil roulant) sa belle-fille d'une haine compacte. De son côté, la jeune femme sait qu'il s'agit et n'a

qu'une terreur, voir le mmet parler. La villa somptueuse se transforme dès lors en nid de scorpions, en camp retranché, tout devient piège alternatif, chausse-trappe réciproque, traquenard muet. Si l'histoire ne tient pas mieux debout que l'architecture, l'idée centrale est cependant savoureuse, qui réunit deux héros « négatifs », méchants comme des teignes, à la fois victimes extérieures et bourreaux justiciers. Lequel aura la peau de l'autre ? Ne comptez pas sur nous pour vous le révéler.

Comptez sur nous, en revanche, pour insister sur la qualité de l'interprétation. Il faut voir Michel Serrault, sournois comme un vieux chat, glisser de pièce en pièce en montant ses coups pourris, implacable et rigolard. Il faut voir Nathalie Baye, gracieuse et véneuse, perdant peu à peu pied, et se laisser gagner par la plus légitime des peurs. Il faut voir enfin Suzanne Flon dans un rôle extrêmement conventionnel se montrer drôle, pathétique, convaincante. Petite souris compatissante et fureuse, elle voit tout, comprend tout, admet tout, au nom d'un amour qui ne dit pas son nom. Elle est formidable.

Ce trio infernal est évidemment à mettre au crédit de *En toute innocence*, tout comme le savoir-faire de Alain Jessua, qui a toujours montré sa sympathie pour les fêtés, les perverts, les fous qui. Et l'a prouvé dans *La Vie à l'Envers*, *Traitement de choc* ou *Armageddon*. Bien sûr, que Jessua est un honnête dragueur de subconscient, il vous malaxe le fantasme en solide artisan. Mais il lui manque le cynisme, la déinvolution, l'amoralité. En un mot, la folie.

DANIELE HEYMAN.

Lester James Peries à la Cinémathèque française

### Quand la passion commande à l'histoire

Dix-huit films en trente et un ans de carrière, seize montrés à Paris : une image du tiers-monde peu conventionnelle, d'abord romanesque, toute en nuances. Le fondateur du cinéma moderne à Sri-Lanka, ex-Ceylan.

Nous l'avons vu sur la Croisette, un an juste après la révélation du premier film de Satyajit Ray, *Pather Panchali*, en 1957. *Revaka* (la *Ligne du destin*) s'attachait parallèlement à nous révéler le monde de l'enfance, mais dans un contexte infiniment plus dramatique. Un petit garçon, par le plus grand des hasards, devient l'objet de la vénération puis de la haine des habitants d'une communauté rurale, qui lui attribuent à tort des pouvoirs surnaturels. A l'occasion, sont décrits la violence latente et la cupidité de villageois pour lesquels le réalisateur

n'éprouve, visiblement, aucune tendresse particulière.

Avec le recul, *Revaka* se dépeuple des apparences néo-réalistes qui lui conféraient un côté attendrissant. La lucidité critique, dès le premier jour, caractérise cet ancien journaliste et homme de théâtre, passé à la réalisation après un séjour à Londres, où il rencontre Lindsay Anderson et le groupe de Sequence. De retour dans son pays, il travaille à la Government Film Unit britannique, avec Ralph Kene.

#### Spectacles de pure évasion

Il tourne dans plusieurs villages, il en retient le désir de montrer la réalité sans embellissement. Pour la première fois à Sri-Lanka, un cinéaste filme en extérieurs et en son direct, à l'opposé des pratiques en cours dans le cinéma national, fortement influencé par les méthodes de l'Inde du Sud. Mais le public, formé précisément à des spectacles de pure évasion, ignore *Revaka*. Lester

James Peries n'aura de cesse de reconquérir ses spectateurs, et il gagnera, avec des œuvres ambitieuses.

*Changements au village* (1963), premier volet d'une trilogie inspirée d'un grand écrivain cinghalais, donne le ton : goût du romanesque, distance toujours respectée vis-à-vis des personnages, rôle primordial accordé à la femme, qui vont caractériser les meilleurs films du cinéaste. Et d'abord ce sens de l'ambiguïté, cet amour de l'arsenal psychologique, qui laissent le champ libre à l'imagination. Thème : une passion contrariée par la tradition, au début du siècle, dans une famille de l'aristocratie locale.

La jeune héroïne doit abandonner un roturier pour l'homme de bonne souche, mais sans le son, qu'on lui impose. A la fin, tout s'arrange en apparence, par un coup de pouce du destin, la mort du mari, la réussite de l'être aimé. Personne n'est dupe du rôle capital de l'argent dans une société qui n'a aucun scrupule à échanger les conventions de la naissance contre celles de la livre sterling.

#### Une sorte de pèlerinage intérieur

*Le Trésor* (1972) représente l'aboutissement de l'art de Lester James Peries. Décor : la même grande demeure familiale entrevue dans *Changements au village*, mais la roue a tourné. Le seigneur des lieux s'apprête à tirer la leçon d'événements tragiques, où se conjuguent l'échec économique, la ruine et la survivance de préjugés ancestraux, un peu comme dans *Revaka*.

S'inspirant au départ d'une courte nouvelle de quelques pages, le cinéaste la transforme en une sorte de pèlerinage intérieur par l'utilisation du flashback. Il dépasse l'exotisme, le hasard des circonstances, pour mieux cerner la quête désespérée d'un être comme possédé par des forces supérieures qui le mènent à sa perte.

Plus que Satyajit Ray, un peu comme James Ivory, l'auteur de *Room with a View*, Lester James Peries s'inscrit dans la meilleure tradition romanesque anglo-saxonne, même si ses racines restent profondément nationales.

LOUIS MARCORELLES.

\* Cinémathèque de Chaillot jusqu'au 18 février. Au même programme, quatre films de Sumitra Peries, la femme de Lester James Peries.

## MUSIQUES

« Parsifal », par le NOP et Marek Janowski

### Haute surveillance

En guise de coup d'envoi d'un grand panorama romantique, qui comprendra concerts et opéras et se terminera par la Tétralogie, voici trois exécutions en oratorio du « spectacle scénique solennel initial » de Wagner. Grand spectacle, en effet, pour l'oreille.

Ce n'était pas une petite affaire : monter en dix jours de répétition l'opéra le moins populaire de Wagner, celui que les musiciens portaient en lui quarante ans, dont il disait qu'il serait son « Tristan du troisième acte poussé à un degré insupportable », rituel catholique ou initiatique selon les opinions, *Parsifal* en un mot, que les Parisiens n'avaient pas entendu dans leur ville depuis cinq ans ; affronter du même coup dans la salle quelques pèlerins de Bayreuth (ils sont partout), et cela, trois fois successivement, sans costumes, sans décors, sans mise en scène, soit quatre heures et demie de musique nue, coupée en deux fois par quatre-vingts minutes d'entracte, autant dire, pour l'auditeur, six heures à passer d'affilée au Châtelet. Du résultat, vous en doutez ? Salles pleines. Certains avaient loué pour les trois soirées.

Le Nouvel Orchestre philharmonique est poussé à ce genre de performances : son premier chef, Marek Janowski, a fait de la bonne santé, de la qualité, du leadership de la formation son affaire personnelle. Capable de s'accrocher à une idée et d'y sacrifier la réalisation immédiate d'autres ambitions (le MET lui aurait fait des propositions), cet Allemand né à Varsovie a parié sur cet orchestre français : fait à l'origine de bric et de broc, né des réductions de personnel après la dissolution de l'ORTF, le NOP devrait, après quelques années de travail acharné, pouvoir s'aligner aux meilleures formations d'Allemagne et des pays de l'Est dans le répertoire qui lui est a priori le plus étranger : grandes symphonies romantiques et post-romantiques ; opéras germaniques.

Yvon Kapp, alors directeur du service lyrique à la radio, avait fait venir Janowski à la tête du National pour un premier *Parsifal* en 1982. Puis il prit les rênes de Philharmonique : l'ancien disciple de Wolfgang Sawallisch accepta de l'y retrouver. Et voilà, dès 1984, le NOP embarqué dans une *Tétralogie* de concert aux Champs-Élysées. A l'époque, personne n'y croyait. Mais personne n'a ri lorsqu'on apprit que l'ex-orchestre à tout faire donnerait

cette même *Tétralogie*, non dans le saint des saints mais, enfin, à Orange, l'été prochain. Le projet d'un grand cycle romantique est alors mis sur pied : histoire de garder la main, et de remonter dans l'histoire de l'opéra germanique, le NOP donne entre-temps, outre des concerts de Beethoven, Mendelssohn et Bruckner, *Obéron* (27 février) et le *Freischütz* de Weber (12-27 mars).

#### Précision et prudence

Sortir l'orchestre de *Parsifal* de la fosse, c'était prendre un risque ; Janowski ne s'en est pas caché. L'orchestration, dans cette œuvre, est particulièrement raffinée, le contrepoint plus généralisé qu'à l'accoutumée chez Wagner, le pupitre de cuivres constamment et lourdement sollicité. Même lorsque les instruments sont sous terre, la voix des chanteurs risque d'être écorchée.

« Sur un plateau de théâtre, le problème pourrait sembler insoluble, a déclaré Janowski avant les concerts du Châtelet. En fait, les répétitions doivent permettre de le résoudre en portant toute notre attention sur la couleur du son et — sans brider excessivement l'orchestre — en gardant le maximum de lisibilité de façon plus ronde et plus souple, sans agressivité — même dans le deuxième acte ! »

Janowski a l'œil à tout et appartient à ces chefs qui, d'une gestuelle claire, souvent très démultipliée, dirigent tout. Contrairement, on le vu, à ne pas employer toute sa puissance, le NOP a donné par instant dans *Parsifal* l'impression de se surveiller. Les cordes, notamment, manquaient de liberté et de confiance dans les concerts du Châtelet. En fait, les motifs dégagés de la baraque métronomique. L'exécution, le premier soir, donnait ainsi l'impression d'une extrême précision et d'une certaine prudence.

Mais la lisibilité, en revanche, y était. Et la rondeur du son avec, dans le prélude, les lumières diffuses, les formes étirées, cette façon de flirter soûplement avec le silence sans que l'union des cordes et de la clarinette ne s'effiloche jamais. Même sur la brèche, même à bas registre, le NOP possède donc désormais l'un des secrets de cette musique : donner à chaque motif, à chaque nouvelle alliance instrumentale, un maximum d'existence plastique et expressive.

Ne revenons pas sur la qualité de ses cuivres. Ni sur une distribution plus que correcte, dominée par le Surmenage imperturbable de Theo Adam et illuminée par les fillettes.

ANNE REY.

## THÉÂTRE

« Ce que voit Fox », de James Saunders

### Droit au cœur

Trois sœurs, leur mère. Un arrêt sur image, au bilan de leur vie, partition inachevée. Sous l'œil de Fox — Laurent Terzieff — un quatuor douloureux et sensible qui va droit au cœur.

Un jardin, un automne. Une mère, trois sœurs, sont rassemblées dans la maison familiale où le père est en train de mourir. *Ce que voit Fox*, c'est le théâtre de leurs sentiments, de leurs états d'âme, de leurs querelles.

Le décor est simple, réaliste, avec une pointe de distance. Comme la photographie un peu passée d'un album de famille. Un homme, aux gestes doux et amples de montreur, décrit et présente les héros : Anne, la « petite », enceinte, qui vit dans un squat, à Bristol ; Hélène, l'aînée, nourrie aux mamelles du marxisme et de la psychanalyse, mais sevrée de tout ; Cathy, instable, féministe.

Trois solitaires, au milieu de leur vie pas vraiment réussie : un vrai nom de chiottes. Elles sont venues pour soutenir leur mère, Mary, tandis que leur père agonise. A la fin de la pièce, il est mort, le soleil se couche sur cette belle journée d'automne, et les trois sœurs, tristes, n'ont qu'une envie : rester au chaud dans le cocon familial. Il ne s'est rien passé, juste des chaussettes, des vacheries balancées à la figure, des aveux, parfois un peu de tendresse, autour d'une table de jardin où l'on boit du vin, pas mal. Du thé parfois.

Avec humour et sympathie, Fox (en anglais, le renard) les a regardées vivre ; de temps à autre, il s'est levé de son fauteuil de mettre en

scène, situé un peu à l'écart du jardin, pour parler des asperges, décrire ce qu'il lit dans les pensées de ces femmes, fustiger au passage les méfaits des idéologies des années 70 (sur ce point, le pièce de Saunders est un peu bavard).

Fox, le chef d'orchestre clandestin et le metteur en scène, c'est Laurent Terzieff. Un magicien, noble, serene. Un peintre du non-dit, qui, touche après touche, légèrement, compose un tableau intime où le théâtre, très simplement, se donne comme un condensé de vie, d'émotions.

#### Sœurs tchékoviennes

Il s'est entouré de quatre comédiennes : chacune a une grâce, une musique intérieure. Elles sont pudiques et vulnérables. Profondément touchantes, tant on peut, dans chacune, retrouver un peu de la douleur et de la douceur d'une vie de famille. Mais Fox intervient, vigilant, pour que la scène ne tire pas au pathétique. Mais qu'il se, souvent, à entendre ces trois sœurs toutes tchékoviennes se débattre avec un certain « prêt à penser ».

Dominiq Hollier est Anne, l'espégle à tout prix, jolte et fraîche comme tout. Hermine Karagheuz prête à Cathy sa solidité volontariste et Michèle Simonnet à Hélène son acidité fragile de femme blessée. Pascale de Boysson, Mary, leur mère, d'un seul geste, d'un seul soufre, veille, avec la grande élégance de la pudeur, sur leurs secrets. Et les siens.

ODILE QUIROT.

\* Au Théâtre La Bruyère (48-74-78-57).  
\* *Ce que voit Fox*, de James Saunders, est publié par l'Avant-Scène Théâtre dans son numéro du 15 janvier. 35 F.

### Maxim's sur la Grande Muraille

Le seul monument visible de la Lune est la Grande Muraille de Chine : 3 000 kilomètres à vol d'oiseau. En dehors de quelques portions restaurées à proximité de Pékin, cette formidable barrière dont la construction fut entreprise à partir du troisième siècle avant J.-C. est en pitoyable état. Si pitoyable un membre éminent du « patrimoine business » s'est penché avec une sollicitude appuyée sur ce colossal chef-d'œuvre en péril : Daniel Vial, « homme d'affaires international », a donc modifié l'intitulé de l'association qu'il dirige. Son objet est désormais de sauvegarder Venise et la Grande Muraille. Vaste programme.

Un comité d'honneur international a été constitué sous le patronage de l'indivisible Marco Polo. Mariage de la carpe chinoise et du lapin occidental, on y trouve péle-mêle : Lucien Bodard, vieux mandarin d'honneur, Alain Peyrefitte, M<sup>me</sup> Pierre Schlumberger, Paloma Picasso, le duc de Brissac, Pierre Cardin, bien implanté dans la capitale chinoise, une brochette d'indus-

triels japonais — M. Honda en personne — et quelques princes du pétrole, encadrés par une douzaine de personnalités chinoises. Arman, Buren, Erro, Keith Haring, Sol Lewitt, Raynaud, Zao Wou Ki offrent des œuvres qui seront vendues aux enchères — sur place — par Sotheby's. Le contact avec les artistes est assuré par Valérie Lang, la fille de l'ancien ministre.

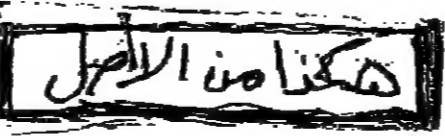
Le gala qui suivra sera supervisé par Elisabeth Martigny, la femme du directeur de l'Opéra de Paris. Les repas seront préparés par Maxim's. Ainsi, ceux qui auront eu la conscience de dîner au Harry's Bar pour sauver la Cité des doges pourront brèvement attaquer les nids d'hirondelles dans l'espoir de relever un petit pan de mur jeune. Avant de se découvrir une autre mission culturelle tout aussi impérieuse, qui les amènera à banquetter à l'ombre des temples d'Angkor ou au pied du Mechu-Picchu.

Mais cette démarche humanitaire suppose un honnête train

de vie. Le prix du billet est fixé à 53 000 francs pour dix jours de voyage (flimouze comprise). Le week-end (plus chic) : 24 000 francs. Des départs sont prévus de Paris, Londres, Rome, Zurich, New-York, San-Francisco, Tokyo et Hongkong. Les amis de vieilles pierres pourront profiter de la Cité interdite, qui sera, comme à ses plus beaux jours, interdite aux simples pékins, et le Palais des travailleurs où descendent les hôtes officiels de la République populaire sera mis à leur disposition « rien que pour eux, sans la foule, sans fatigue inutile ».

Les festivités se dérouleront au mois de juin. Ceux qui depuis des années plantent en rêve des tessons de bouteille sur la Grande Muraille devront donc cesser leur tréfilé. A défaut de satisfaction leur épousant fantasma, ils pourront toujours vider quelques verres en l'honneur de Shui Houang Ti, l'empereur qui posa la première pierre de ce fabuleux monument.

EMMANUEL DE ROUX.





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMES NUES. Théâtre Emile 42-78-46-42, 18 h 30, dim. 15 h.
LE ROI LEAR. Théâtre du Liens 45-86-55-83, sam. à 20 h 30, dim. 15 h.
UN OUVRAGE DE DAMES. Blanc-Montain 48-87-15-84, 22 h 30.
LE CHANT PROFOND DU YIDDISHLAND. Café de la danse 43-57-05-35, sam. à 23 h 15, dim. à 17 h (dors.).
DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance 42-08-18-50, sam. 16 h, 20 h 45, dim. 15 h.
BACCHUS. Jean Cocteau. Théâtre des Bouffes-Parisiens 42-96-97-03, sam. à 18 h et 21 h 30, dim. à 15 h 30.
MICHOUGA MABOUL. Espace Kiron 43-73-50-25, jan. 21, dim. 16 h.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS 43-46-42-17. Les Bâtisseurs d'improbable 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERNAU 42-06-71-71. Les Cahiers rouges 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
ARCADE 43-38-19-70. Le Vain 20 h 30, dim. 17 h.
ARISTIC-ATHEVAINS 48-06-36-02. Les Racines de la latine l'antiquité 20 h 30, dim. 16 h.
ATALANTE 46-06-11-90. Royal, entrée de Douce Nuit 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER 46-06-49-24. Le Double inconnu 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÈNES-LOUIS JOUVET 47-43-67-27. Sella C. Bizarri. Agitation et Rythme 20 h 30, mar. 18 h 30.
BOUFFES PARISIENS 42-96-40-24. Bacchus 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFES-THÉÂTRE DU XIXE-ASTELLE THÉÂTRE 42-98-35-33. Trois sous pour mes devoirs 20 h 30, dim. 15 h.
CAFÉ DE LA DANSE 43-57-05-35. Le Chant profond du Yiddishland 23 h 15, dim. (dernière) 17 h.
CARRÉ SYLVIA MONFORT 45-31-29-34. Iphigénie 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHIERE ATELIER DU CHAUDRON 43-28-97-04. Anatomique 17 h 30 h 30.
CARTOUCHIERE EPÉE DE BOIS 48-08-39-74. Veillons au règlement 20 h, dim. 15 h 30.
CHAPITEAU ANNE-FRANZELINI 48-45-20-20. Femmes de cirque 20 h 30, dim. 15 h 30.
CINO DIAMANTS 45-80-51-31. L'Estrotréoniste Monsieur Nicolas 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE 43-89-38-69. Grand Théâtre. Le Candidat 20 h 30. La Galérie. La Dernière Bande 20 h 30. Le Ressuscité. Les Femmes désarmées en la rencontre imaginaire de Molière Flaubert et Flaubert Tristan 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN 47-42-41-41. Revient dormir à l'Élysée 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS 42-91-00-11. Bien déposé autour des oreilles, j'ai vu plus! 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 47-23-37-21. Les Passes 20 h 45, dim. (dernière) 17 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE 43-21-22-22. Casanova ou la Disparition 20 h 30, dim. 15 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE 40-15-00-15. Sait Richelieu. Esther 20 h 30. Dim. La Posture sans yeux 14 h. Monsieur de Fourcault 14 h.
DAUNOU 42-61-69-14. Monsieur Mésaire 21 h, dim. 15 h 30.
EDGAR 43-20-85-11. Les Babouins 20 h 15. Nœus en fait ou en nous en fait 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY 42-57-49. Les Lions dangereux 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
ESPACE KIRON 43-73-50-25. Mochos Maboul 21 h, dim. 16 h.
ESPACE MARAIS 42-71-10-19. Voie sans issue et le déclin 18 h 30.
ESSAON DE PARIS 42-78-46-42. Salle L. Aron nous: 18 h 30, dim. 15 h. Le Prince des nus: 21 h, dim. (dernière) 17 h. Salle L. Des oranges et des oranges: 21 h, dim. 17 h.
FONTAINE 48-74-74-40. Au secours, tout va bien! 18 h et 21 h.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS 43-26-63-51. You're good man Charlie Brown 20 h 30.
GUCHET MONTPARNASSE 43-27-86-61. Le chérubin à six à envahir: 19 h. La Colonne + Aux abysses: 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL 42-46-79-79. La Métemorphose: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
HUCHETTE 43-26-38-99. La Cantatrice chauve: 19 h 30. La Lépre: 20 h 30.
LA BRUYÈRE 48-74-76-99. Ce que voit Fox (Fid) 21 h, dim. 15 h 30.
LE BEAUBOURGEOIS 42-72-08-51. Claude Véra: 22 h 30.

LE GRAND EDGAR 43-20-90-09. Jean Lapointe dans son nouveau spectacle At-tendri: 20 h 30, dim. 15 h.
LES DÉCORATEURS 42-96-00-02. L'Étonnante Famille Brontë: 21 h, dim. 16 h 30.
LIBRE-THÉÂTRE 45-86-55-83. Le Roi Lear: 20 h 30, dim. 15 h.
LUCERNAIRE FORUM 45-44-57-34. Théâtre social. Parfums comme d'un orfèvre à un autre: 20 h. Noms, Titres et Vincent Van Gogh: 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince: 20 h. Veuve mar-tinique cherche catholique chère: 21 h 15.
MADELEINE 42-65-07-09. Les Fieles dans l'eau: 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS 43-78-03-33. En famille, en farange nous: 20 h 30.
MARIE STUART 45-08-17-80. L'ins en premier: 20 h 30.
MARGNY 42-56-04-11. L'Honneur de la Manche: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARGNY (PETIT) 42-25-20-74. La Montrose: 18 h et 21 h, dim. 15 h.
MARIE STUART 45-08-17-80. L'ins en premier: 20 h 30.
MATHURIN 42-65-90-00. Monsieur Vénuu ou le Réve fon de Louis II de Be-vière: 20 h 30.
MICHEL 42-65-35-02. La Chambre d'été: 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.
MICHOUDÈRE 42-66-26-94. Show An-dré Lamy L'ami public est: 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.
MOGADOR 42-85-28-80. Cabaret: 20 h 30, dim. 15 h.
MONTPARNASSE 43-22-77-74. Le Se-cret: 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MOUFFETARD 43-31-11-99. Fm Syl-vo: 20 h 45, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTES 47-70-52-76. Une solé-rie pas comme les autres: 18 h 30 et 21 h 15 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) 43-25-70-32. Mort d'un commis voya-ger: 20 h, dim. 14 h 30.
ODÉON (PETIT) 43-25-70-32. Si j'ai-ais une cravate et je suis allé voir un psy: 20 h 45, dim. 15 h 30.
ŒUVRE 48-74-42-52. Léopold le bé-arnais: 20 h 45, dim. 15 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART 42-96-06-11. La Fille du régiment: 19 h 30.
PALAIS DES GLACES 46-07-49-93. Grand spectacle. La Madolaine Prost à Paris: 21 h, dim. 15 h.
PALAIS DES SPORTS 48-28-40-90. L'Amour du coq de Lyon: 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.
PALAIS ROYAL 42-97-59-81. L'Her-bier ou la Révolte des amoureux: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN 46-07-37-53. La Tante: 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
POTINIÈRE 42-64-44-16. Une passion dans le désert: 19 h, dim. 15 h. Médiane de la Carrière: 21 h, dim. 17 h.
RANELAGH 42-88-64-44. Quand j'avais cinq ans, je n'ai eu: 20 h 30.
RENAISSANCE 42-09-18-50. Des sou-venirs soudains: 16 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ROSAUR-THÉÂTRE 42-71-50-20. Et-Devant: 20 h 30. Le Ressuscité: 20 h 30. SAINT-GEORGES 48-78-63-47. Drole de couple: 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
SENTER DES HALLES 42-36-37-27. Un défilé très mince: 18 h 30. Divas sur canapé: 20 h 30.
STUDIO DES URUSLINES 43-26-19-39. Théâtre 13 45-88-16-30. Scramm Andler: 20 h 45, dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE DE DIX HEURES 42-64-35-90. Fléantant Odeur: 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN 43-60-80-80. La Patrouille à base: 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR 48-05-67-89. Salle L. L'Étranger: 20 h 30, dim. 15 h. L'Écume des jours: 22 h, dim. 17 h 30. Les Bonnes: 20 h 30, dim. 15 h. Dim. Ken: 17 h.
THÉÂTRE DE PARIS 43-59-39-39. Le Pont des sautons: 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE GRÉVIN 42-46-84-47. Le Cid improvisé: 19 h. Châtelain joue im-provisé: 21 h.
THÉÂTRE MODERNE 45-59-39-39. Tous différents ont la langouste: 21 h, dim. 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT 47-27-81-15. Grand Foyer. Omission avec trois petites filles: 18 h 30.
THÉÂTRE 13 45-88-16-30. Scramm Andler: 20 h 45, dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE DE DIX HEURES 42-64-35-90. Fléantant Odeur: 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN 43-60-80-80. La Patrouille à base: 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR 48-05-67-89. Salle L. L'Étranger: 20 h 30, dim. 15 h. L'Écume des jours: 22 h, dim. 17 h 30. Les Bonnes: 20 h 30, dim. 15 h. Dim. Ken: 17 h.
THÉÂTRE DE PARIS 43-59-39-39. Le Pont des sautons: 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE GRÉVIN 42-46-84-47. Le Cid improvisé: 19 h. Châtelain joue im-provisé: 21 h.
THÉÂTRE MODERNE 45-59-39-39. Tous différents ont la langouste: 21 h, dim. 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT 47-27-81-15. Grand Foyer. Omission avec trois petites filles: 18 h 30.
TOURTOUR 48-67-82-48. Profession im-priméur! Ici en plus: 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD 45-22-08-40. La Rebelle: 18 h et 21 h.
VARIÉTÉS 42-33-09-92. C'est encore mieux l'après-midi: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
ZÈBRE 43-57-51-55. Poèmes: 18 h 30. La Maison acceptée l'échec: 20 h 30.

Samedi 6 - Dimanche 7 février

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-34) SAMEDI 6 FÉVRIER
Rien que les heures (1926), d'Alberto Cavalcanti, 15 h; la Zone (1928), de Georges Lacombe, 15 h; le Méro (1934), de Georges Franju et Henri Langlois, 17 h; Paris la belle (1928-1939), de Pierre Prévert et Marcel Dalmas, 17 h; Toute la mémoire du monde (1956), d'Alain Renais, 17 h; la Saison concertée Paris (1957), de Roger Ivorra, 17 h; Opéra Mofie (1958), d'Agnes Varda, 17 h; les Amis (1962, v.o.), de Samira Perles, 19 h; Cinq aspects de terre (1969, v.o.), de Lester James Perles, 21 h.
DIMANCHE 7 FÉVRIER
Hello Actors Studio (1987, v.o.s.f.), de Annie Dwan, 15 h; Filibuster (1984, v.o.), de Samira Perles, 19 h; la Robe jaune africain (1967, v.o.), de Lester James Perles, 21 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57) SAMEDI 6 FÉVRIER
Les Aventuriers du Kilimandjaro (1959, v.o.s.f.), de Richard Thorpe, 15 h; les Hauts de Hurlevent (195, v.o.), de Luis Buñuel, 17 h; Sait-on jamais (1957), de Roger Ivorra, 19 h; les Drogues (1959), de Jean-Pierre Mocky, 21 h.
DIMANCHE 7 FÉVRIER
Premier Marshall (1939, v.o.s.f.), de Allan Dwan, 15 h; Que viva Mexico! (1931), de S.M. Eisenstein, 17 h; la Chatte (1958), de Henri Decoin, 19 h; la Battelle du rail (1945), de René Clément, 21 h.
SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57) SAMEDI 6 FÉVRIER
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: L'astre Moïse du ciel (1986, v.o.), de Manuel Gutiérrez Aragón, 14 h 30; El Tiro (1981), de Jorge Ibarra, 16 h; El Pinar Miro, 17 h 30; Maman a cent ans (1979, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

cinéma

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Se infla el no mires son quien (1988), de Fernando Trueba, 14 h 30; El Tiro (1981), de Jorge Ibarra, 16 h; El Pinar Miro (1981), de Jorge Ibarra, 16 h; Maman a cent ans (1979, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.
LES ACCROUVÉS EXCERD PARFAIT (Fr.) / Studio 43, 9 (47-70-63-40).
LES AILES DU DÉSER (Fr.-All., v.o.) / Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Saint-André-des-Arts, 1° (43-26-48-13); Gaumont Colisée, 9 (43-59-29-46); Gaumont Parnasse, 14° (43-35-30-40).
ANGE GARDIEN (Yong, v.o.) / Les Trois Bains, 9° (45-61-40); L'Étoile, 14° (45-41-63); Trois Parades, 9° (43-20-30-19).
L'ARRÉE DU DÉSIR (Esp., v.o.) / Cosmos, 6° (45-42-80); La Triomphe, 9° (42-94-57).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) / Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Saint-Michel, 9° (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); Les Montparnasse, 14° (47-43-56-31); Convention Saint-Charles, 15° (45-79-33-50).
LA VENTURE INTERIEURE (A., v.o.) / Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); v.f.; UGC Ambassade, 9° (43-59-19-08); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); Convention Saint-Charles, 15° (45-79-33-50).
CANYON MOUNTAIN (Fr.-Can.-Soc., v.o.) / Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-35); 14 Juillet Bastille, 11° (43-57-90-81); La Saint-Germain-des-Prés, 6° (42-22-87-23); Les Trois Bains, 9° (45-61-40-60).
CREEPSHOW 2 (A., v.o.) / Maxoville, 9° (47-70-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATELAIN. Film japonais de Masao Hara, v.f.; Gaumont Les Halles, 1° (40-20-30-20); Cosmos, 6° (45-42-80-30); Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
BENJI LA MALICE. Film américain de Je Camp, v.f.; Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Rex, 2° (42-36-36-36); Gaumont Colisée, 9° (43-59-29-46); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
BERD NOW. Film français de Marc Héraux, v.o.; Saint-Germain So-phi, 5° (46-33-43-20); La Gamba, 20° (46-36-10-96).
EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessa; Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Bretagne, 6° (43-22-57-97); Pathé Hautefeuille, 14° (43-22-57-97); Gaumont Colisée, 9° (43-59-29-46); Saint-Lazare-Pasquier, 9° (43-59-29-46); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessa; Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Bretagne, 6° (43-22-57-97); Pathé Hautefeuille, 14° (43-22-57-97); Gaumont Colisée, 9° (43-59-29-46); Saint-Lazare-Pasquier, 9° (43-59-29-46); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o.; Saint-Germain Village, 3° (46-33-43-20); Cosmos, 6° (45-42-80-30); Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
KINGENAGES. Film américain de David Mazer, v.o.; Ciné Beau-bourg, 3° (42-71-52-35); UGC Debut, 6° (42-25-10-30); UGC Colisée, 9° (43-59-29-46); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
LA MAISON ASSASSINEE. Film français de Georges Lacombe; Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Gaumont Colisée, 9° (43-59-29-46); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
UN AMOUR À PARIS. Film français de Mervak Alimochi; Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-35); UGC Debut, 6° (42-25-10-30); UGC Colisée, 9° (43-59-29-46); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 13 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).
« Le Musée Picasso », 11 h 30, dans la cour, près de la caisse (Didier Bour-chard).
« Trésors des princes celtes », 11 heures, méro Champ-Elysées-Clemenceau (Cercle culturel parisien).
« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les gilles (Arous).
« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hanlier).
« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).
« Pont-Neuf, place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (D. Fleuriot).
« Le vieux Mouffettard », 14 h 30, métro Consier-Daubenton (Filaneries).
« Peinture française du dix-huitième siècle au Louvre », 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Polver).
« Le feu de la boulangerie Poi-sine », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Rouzman).
« Architecture mégalithique: la tour Eiffel et ses machineries », 15 heures, devant la statue d'Eiffel, pilier nord.
« Paris et ses hôpitaux: la création de l'hôpital des contagieux », entrée du hôpital Saint-Louis, 2, place du doc-teur Alfred-Fournier (Moments his-toriques).
« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Loban (Tourisme culturel).
« Bénédictins et capucins au Marais », 15 heures, 53, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).
« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis (Paris et son his-toire).
« Histoire de la franc-maçonnerie en Musée du Grand Orient », 15 heures, devant l'entrée, 16, rue Cadet (Connais-sance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

6, rue Faurus, 17 h 30: « Le problème allemand et la sécurité en Europe », par M. Ryszard Wojna (Institut français des relations internationales).

CORRA VERDE (All., v.o.) / UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); UGC Barriz, 9° (45-62-30-40).
CORDES ET DISCORDS (A., v.o.) / George V, 8° (45-62-41-46); Trois Parades, 9° (43-20-30-19).
DANIN (Fr.) / Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6° (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); Gaumont Parnasse, 14° (43-35-30-40); Gaumont Alesia, 14° (43-27-84-50).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-L., v.o.) / Forum Aro-Ciel, 1° (42-97-53-74); La Pagode, 7° (47-05-12-15); Pathé Bastille, 12° (43-36-23-44); 52-82; Max Linder Panorama, 15° (48-24-88-88); Kinopanorama, 15° (43-06-50-50); v.f.; Pathé Français, 9° (47-70-35-88); Les Nations, 12° (43-43-04-67); Fauvette, 13° (43-31-56-86); Pathé Montparnasse, 14° (43-20-12-06); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (42-42-46-01).
EL SUR (Esp., v.o.) / Latina, 6° (42-78-47-86); Studio de la Harpe, 9° (46-34-25-52).
GARDIENS OF STONE (A., v.o.) / Forum Aro-Ciel, 1° (42-97-53-74); Cino-chi, 6° (46-33-10-82); Elysees Lincoln, 9° (43-20-36-14); Sept Parades, 14° (43-20-32-20).
GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) / Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); v.f.; Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41); Gaumont Parnasse, 14° (43-35-30-40).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) / Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Pathé Bastille, 12° (43-36-23-44); 14 Juillet Odéon, 6° (43-25-59-83); Pathé Hautefeuille, 14° (43-22-57-97); La Pagode, 7° (47-05-12-15); Pathé Bastille, 12° (43-36-23-44); 14 Juillet Bastille, 11° (43-57-90-81); Escorial, 13° (47-07-28-04); Sept Parades, 14° (43-20-32-20); 14 Juillet Bastille, 11° (43-57-90-81); Biscuit, 13° (45-75-79-79); Pathé Mayfair, 16° (45-25-77-06); v.f.; Mésaral, 14° (45-39-32-43); Le Maillet, 17° (47-48-06-06).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) / Forum Aro-Ciel, 1° (42-97-53-74); George V, 8° (45-62-41-46); La Galérie, 13° (45-80-18-03).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) / 14 Juillet Parnasse, 6° (43-26-55-00); Publicis Champ-Elysées, 9° (47-30-76-23).
LES INCORRUPTEBLES (A., v.o.) / UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); v.f.; Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Innocents (Fr.) / Ciné Beau-bourg, 3° (42-71-52-35); Studio de la Harpe, 9° (46-34-25-52); UGC Montparnasse, 14° (43-20-12-06).
INTERVISTA (Fr.-L., v.o.) / Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Pathé Saint-Germain, 6° (42-22-87-23); Gaumont Ambassade, 9° (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11° (43-57-90-81); Biscuit, 13° (45-75-79-79); Biscuit Montparnasse, 15° (45-44-25-02).
LES KEUPS (Fr.) / George V, 8° (45-62-41-46); Pathé Français, 9° (47-70-33-88).
LIASON FATALE (A., v.o.) / Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Pathé Impérial, 2° (47-42-72-52); Pathé Hautefeuille, 14° (43-22-57-97); UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); George V, 8° (45-62-41-46); Pathé Marignan, 14° (43-20-12-06).
MERCEDES (A., v.o.) / Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); v.f.; Maxoville, 9° (47-70-72-86).
RETOUR SUR TERRE - STAR TREE IV. Film américain de Leonard Nimoy, v.o.; Forum Aro-Ciel, 1° (42-97-53-74); UGC Ne-mandis, 8° (45-63-16-16); v.f.; Rex, 2° (42-36-36-36); UGC Montparnasse, 14° (43-20-12-06); UGC Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).
UN AMOUR À PARIS. Film français de Mervak Alimochi; Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-35); UGC Debut, 6° (42-25-10-30); UGC Colisée, 9° (43-59-29-46); UGC Émirats, 6° (45-63-16-16); Parnasse Opéra, 9° (47-43-56-31); UGC Lyon Bastille, 12° (43-36-23-44); UGC Gobelins, 13° (43-27-52-37); Gaumont Clichy, 18° (42-42-46-01); Images, 19° (45-22-47-94).

MERCREDI
PRIX SPÉCIAL DU JURY
1er FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN
BRUXELLES 88
LA MAISON DE JEANNE
MAGALI CLEMENT
CHRISTINE BOISSON - NICHEL RECENT - JEAN-PIERRE BISSON
MARE TRINTIGNANT - MICHELLE GODDET - MAXIME LEROUX
PASCALIE BERNET - JACQUES RICHARD

Haute surveillance
Parsifal par le NOP et...
Droit au cœur

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
LE MISANTHROPE
Molière - Antoine Vitez
Du 28 janvier au 11 février
ANACAONA
Jean Métellus - Antoine Vitez
Du 18 au 21 février
En alternance du 23 février au 23 avril
Grand Théâtre - 47.27.81.15.
Soirées à 20h30 - Matinées dimanche à 15h - Réclacé dimanche soir et lundi



# Sports

## FOOTBALL : la France bat le Maroc (2-1)

### Une équipe en manches de lustrine

La France a remporté le tournoi amical France 88 en battant en finale, vendredi 5 février, à Monaco, le Maroc par 2-1. Les buts français ont été marqués de la tête par Yannick Stopyra (le premier grâce aux jambes d'un joueur marocain) sur des centres adressés de la gauche par Jean-Marc Ferrer, le meilleur joueur français sur le terrain. Le but marocain a été l'œuvre de Abdel Lamris (34<sup>e</sup> minute), sur une grossière erreur de Basile Boli. Le match pour la troisième place a été remporté par la Suisse face à l'Autriche (2 à 1).

#### MONACO de notre envoyé spécial

Heureux José Farias ! Malgré la défaite, l'entraîneur brésilien de la sélection marocaine pouvait affirmer : « Le Maroc de demain est ici à Monaco. » Henri Michel ne peut en dire autant de l'équipe de France. Le succès étonnant des Bleus sur une équipe d'amateurs n'est pas forcément le prélude à des lendemains enchantés.

Le sélectionneur national compte sur cette tournée et ces trois matches disputés en quinze jours pour forger son équipe type. Pour rencontrer le Maroc, il a modifié sa stratégie. En enrôlant Dominique Bijotat au milieu du terrain - pour donner une note plus technique, plus offensive -, il remiait d'un coup la prudence tactique qui semblait être sa religion depuis des mois. Simple aménagement de circonstance face à un adversaire peu capable, ou bien solution engageant l'avenir ? Décidément, la période d'essais n'est pas terminée pour l'équipe de France, prototype encore bien cahotant sur la route de la Coupe du monde 1990.

A l'évidence, Henri Michel n'a pas réussi à « créer l'esprit de groupe » dont il avait rêvé. Inévitables lorsqu'un archange de stars est ainsi réduit à un long jeu clois, les tensions ont parfois tourné au psychodrame. Les déclarations de Manuel Amoros, dénonçant les « riches » du groupe et les états

d'âme de Luis Fernandez, ont nourri la chronique. Henri Michel dut forcer sa nature, plutôt bonhomme, pour asseoir son autorité sur les deux rescapés de la grande époque. Le conflit avec Fernandez, exclu à deux reprises de l'équipe de départ, fut le plus sévère ; il laissera des traces.

#### « Faites-vous plaisir »

Aucune personnalité ne s'est encore dégagée parmi la relève. Ni sur le terrain ni hors du terrain. Cette génération serait-elle le produit inodore et sans saveur des centres de formation, cette panacée dont on découvrait les effets pervers ? Certains commencent à le croire. Embragés dès la tendre adolescence, les petits soldats du football professionnel font désormais leur boulot avec la conscience d'ouvriers hautement qualifiés. Ils sont payés à prix d'or par les clubs, qui n'ont, en retour, qu'une seule exigence : obtenir des résultats. Ce n'est pas ainsi qu'on favorise l'éclosion d'artistes. Les saltimbanques du ballon rond risquent de disparaître avec l'hyperprofessionnalisation du milieu.

Quelle émotion particulière peut procurer une sélection en équipe de France lorsqu'on a déjà porté cent fois le maillot frappé du coq ou minimes ? Platini, lui, n'avait été repéré par aucun sélectionneur de jeunes. Giresse a vu son talent reconnu sur le tard et Tigana, à vingt-trois ans, s'éloigna sur le banc de touche de Toulon en deuxième division. C'est l'équipe de France qui a fait une bonne partie de leur fortune. Ils la fréquentent avec enthousiasme, et cela avait des répercussions au tableau d'affichage.

Sylvain Kastendeuch plaide la patience : « L'équipe est encore jeune, dit-il, les meneurs se dégagent d'eux-mêmes. » Dans l'immédiat, Henri Michel est le plus peureux des techniciens : que dire, que faire ? Mémo Michel Hidalgo, s'il revenait, ne pourrait se contenter de son mot d'ordre favori : « Faites-vous plaisir. » C'est une notion quelque peu tombée en désuétude.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## TENNIS : Coupe Davis

### Noah, Leconte : la double inconstance

La France menait devant la Suisse par une victoire à zéro, vendredi 5 février à Bâle, pour le compte du premier tour de la Coupe Davis. Yannick Noah a battu Roland Stadler (10-8, 9-11, 6-1, 7-5), mais le deuxième simple a été interrompu au-delà de minute, alors que Henri Leconte et Claudio Mezzadri étaient à égalité (6-3, 3-6, 6-0, 6-8). Le cinquième set sera joué samedi après-midi.

#### BALE de notre envoyé spécial

Deux simples n'ont pas suffi aux Français pour - presque - régler le compte de ces Suisses auxquels on accordait bien peu de crédit. En l'absence de son numéro un, Jakob Hlasek, blessé à la main droite dans un accident de voiture, Georges Deniau, l'entraîneur nîmois et helvétique pour l'occasion, avait dû en effet faire appel à Roland Stadler, étudiant en cinquième année de droit à Zurich et accessoirement joueur de tennis professionnel (183<sup>e</sup> à l'ATP) dans une douzaine de tournois pas trop éloignés de sa chère Suisse.

Cet étudiant de vingt-neuf ans, qui rappelle - le toucher de balle en moins - l'Américain Gene Mayer par sa nonchalance et ses coups frappés à deux mains, a fait mieux que se défendre. Après trois heures de match, il se retrouvait même à égalité (10-8, 9-11) avec Yannick Noah (8<sup>e</sup> à l'ATP).

Comme il en prend la fâcheuse habitude, le Français s'était laissé entraîner dans une de ces parties-marathon, si épuisantes pour ses muscles et pour les nerfs de son

entourage. Pour son retour en équipe de France, dans laquelle il n'avait plus joué depuis novembre 1985 (en Yougoslavie), Yannick Noah a surtout pu compter sur son service.

#### Les premiers signes de fatigue

Mais son manque de compétition (quatre tournois en six mois) et de vitesse ont accentué ses faiblesses traditionnelles en revers et plus encore en retour de service. Difficile, dans ces conditions, de réussir les breaks indispensables en Coupe Davis. Le Français a donc dû attendre que son adversaire donne les premiers signes évidents de fatigue pour remporter le match initial après quatre heures et quinze minutes de jeu.

Cosquippier idéal de Yannick Noah pour la double inconstance, Henri Leconte n'avait pas, a priori, le beau rôle dans le deuxième set. Claudio Mezzadri, son jeune adversaire (vingt-deux ans), ne manque pas d'ambition depuis qu'il a remporté le Tournoi de Genève à l'automne dernier. Face à un joueur campé essentiellement en fond de court, le match avait bien commencé pour le Français, maître du filet lors du premier set. Hélas ! il devait bien vite alterner coups d'éclat et coups tordus pour perdre le deuxième. Le scénario allait se reproduire pendant le troisième set, entièrement à l'avantage de Leconte et le quatrième, où le Français, après avoir gâché trois balles de match à 5-4, perdit cette manche et se voyait contraint de revenir samedi pour finir le match.

GERARD ALBOUY.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

- Chantal ROZIER, Alain JAMBRIN et Ulrich J.R. ont le très grand bonheur de faire part de la naissance de leur petit garçon et petit frère.

Alexis JAMBRIN-ROZIER, le 26 janvier, à Paris.

« Invenit ut non reperire, et tot d'un trouver les clés. »  
14, avenue des Arts, Le Parc, 94100 Saint-Mandé.

### Décès

- M. et M<sup>me</sup> Roger Dulon, M<sup>me</sup> Paul Guillot, leurs enfants, petits-enfants, parents, alliés et amis, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Pierre ARCOLEA, ancien combattant, croix de guerre 1939-1945, survenu le 28 février 1988 à Paris dans sa soixante-seizième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>, où l'on se réunira le lundi 8 février 1988, à 15 h 15.

NI fleurs ni couronnes. Il est rappelé le souvenir de

D<sup>e</sup> Suzanne ARCOLEA, née Tabbat, en épouse, décédée le 15 décembre 1979.

3, avenue Claude-Debussy, 92230 Gennevilliers.

- M. Joseph Boni et son fils Pascal, M. et M<sup>me</sup> Roger Schrepper et leur fille,

M. Lucien Tabliana, M. et M<sup>me</sup> Maurice Tabliana et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Roger Prigent et leur fille,

Le Dr et M<sup>me</sup> Edouard Tabliana, et leur fille,

M. et M<sup>me</sup> Raoul Tabliana, M. et M<sup>me</sup> André Halpain et leurs enfants,

Les familles parentes et alliées, ont le bonheur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Joseph BONI, née France Tabliana, survenue à Paris, dans sa cinquante-seizième année.

A la suite d'une courte et cruelle maladie.

L'information a eu lieu vendredi 5 février, au cimetière des Gonards, à Versailles, dans la sépulture familiale.

- M<sup>me</sup> René Cadet, M. et M<sup>me</sup> Raoul Roitner, M<sup>me</sup> Michèle Cadet, M. et M<sup>me</sup> Jean Cadet, leurs enfants et petits-enfants, ont le bonheur de faire part du décès de

M. René CADET, médaille militaire, croix de guerre TOE, survenue à Vallauris le 2 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obèques ont eu lieu en l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Vaires-sur-Marne.

Vaires, Boulogne-Billancourt, Chassy, Brezillac.

- François Dost, Jobanna Dost, Ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé, ont le bonheur de faire part de la disparition de

Jean DOAT, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et lettres, membre de la Société royale du Canada.

survenue le 4 février 1988 dans sa soixante-dix-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ty Bernard, 21660 Trévous-Trepaignac.

- M<sup>me</sup> Jean Lacroix, M. et M<sup>me</sup> Georges Meistermann, M. et M<sup>me</sup> Bernard Lacroix, Catherine, Dominique et Nathalie Meistermann, Jérôme et Vincent Lacroix, Et leur famille, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Jean LACROIX, Editeur, survenue à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 février à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Saint-James, 92200 Neuilly-sur-Seine.

- L'Association pour le développement des recherches auprès des universités de Grenoble. Les présidents des universités de Grenoble. Le président de l'Institut national polytechnique de Grenoble. Le président de l'Union nationale de l'école. Les chefs de services universitaires, membres correspondants, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Gaston SAUVAGE de SAINT-MARC, président de l'ADRE.

Les funérailles auront lieu, lundi 8 février, à 10 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Fozard, à Grenoble.

- M<sup>me</sup> Georges Scali, Ses enfants, Ses petits-enfants, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Georges SCALI, survenu le 4 février 1988, à Paris.

Les obèques auront lieu le mardi 9 février à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

NI fleurs ni couronnes.

Anniversaires

- Il y a un Louis DESCOINS, nous quitte.

« Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent. »

Soutenances de thèses

- Université Paris-VII, le mardi 16 février, à 14 heures, salle des Tables, tour 25, rue de Chaussée, M. Mohamed El Hannachi : « Syntaxe des verbes psychologiques de l'arabe ».

- Université de Reims, Champagne-Ardenne, le mercredi 17 février, à 14 h 30, salle du Conseil de l'université, faculté de droit, M. Hervé Guillaumin : « La rentabilité des entreprises industrielles et les conditions de la production ».

- Université Paris-I, le samedi 20 février, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M<sup>me</sup> Marjolaine Chevallier : « Pierre Pointet (1646-1719). Carrières et activités ».

- Université Paris-VII, le jeudi 25 février, à 14 heures, salle des Tables, tour 25, rue-de-Chaussée, M. Henri Portine : « Essai sur les modalités et la notion de catégorie modale : étude du marqueur « encore » ».

EN BREF

• Étrangers : deux guides juridiques. - Le GSTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), qui réunit des juristes et des travailleurs sociaux, publie, aux éditions de la Découverte, deux petits guides pratiques à l'usage du grand public, mais aussi des spécialistes : le Guide des jeunes étrangers en France, 110 pages, 48 francs, et le Guide des étrangers face à l'administration, 127 pages, 50 francs.

• Guide du consommateur. - Ou l'art de bien consommer en sept chapitres, c'est ce que propose le SID (Service d'information et de diffusion du premier ministre) et les éditions Albin Michel. Les dépenses quotidiennes (savoir acheter, faire les courses, etc.), votre argent, la maison, les assurances, le service, les transports, les vacances, les recours, mais aussi des modèles de lettres et environ cinq cents adresses utiles, tout ce qu'il faut savoir pour apprendre à faire jouer la concurrence.

\* Editions Albin Michel, 416 pages, 99 F (TTC).

• SEMINAIRE : « L'employeur nouveau de la compensation dans le commerce international ». Cette composition des échanges représente désormais quelque 20 % du commerce mondial. Pour en étudier les implications dans le cas de l'Égypte, Junior-Entreprise, école supérieure de gestion, organise le jeudi 3 mars à 14 heures, 25, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, une conférence complétée par un séminaire au Caire, du jeudi 31 mars au samedi 2 avril.

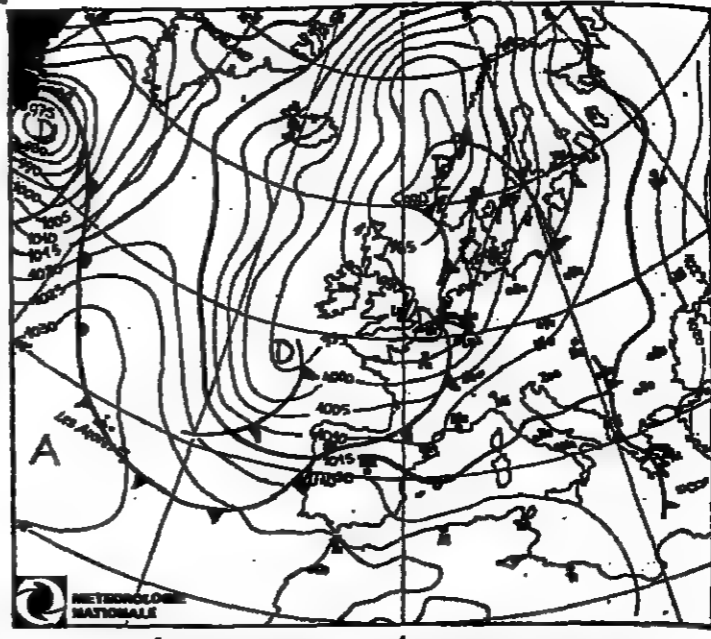
\* Junior-Entreprise de FESC, tél. : 43-36-96-61.

• Préparation du bicentenaire de la Révolution française. - Afin d'aider les collectivités territoriales à préparer la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris organise, du 9 au 13 février, un stage de formation d'animateurs et d'artistes : « Autour de la Révolution ». Au programme : l'apprentissage des pas de danses populaires au dix-huitième siècle ; les chansons des rues des années 1790 ; le montage de choros révolutionnaires. Le stage s'adresse aux amateurs éclairés ou semi-professionnels du chant chorale, du lyrique, de la chanson, du théâtre ou de la danse traditionnelle.

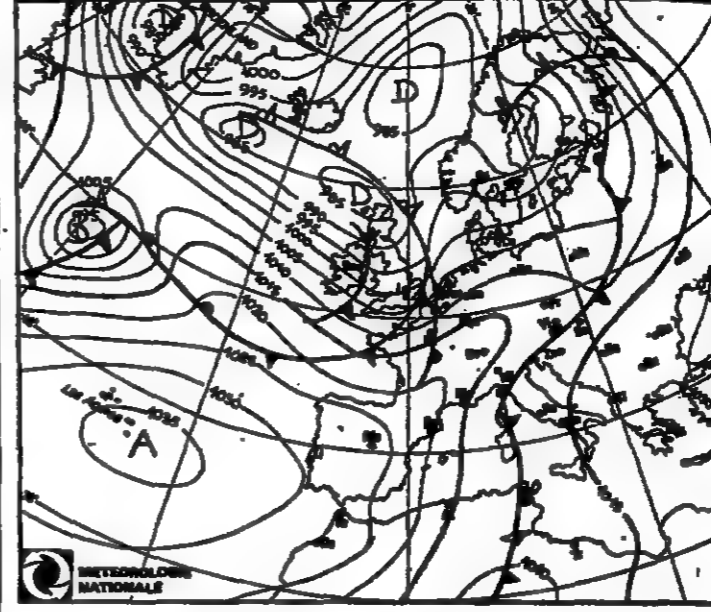
\* Renseignements : Direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris, service Jeunesse, 6-2, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris. Tél. : 45-84-12-05, poste 624.

# Météorologie

## SITUATION LE 6 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



## PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Évolutions prévues de temps en France entre le samedi 6 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

La fin de semaine sera marquée par l'enfoncement d'une masse d'air frais et plus sec en direction de l'Algérie. Mais à plus long terme, dès le début de samedi à dimanche, le flux atlantique doux et humide reprendra le dessus.

Dimanche matin, il pleuvra près des Pyrénées, sur le Languedoc, les régions méditerranéennes, le Lyonnais, la France-Cantabrie et l'Alsace. Il neigera en montagne au-dessus de 1 000 à 1 500 à 800 mètres sur les Alpes et les Pyrénées.

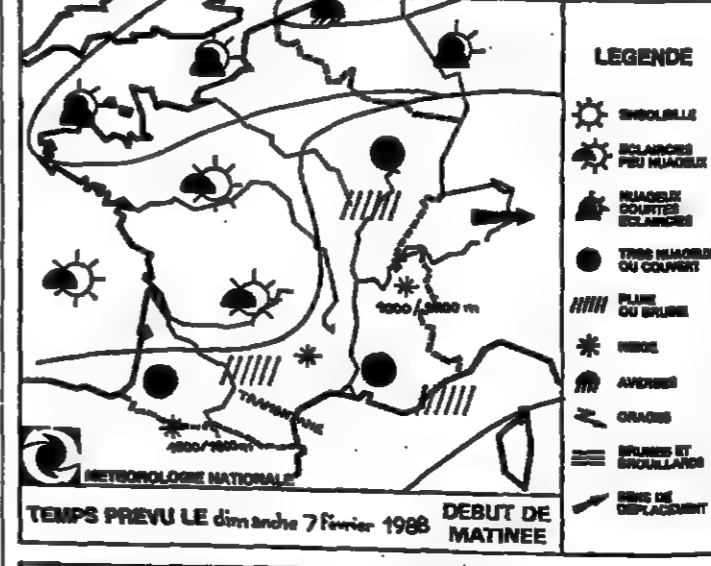
Les températures seront assez douces, 4 à 8 degrés au minimum.

Les pluies progresseront rapidement vers l'est. L'après-midi, le soleil prendra le dessus presque partout ; il pleuvra seulement en Corse et sur la Côte d'Azur et les Alpes resteront tout de même arrosées. Le Mistral et la Tramontane se mettront à souffler fort l'après-midi, 70 à 90 kilomètres/heure au point.

Sur les autres régions, on pourra profiter des éclaircies dès le matin. Les nuages seront un peu plus nombreux près de la Manche. Une averse se sera possible, en début de journée seulement, sur la Picardie. On pourra se méfier de la fraîcheur matinale, notamment des gelées blanches, au lever du jour sur le Limousin, les Pays de Loire, l'Orléanais et le Bassin Parisien. Les températures sous abri atteindront 3 à 6 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 1 à 4 degrés dans l'intérieur.

Le jour sera donc bien ensoleillé sur la majeure partie du pays. Mais l'après-midi le ciel va se voiler sur la Bretagne, les côtes de l'Atlantique, la Vendée et la Normandie. Le vent d'ouest deviendra fort sur le littoral. Des pluies arriveront dimanche soir sur les Flandres.

Les températures maximales sous abri seront en baisse par rapport à ces derniers jours : 5 à 8 degrés sur la moitié nord, 7 à 12 degrés sur la moitié sud. Ce sera plus doux deux jours.



TEMPÉRATURES MAXIMALES - minimales et temps observé		le 5-02-1988 à 6 heures TU et le 6-02-1988 à 6 heures TU								
FRANCE	TOUS	11	3	D	LOS ANGELES	21	6	D		
AMBOISE	14	6	C	TOULOUSE	18	3	P	LIDZHBOROUGH	5	0
BREST	15	8	P	FORTS-MYRE	30	19	A	HANOI	14	8
BOURDEAUX	18	8	P	ÉTANGER				MARACANI	19	6
BOURGES	12	7	C	ALGER	20	7	D	MEXICO	24	8
BREZILLAC	9	5	P	AMSTERDAM	10	3	P	MIAMI	8	3
CAEN	11	3	A	ATHÈNES	14	11	C	MONTREAL	-17	-23
CLERMONT-FERR.	13	7	P	BANGKOK	34	24	P	MOULIN	0	-1
COCHON	11	7	P	BARCELONE	20	11	D	NAGOYA	29	16
CREMONT-EN-VALE	9	6	P	BEIRUTE	13	3	P	NEW-YORK	3	-7
LILLE	10	3	P	BELIN	8	4	P	OSLO	4	3
LIMOGES	9	5	P	BIRMIINGHAM	9	3	A	PALM-SPRING	18	11
LIVON	11	5	P	LE CAIRE	21	9	P	PERIN	0	-10
MARSEILLE	15	9	D	CHENNAI	6	3	C	SINGAPOUR	29	24
MAZAMET	19	4	A	DARAB	22	15	D	BONNE	14	11
NANCY	8	7	A	DELHI	22	11	D	STOCKHOLM	5	1
NICE	15	7	P	DZIBIA	18	9	D	SYDNEY	22	13
NIMES	11	6	D	GENEVE	9	6	P	TOKYO	20	9
PARIS	11	6	D	GYANGZU	12	3	P	HANOI	18	8
PERPIGNAN	14	4	A	HAIPHONG	14	7	M	VARSOVIE	6	-1
RENNES	11	3	A	JERUSALEM	17	12	P	YOKOHAMA	10	3
STRASBOURG	12	8	P	LEONOR	10	1	C	YUENNE	10	1
STRASBOURG	8	7	P	LIORNAI	10	1	C			

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

# Le Monde sur minitel

## FLASH BACK

L'actualité de la semaine sur votre écran

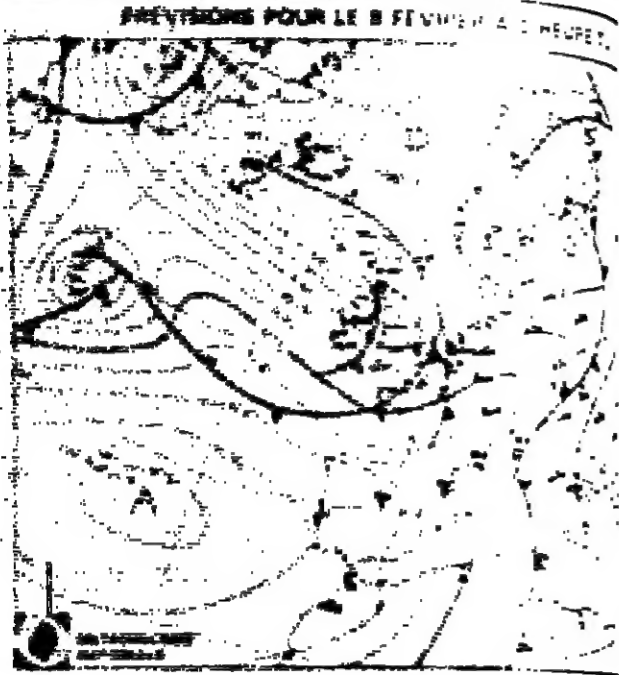
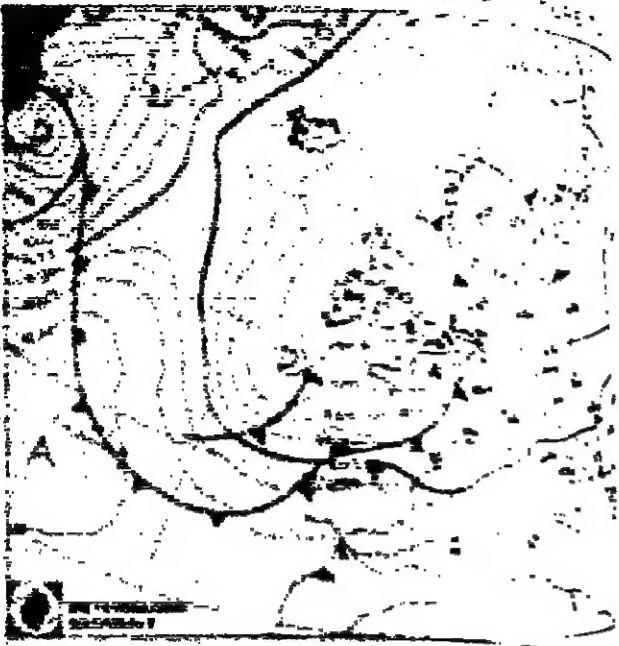
36.15 TAPEZ LEMONDE puis REP

Handwritten signature or text at the bottom of the page.



Météorologie

SITUATION LE 8 FÉVRIER



Une cinquantaine de salariés de la société Arbitrage SA, mises en cause dans l'affaire d'escroquerie au détriment de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), ont été licenciés, vendredi 5 février, pour raisons économiques.

Arbitrage SA, qui compte une soixantaine de salariés, opérant sur le marché obligataire et sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF) pour le compte de la JFA Buisson, qui a porté plainte contre les dirigeants d'Arbitrage à propos d'opérations fictives d'un montant de 80 millions de francs.

Table with multiple columns listing various financial data, possibly stock prices or exchange rates.

AFFAIRES

Les alliés de la Société générale de Belgique détiendraient 41% du capital

Dans la partie subtile et complexe des alliances et des trahisons, des attaques et des défenses, qui se jouent autour de la Société générale de Belgique, la bataille s'est quelque peu déplacée ces derniers jours. L'augmentation du capital qui devait avoir un rôle déterminant dans la stratégie défensive de la « vieille dame » belge est désormais laissée de côté, l'attention de la justice belge oblige. C'est sur le front de la Bourse, autrement dit du capital action, non augmenté, que se joue en ce moment la partie.

Face aux 18,6% que détient Carlo De Benedetti grâce aux participations de Cerus et de Dumenil-Léblé, les « alliés » de la Générale mettraient dans la balance 41% des parts. Dans ces 41%, Suez et ses actionnaires détiennent 15%, le groupe Lazard aurait relevé sa participation tout comme la CGE (qui aurait aujourd'hui de l'ordre de 4%). Un communiqué pourrait rendre public pendant le week-end ce « club » d'actionnaires de la Générale de Belgique. Il faut noter que, dans ce pourcentage, la holding de la rue Royale compte les quelque 2% de Gevaert, dirigé par André Leysen, jugé comme un ami fiable, même si nul n'ignore qu'il discute aussi avec M. De Benedetti. Un communiqué de Cerus affirme d'ailleurs que la discussion du 5 février s'est avérée « cordiale et constructive », s'est « concentrée sur les points de convergence des projets industriels » et que les deux hommes souhaitent des conditions de clarté.

Cerus, en cas de succès de son OPA, disposerait quant à lui de l'ordre de 35%. Si les alliances devaient rester ce qu'elles sont, on désignerait ainsi le « noyau dur » d'actionnaires qui accompagnera la Générale après la sortie de crise où Suez, Gevaert... et De Benedetti pourraient jouer un rôle majeur pourvu que ce dernier ne continue pas d'exiger le contrôle de l'entreprise belge. Une manière de dire que si l'industriel italien n'a pas perdu la bataille, sa victoire finale semble aujourd'hui difficile.

Les « chevaliers blancs »

La prudence reste cependant de rigueur. D'abord, des renversements d'alliances ne sont jamais complètement exclus. L'entrée en lice de Paribas au côté de Cerus ferait vraisemblablement basculer Gevaert du côté de Carlo De Benedetti (Paribas étant, via la Cobepa, actionnaire de Gevaert). Même si c'est une hypothèse qui paraît peu vraisemblable rue Royale. La « vieille dame » aurait-elle expliqué aux autorités françaises qu'une intervention de Paribas pourrait entraîner un changement de majorité dans la Compagnie luxembourgeoise de télécommunications (CLT), une entreprise pivot dans la politique française de

communication ? Ou les intérêts communs qui lient parfois Paribas et la Générale de Belgique sont-ils suffisamment dissuasifs ? L'autre inconnue réside dans le rôle de la justice belge. Carlo De Benedetti a porté plainte contre les achats massifs de titres par les alliés de la Générale (les principaux protagonistes n'ayant quant à eux pas le droit d'acheter). On affirme même dans ce camp-là que ces « chevaliers blancs » défendeurs de la « vieille dame » ne seraient pas désintéressés et se seraient vu promettre que des appartements ou une participation, qui dans les assurances générales, qui dans Petrofina. Une assertion qui provoque la colère de M. Etienne Davignon, l'un des hommes forts de la SOB. « Je détiens formellement ces assertions, dit-il. M. De Benedetti devrait comprendre, puisqu'il s'intéresse à nos activités, que d'autres que lui s'y intéressent aussi. »

BRUNO DETHOMAS.

SOCIAL

Le syndicat CFDT de l'ANPE, M. Séguin et les TUC

Opération politique ?

« Opération politique », la publication, par le syndicat CFDT de l'Agence nationale pour l'emploi, de la lettre de M. Séguin demandant la radiation des jeunes chômeurs demandeurs d'emploi qui refuseraient un travail d'utilité collective (Le Monde du 5 février) ? C'est ce qu'a affirmé le ministre des affaires sociales à plusieurs reprises, en cours de son voyage aux Antilles et en Guyane, affirmant aussi qu'il ne comprendrait pas le bruit fait par cette publication. Et de se poser en victime de son propre succès dans la lutte contre le chômage.

La tentation est toujours forte — notamment à l'approche d'une échéance électorale — de renforcer les effets du traitement social par des radiations de l'ANPE. On l'a vu en 1980. Aujourd'hui, M. Séguin, convaincu, avec raison, que le traitement social du chômage est inévitable, indispensable, a obtenu un effort considérable du gouvernement. Peut-il jurer que cette action soit dépourvue d'arrière-pensées ?

La réaction de M. Séguin est compréhensible. La lettre a provoqué de vives réactions de pratiquement tous les syndicats, qui l'ont jugée « inacceptable ». Certains, à FO, à la CFDT, à la CFTC ou à la CGC, trouvent que M. Séguin « va fort », comme dit M. Bergeron, ont souligné les risques des consignes ministérielles, en contradiction avec la démarche même de « traitement social » du chômage. M<sup>me</sup> Nicole Notat, par exemple, pour la CFDT, a observé que « les mesures comme les TUC sont utiles quand elles procèdent d'une démarche d'insertion des jeunes chômeurs, mais changeraient de nature si elles devenaient une obligation, avec sanction à la clé ». Mais la CGT, évidemment, a haussé le ton, M. Delouchat parlant de « documents indignes » et annonçant « des cascades de pressions qui vont aboutir à la radiation massive et arbitraire de demandeurs d'emploi ». L'opposition y a trouvé, naturellement, une bonne occasion. M. Lionel Jospin dénonçant la transformation des TUC en « travaux obligatoires ».

Le « traitement statistique »

Les TUC, sont par nature, ambigus : il s'agit tout à la fois d'occuper de jeunes chômeurs, de leur fournir un premier contact avec le monde du travail, mais aussi, comme pour l'ensemble du « traitement social » du chômage, de dégonfler les statistiques. On retrouvait déjà cela, comme l'a fait remarquer le ministre des affaires sociales, dans la circulaire de M. Delebarre du 23 octobre 1984. Mais les instructions de ce dernier étaient plus restrictives : la radiation n'était envisagée qu'après « un examen approfondi » pour les « bénéficiaires

REPÈRES

Chômage

Augmentation en décembre dans la CEE

Selon les statistiques mensuelles publiées par Eurostat, le nombre de chômeurs inscrits dans la Communauté européenne a augmenté fin décembre de 2,6% en données brutes par rapport à fin novembre, en raison notamment de la dégradation de l'emploi en RFA (+ 8,2%), au Danemark (+ 7,2%) et en Grèce (+ 24%). En revanche, le nombre a diminué de 1,6% par rapport à décembre 1986, en raison notamment de baisses sensibles en Grande-Bretagne (- 16,5%), au Portugal (- 15,8%) et en Belgique (- 8,6%), alors qu'il s'est accru en Italie (de 5,2%), en Espagne (de 4,2%) et en RFA (de 4,1%). En France, le nombre de chômeurs est resté presque stable, en baisse de 0,5% seulement.

En moyenne annuelle, le chômage a diminué en 1987, par rapport à 1986. Mais cette baisse a plus souvent concerné les hommes que les femmes. Par rapport à la population active, les taux de chômage étaient de 19,2% en Irlande, de 14,2% en Italie, de 12,2% en Belgique, de 11,9% aux Pays-Bas, de 11,2% en France, de 10,8% en Espagne, de 8,1% en RFA, de 7,8% au Danemark, de 7,4% en Grèce et de 1,5% au Luxembourg.

Stabilisation aux Etats-Unis en janvier

Après avoir baissé pendant presque toute l'année 1987, le taux de chômage est resté stable en janvier à 5,8% de la population active, son niveau le plus bas depuis 1979. Mais le rythme des créations d'emplois a sensiblement diminué par rapport à décembre dernier, selon le département du travail. Les Etats-Unis ont compté 155 000 nouveaux emplois en janvier, alors que le moyenne mensuelle était de 200 000 durant le dernier trimestre 1987. Au total, le nombre des chômeurs dépasse les sept millions.

En janvier, le taux de chômage était de 5% dans la population blanche, de 12,2% parmi les Noirs, et de 7,2% pour les Hispaniques, a indiqué le département du travail, qui a précisé que le nombre des emplois dans les services s'était stabilisé. Les créations dans l'industrie se sont ralenties et l'emploi dans le secteur de la construction et des mines a baissé.

Commerce extérieur

Triplement du déficit italien

Le déficit commercial italien a plus que triplé en 1987, pour atteindre le niveau record de 11 138 milliards de francs (15,2 milliards de dollars), annonce l'Institut central de statistiques. Les importations ont augmenté de 8,5% par rapport à 1986, pour représenter 161 587 milliards de francs, alors que les exportations ne progressaient que de 3,5% pour atteindre 150 449 milliards.

Bénéficiaire de la reprise de la collecte sur les livrets d'épargne

La Caisse des dépôts a traversé sans dommage la tourmente boursière

Présentant plus tôt qu'à l'habitude un premier bilan de l'activité de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour l'année écoulée, son directeur général, M. Robert Lion a indiqué, jeudi 4 février, que 1987 aura été, pour son groupe et malgré la crise boursière, « positive en terme d'activités » et « décisive au plan de sa modernisation ».

Chargé de centraliser l'épargne sur le livret A destiné au financement du logement social, la Caisse des dépôts avait multiplié, au début de l'an dernier, les cris d'alarme face au désintérêt des Français à l'égard de cette forme de placement. Elle a finalement été entendue. A partir du mois de mai dernier, la collecte sur livrets d'épargne (livret A, B et livret d'épargne populaire) s'est nettement redressée. Tous une série de facteurs y ont contribué : la mobilisation des réseaux de collecte, le relèvement du plafond et la crise boursière notamment.

Alors que le montant total des dépôts sur livrets d'épargne avait baissé de 1,6 milliard de francs en 1986 (une « première » historique), l'encours a repris sa progression l'an dernier, avec un gonflement de 30 milliards (+ 4%). Mais le total des retraits est encore resté supérieur à celui des dépôts (de 3,4 milliards). Ce sont les intérêts recapita-

lisés (33,4 milliards) qui ont permis cette augmentation de l'encours. Pour M. Robert Lion, il est encore « aventureux de parler d'un retournement durable ».

Dans la gestion de ces fonds, la Caisse des dépôts a recherché à en améliorer la liquidité. La part des actifs financiers mobilisables a été relevée de 10,9% fin 1986 à 15,1% fin 1987. Elle a pour cela réduit sensiblement ses prêts à long terme (sur livret A), notamment aux collectivités locales, le relais étant pris par le Crédit local de France et le réseau Ecureuil à partir de leurs réseaux banalisés. Elle a ensuite réduit son stock de prêts anciens à travers différentes techniques comme la « titrisation », c'est-à-dire la conversion de prêts en valeurs mobilières. Elle a enfin réalisé d'importants placements en actifs financiers. Ses placements nets se sont élevés l'an dernier à 46,4 milliards de francs. En 1986, les désinvestissements avaient dépassé les investissements nouveaux de 3,7 milliards de francs.

Une politique naturelle

A propos de la présence du groupe sur les marchés financiers, M. Lion a rappelé que la Caisse, investisseur institutionnel prenant des positions à long terme, avait contribué, en 1987, à assurer la

liquidité du marché parisien. Il a à nouveau démenti les rumeurs qui avaient couru, à l'automne dernier, sur des pertes qu'aurait subies la CDC sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers). Il a enfin justifié « la politique active d'achats de titres effectués par la Caisse, dans un contexte boursier fortement baissier. Elle est naturelle dès lors qu'elle est sélective, c'est-à-dire attentive à l'appropriation portée sur la valeur des titres ».

La chute des marchés financiers a naturellement affecté le portefeuille propre de valeurs mobilières de la Caisse. La décade a été inférieure à celle du marché et le portefeuille contient encore d'importantes plus-values latentes, ont estimé les dirigeants du groupe. En outre, « des provisions ont été constituées selon les normes habituelles ».

Au total, grâce à un développement de son rôle d'intermédiaire financier et à un redressement « plus rapide que prévu » de ses filiales techniques, regroupées désormais au sein du groupe C3D (Caisse des dépôts-développement), les résultats de la CDC (section générale) devraient être, pour 1987, « du même ordre de grandeur » qu'en 1986, de 5% à 10% inférieurs au niveau élevé atteint l'an dernier (2,9 milliards de francs après contribution volontaire à l'Etat, l'équivalent de l'impôt sur les sociétés pour la Caisse).

E. I.

Wagons-lits rachèterait Europcar

Le groupe Wagons-lits et Renault mettent au point les termes de la cession de la filiale de Renault spécialisée dans la location de véhicules Europcar, à la société franco-belge. Cet accord permettrait à Renault de se recentrer sur ses activités automobiles et à Wagons-lits, de diversifier les siennes. L'entreprise Europcar a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1987 et un bénéfice de 50 millions.

Schneider détiendrait plus de 10% de Télémechanique

Schneider SA, qui a annoncé, le jeudi 4 février, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur Télémechanique, ne devrait dévoiler qu'en début de semaine prochaine le prix auquel il propose de payer la majorité du capital de l'entreprise. Mais il détiendrait déjà une participation comprise entre 10% et 15% dans Télémechanique, grâce à des acquisitions en Bourse opérées avant la suspension des cotations. Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, ne devrait déclarer que le lundi 8 février aux autorités boursières qu'il a franchi le seuil des 10% se conformant ainsi au règlement qui lui donne un délai de cinq jours boursiers pour le faire.

Après les importantes transactions enregistrées le mercredi 3 février portant sur 6,4% du capital de Télémechanique, 58165 actions (3,6% du capital) ont changé de mains le 4 février, malgré la suspension des cotations. Cette opération a été faite grâce à une procédure connue sous le nom de « dès le » qui permet d'effectuer le lendemain — et au cours de la veille — une opération qui n'a pu être menée pour des raisons techniques la veille.

A la fin de la semaine, Télémechanique semblait toujours aussi déterminée à se défendre et se préparait à mettre le week-end à profit pour fournir ses armes. Par ailleurs, le titre Schneider, qui avait été très demandé le 4 février (les transactions avaient porté sur 431 000 actions), a été moins échangé le 5 février (23 400 titres ont changé de mains). Néanmoins son cours a progressé de 8,1% pendant la séance. Les spécialistes voient dans sa hausse (11,1% en deux jours) un effet de la « bonne nouvelle » que constitue l'OPA sur Télémechanique. Toutefois certains faisaient un rapprochement entre l'intérêt suscité

Schneider détiendrait plus de 10% de Télémechanique

par le titre Schneider et la forte hausse, vendredi 5 février, de Navigation Mixte, qui avait acheté en 1986 des titres Schneider.

A la veille du week-end, l'intersyndicale (Force ouvrière, Confédération autonome du travail et CGC) de Télémechanique est montée au créneau pour s'opposer à l'attaque de M. Pineau-Valencienne sur leur entreprise. Pour elle, cette opération constitue « un non-sens économique et social ». « A une époque où l'on parle de construire l'Europe, de reconquérir les 10% et 1 200 000 emplois de notre marché intérieur que nous avons perdus dans les dix dernières années, il est inconcevable que, sous couvert de rationalisation, des moyens financiers soient utilisés à des fins spéculatives », déclare notamment l'intersyndicale.

FRANÇOISE VAYSSÉ.

ÉTRANGER

Hausse de 30% du bénéfice des instituts de crédit espagnols

Les banques privées espagnoles ont amélioré de 30,7% leurs bénéfices avant impôt qui se sont inscrits à 305,63 milliards de pesetas (15,25 milliards de francs) en 1987, indique l'association de la Banque privée espagnole.

Parmi les grands instituts de crédits, les résultats sont les suivants : Bilbao, (+ 30,1%) ; Vizcaya, (+ 31,2%) ; Banco español de Crédito, (pas de bénéfices comptabilisés en 1986 en raison d'une restructuration) ; Santander, (+ 23,5%) ; Popular, (+ 33,3%).

CONJONCTURE

Les détails de l'indice des prix

Les services ont allègrement dérapé l'an dernier.

En France, la hausse des prix de détail a été l'année dernière la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1967 (1986 exclu) : + 3,1% en moyenne annuelle, soit exactement la même hausse qu'un glissement (1). En 1986, la hausse des prix en moyenne annuelle avait été de 2,7% (2). Mais ce résultat étonnant s'était expliqué par l'exceptionnelle dégringolade des prix de l'énergie (- 12,7%), beaucoup plus forte qu'en 1987 (- 3,1%).

L'INSEE fournit dans son bulletin « Informations rapides » du 4 février, les principaux postes de hausses enregistrées l'année dernière en moyenne annuelle :

Baisse de l'excédent commercial sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a reculé de plus de 8% en 1987 pour représenter 13,9 milliards de rands (40 milliards de francs) annonce les services gouvernementaux de statistique. Cet amoindrissement est attribué, par le vice-gouverneur de la Banque centrale, M. Jan Lombard, à la poussée de 7% des importations due à la reprise de l'économie. Les exportations, pour leur part, n'ont progressé que de 1,32%. M. Lombard s'attend qu'en 1988 le solde positif de la balance commerciale se réduise encore.

+ 1,8% pour l'alimentation (+ 3,5% en 1986) ; + 2% pour les produits manufacturés (+ 0,8% seulement en 1986 du fait, on le vu, de la très forte baisse des prix du poste combustible-énergie). Les services, quant à eux, ont fait de terribles progrès : l'indice, ont augmenté fortement : + 5,9% après + 4,7% en 1986.

Un certain nombre de produits ont vu en 1987 leurs prix évoluer de façon « anormale », c'est-à-dire très différemment de la moyenne. Dans l'alimentation, alors que la hausse générale a été de 3,1% on relève la pâtisserie (+ 5%), la viande de veau (+ 6%), les œufs (+ 7,6%), les légumes frais (+ 10,4%), le chocolat en tablettes (+ 5%). En sens inverse, des prix baissent considérablement : les corps gras (- 4,9%) du fait des huiles (de 8 à 15,1% à - 19,7% selon leurs composants) et des margarines (- 10%). Autres baisses spectaculaires : les fruits frais (- 3,3%), le café en grains (- 14,7%), le thé (- 3,6%).

Parmi les produits manufacturés, les écarts à la moyenne (+ 2%) sont beaucoup moins importants. On trouve en assez forte hausse : les costumes (+ 6,2%), les pull-overs (+ 6,1% pour les hommes, + 8% pour les femmes), la mercerie (+ 8%), le petit appareillage de cuisine (+ 6%), la vaisselle de

porcelaine (+ 7%), les appareils de cuisine (+ 5,8%). En très forte hausse on ne relève guère que les allumettes (+ 19,2%). De nombreux prix baissent : savons de toilette (- 1,4%), appareils photos (- 1,3%), radios (- 5,5%) et bien sûr le fioul (- 7,6%) et le gaz (- 19,4%).

Restent les services dont l'augmentation moyenne a été très forte (+ 5,9%) du fait des nombreux ratrapages qui se sont produits depuis la libération totale des prix décidée par le gouvernement fin 1986-début 1987. Les plus fortes hausses viennent des postes « ramonage et contrats d'entretien du logement et des appareils ménagers » (+ 8,2%), rassemblement (+ 8,4%), blanchissage (de + 7,5% à + 11,3% selon que le service est rendu au poids ou à la pièce), coiffeur (+ 9,8%), garagistes (+ 12,2%), chambres d'hôtels (+ 10,2%), café (+ 9,1%), auto-écoles (+ 9,3%), spectacles (+ 10,3%), la palme revenant aux théâtres (+ 11,3%), frais de scolarité (+ 7,2%) suivi de séminaires (+ 12,2%). Les services n'offrent qu'une seule baisse en 1987. Il faut donc la citer : c'est celle de la redevance télévision (+ 4,7%).

Regardons la télévision et n'envoyons plus de télégrammes.

(1) De décembre 1986 à décembre 1987, (2) De 2,1% en glissement.



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**R**ien n'est éternel, pas même le pire. Seize semaines après le krach d'octobre, la baisse a déferlé à la rue Vivienne, pour laisser la place, 6 mètres, à la hausse. Quelle hausse ! Parcourons sans faiblesse le mouvement à été si régulier et si rapide que, en cinq jours, la Bourse a monté de 10 %, reprenant ainsi tout le terrain perdu en janvier pour se retrouver à la cote départ de 1988. Il faut remonter à la dernière semaine de l'été 1988 (du 17 au 21 mars), c'est-à-dire à l'époque de la splendeur du marché, pour retrouver une performance revêtant un pareil éclat.

Réaction technique à l'affaiblissement des cours depuis le fameux lundi noir ? C'est la première réflexion qui vient à l'esprit. Ce facteur a, indubitablement, joué. L'indice CAC était arrivé au niveau de la cote 250, considérée par les analystes comme un premier seuil de résistance difficile, mais évidemment pas impossible à briser, vu la faiblesse de la Bourse.

L'attachement des ventes en provenance, notamment des grands fonds de retraite américains, est arrivé à point nommé pour favoriser cette reprise. Tout, du reste, comme la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis avec la réduction du « prime rate » bancaire et des taux longs sur le marché américain du crédit, a contribué à relancer la machine.

Mais il n'était pas évident, malgré tout, que, échauffés par trois mois et demi de chute des cours presque ininterrompue, les investisseurs, grands et petits, soient disposés à remplacer de l'argent sur les marchés des actions.

Au contraire, et tous les recensements le prouvent, les capitaux, actuellement abondants après les versements échelonnés en janvier sur les titres indésirables et le remboursement du 7 % 1973 — au total pour plus de 65 milliards de francs —, refluent vers les valeurs à revenu fixe et les SICAV à rachat. Cette semaine, le marché obligataire a littéralement brisé les plaques, tandis que le MATIF faisait encore un bon bout de chemin avec le pair.

Il n'y avait, du reste, pour se convaincre de l'intérêt, 6 combien médiocre ! rencontré par les placements actions, que de regarder du côté des transactions. Lundi, les contrats d'affaires sur les valeurs françaises furent inférieurs à 900 millions de francs et à peine supérieurs au milliard le lendemain. Une relative marotte quand les cinq premières lignes comptent déjà pour la moitié.

## Le fantôme de l'OPA

Mais le paysage allait inévitablement se modifier. Mercredi, le marché retrouvait soudain sa vigueur du bon vieux temps, avec plus de 2 milliards de francs d'échanges. Jeudi et vendredi, il ne redifiait pas son effort.

C'est que, lentement mais sûrement, après avoir contaminé New-York et Londres, la fièvre des OPA s'est mise, ces derniers jours, à ronger la Bourse.

La page Martell, dévot par le canadien Seagram, à peine tournée, Télécom, à son tour, a fait l'objet de convoitises de Schneider. Le groupe, dirigé par M. Pincus-Valencia, est tout juste le temps de dévoter ses intentions inamicales, que les esprits s'échauffent immédiatement. Mercredi, mais plus encore jeudi et vendredi, les hostilités, sur des rumeurs invérifiables, se sont à peine OPA portées.

A les entendre, avec la formidable dépréciation du patrimoine industriel favorisée par la crise financière, le fantôme de l'OPA traîne partout. Les événements, il est vrai, ont paru leur donner raison. Avec le gonflement des échanges, toutes les valeurs susceptibles d'être achetées par des investisseurs, toutes celles également dans une posture telle que toute offre pourrait exciter, se sont mises à bouillir également (voir ci-dessous le tableau des plus fortes variations). Les noms ? La plupart des entreprises retenues comme « opérables » dans la lettre d'information publiée en décembre par la charge Jacques François-Dufour — Jean-Louis Kervin et C<sup>o</sup>, se sont mises en avant.

Il y en a vingt : Accor, Havas, Arjomari, Ansedat-Rey, Auxiliaire d'Entreprises, CFAO, Club Méditerranéen, Crouzet, Darty, DMC, Epoca-Bertrand Favre, Fagot, FM Latémo, Lyonnais des eaux, Pollet, Guyonne et Goussier, SFIM, Signaux, Soumerai-Albert et... Télécom, dont la cotation a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Mais au moins quatre d'entre elles (Arjomari, Ansedat-Rey, Crouzet, DMC) se sont déchaînées. Cependant, la vedette est incontestablement revenue vendredi à la Navigation mixte (+ 20 %), autre candidat potentiel au rachat, paraît-il, que la Compagnie du Midi, dans une forme pourtant splendide elle aussi (+ 15 % vendredi et + 53 % sur la semaine) n'a pas réussi à lui ravir.

## Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 février

Dans les trévas, le nom de L'Air liquide était aussi prononcé, dont le plus gros actionnaire est la Caisse des dépôts et consignations avec 4,8 % des titres. Il s'agit là d'un bien plus gros poisson, mais « pas forcément d'importance », assurait un boursier. L'action Air liquide, pour Florent se fait petite dans ses coins. On a également parlé des Doctes de France. Mais après une pointe, le titre a fait marche arrière.

Bref, Schneider était lui-même désigné. « Dans ce cas, ce serait une OPA canin », disait un fondé de pouvoir. Les boursiers sont décidément insupportables. Bref la Bourse a été dans un bel état d'excitation, qui lui a permis de faire des miracles. Car dans l'intervalle des ventes bénéficiaires avaient commencé à se produire. Instruits par l'expérience, les investisseurs ne laissent plus passer deux jours de hausse sans se dégaier pour capoter leurs gains. Tout le papier a été ramassé.

Mais déjà dans ce climat de psychose, des voix s'élevaient pour crier casse-cou. « C'est un marché de professionnels hautement spéculatif », disait vendredi soir un gérant de portefeuille indépendant, rendu inquiet par tout ce remue-ménage. « Si le soutien résiste, on reverra les plus les [valeurs] », pronostiquait-il.

Possible. Mais cette semaine les professionnels ont eu le sentiment qu'un déclic s'était produit et que, peut-être, une page de l'histoire de la Bourse venait à nouveau d'être tournée. Un grand nombre d'entre eux l'affirment.

Si les excès à la hausse appartenaient désormais au passé, rien n'interdit de penser que, maintenant, bien purgé, le marché va s'engager sur la voie, plus difficile, certes, mais plus saine d'une plus grande orthodoxie financière. Les critères d'appréciation des entreprises ne seront probablement plus les mêmes à l'avenir. Mais dans un monde en constante évolution, il est difficile de conserver des instruments de mesure devenus inadéquats. Si, comme les spécialistes le croient, la fièvre des OPA sévit en 1988, et modifie le paysage industriel, de nouvelles stratégies vont s'élaborer en prévision du grand marché unique de 1993. Leur mise en place commence sans doute.

L'historique retiendra aussi de cette semaine, peut-être est-ce un signe, la privatisation réussie de Matra, qui compte 300 000 actionnaires de plus. La cotation du titre reprendra lundi 8 février.

ANDRÉ DESSOT.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Affourdissement**  
Wall Street a reperdu ces derniers jours les forces qu'il avait retrouvées la semaine précédente. De repli en effacement en passant brièvement par des phases d'équilibre, la Bourse new-yorkaise a fléchi de 2,4 %. Vendredi, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 910,48 (contre 1 958,22 le 29 janvier).

C'est surtout la peur de la récession, qui a rendu le marché friable. Elle a été avivée par les dernières statistiques économiques : baisse des ventes de maisons individuelles en décembre (- 6,2 %), repli le même mois du principal indicateur économique (- 0,2 %), chute de la création d'emplois.

En outre, l'accueil plutôt frais réservé par les investisseurs étrangers (notamment surtout) à l'opération de refinancement du Trésor américain a inquiété les milieux financiers. Du coup, la baisse des taux d'intérêt est passée au second plan.

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Alcoa	41 1/8	40 3/4
Allgas (ex-UAL)	71 3/4	71
ATT	36	28 3/4
Boring	45 3/4	45 3/4
Chase Man. Bank	22 7/8	22 7/8
De Post de Nevers	82 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	43 1/2	43 1/2
Exxon	42	39 3/4
Ford	42 3/4	40 3/4
General Electric	45 1/8	42 3/8
General Motors	45 7/8	43 1/8
Goodyear	26 7/8	27 1/8
IBM	112 5/8	107 7/8
ITT	47 1/8	45 7/8
Mobil Oil	44 1/2	42 1/2
Pfizer	54 5/8	52 5/8
Schlumberger	32 3/4	32 1/2
Tenaco	37 3/8	37 3/8
Union Carbide	20 3/4	21 1/8
USX	30 3/4	30 1/2
Westinghouse	50 1/4	48 5/8
Xerox Corp.	54 1/4	53 3/4

### LONDRES

Moins 3,4 %

Le London Stock Exchange a retrouvé, ces derniers jours, une certaine morosité. La décision inattendue prise par la Banque d'Angleterre de relever son taux directeur à 11,5 %, a été un arête-gout d'amertume. Face à la détente observée sur le front monétaire aux États-Unis, d'un vendredi à l'autre, la baisse a été d'environ 3,4 %. Elle a toutefois perdu une partie de sa signification vu la faiblesse de l'activité.

Indices FT du 5 février : Industriels, 1 371,1 (contre 1 433,7) ; mines, 251 (contre 261,5) ; fonds d'Etat, 89,08 (contre 89,72).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Benchmark	471	469
Bovril	275	264
Brit. Petroleum	265	256 1/2
Charter	305	303
Comrade	326	312
De Beers (*)	8 5/8	8 1/8
Free Gold (*)	19 3/8	19 1/8
Globe	10 41/64	9 9/8
Gr. Univ. Stores	16 7/8	16 3/4
Imp. Chemical	10 49/64	10 15/64
Shell	18 17/32	18 1/16
Unilever	507	479
Vickers	165	157
War Loan	96 13/16	96 11/32

(\*) En dollars.

### FRANCFORT

**Redressement**  
Février a mieux commencé à Francfort que janvier n'avait fini. Une certaine bonne humeur a régné sur le marché allemand, où les valeurs vendues ont trouvé de l'allant. A la veille du week-end, la hausse moyenne des cours atteignait 4,3 %. L'intérêt s'est surtout concentré sur les secteurs de l'automobile, des grands magasins et de l'électrotechnique (Siemens). Les chimiques et les bancaires n'ont cependant pas désemparé. Les actions du groupe britannique de la communication Maxwell Corp. Pic ont été introduites le 5 février. Un cours de 8 DM a été inscrit.

L'indice de la Commerzbank du 5 février : 1 259,7 (contre 1 207,9).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
ABG	170,69	188,59
BAIF	223	227,50
Bayern	237,10	247,10
Commerzbank	193,50	206
Deutschebank	359	385,38
Hochtief	237,60	247
Karstadt	325	378
Mannmann	105,36	109
Siemens	325	353
Volkswagen	263	288,80

### TOKYO

**A l'équilibre**  
Le Kabuto-Coo a beaucoup béni cette semaine sur l'attitude à adopter. Tantôt en légère hausse, puis en légère baisse, il s'est finalement immobilisé samedi au fin de matinée au voisinage immédiat de son niveau du 30 janvier dernier. Plusieurs jours de calme, les ventes des petits porteurs ont été marginées. Mais elles n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Les investisseurs attendent la publication, le 12 février, des résultats du commerce extérieur américain pour décembre.

Indices du 6 février : Nikkei, 23 719,1 (contre 23 719,13) ; général, 1 927,73 (contre 1 929,50).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Alcatel	476	490
Bridgestone	1 258	1 268
Canon	947	940
Fuji Bank	3 300	3 260
Honda Motor	1 360	1 360
Mitsubishi Elec.	2 210	2 218
Mitsubishi Heavy	561	569
Sony Corp.	4 700	4 600
Toyota Motor	1 870	1 850

### Alimentation

	5-2-88	Diff.
Béghin-Sey	315	+ 17,20
Bouygues	1 880	+ 120
BSN	3 528	+ 138
Carrefour	2 245	+ 124
Casino	113,30	+ 2,30
Eurocom	2 580	+ 520
Guyenne et Gers	493,50	+ 103,50
Leclerc	1 480	+ 150
Martell	3 450	+ 280
Molt-Himmey (1)	1 482	+ 133
Nestlé	33 890	+ 1 320
Occidentale (G&P)	71	+ 85
Olda-Caly	204	+ 8,60
Pernod-Ricard	641	+ 33
Primo	1 229	+ 21
St-Louis-Bouillon	951	+ 7
Suez Parler	543	+ 62

(1) Compo de 9 F.

### Bâtiment, travaux publics

	5-2-88	Diff.
Auril d'entr.	841	+ 155
Bouygues	769	+ 29
Chemin Français	741	+ 37
Dumez	471	+ 70,90
GTM	349	+ 39
J. Lafont	695	+ 59
Lafarge	1 072	+ 184
Missions Pétrol	37,50	+ 2,35
Poitier et Chausson	377	+ 46
SCREG	535	+ 80
SGE-SB	23,40	+ 2,45

### Banques, assurances

#### sociétés d'investissement

	5-2-88	Diff.
Bail Equipement	271	+ 16
Banque (C&S)	378	+ 66
Cedex	659	+ 57
Chargers SA	705	+ 97
CFI	885	+ 100
Eurofance	341	+ 9
Hélas (LA)	445	+ 41
Inus. P. Mouton	286	+ 11
LocalFinance	372	+ 7
Loire	26	+ 4
Midi	1 411	+ 481
Midland Bank	163	+ 2,90
O F F	845	+ 61
Paris de réim	336	+ 25
Prêtatill	1 899	+ 34
Schneider	295	+ 54
Suez (Cie fin.)	235	+ 43,10
UCB	147	+ 19,50

### Produits chimiques

	5-2-88	Diff.
Inst. Minéral	2 500	+ 47
Labo. Bell.	9602	+ 127
Rosnel UC	5751	+ 85
BASEF	758	+ 20
Boyer	328	+ 20
Hochst	823	+ 43
Imp. Chimie	105,80	+ 8,30
Norsk Hydro	138,30	+ 1,30

### Filatures, textiles, magasins

	5-2-88	Diff.
André Rouffière	198	inch.
Agache (Fin.)	1 475	+ 77
BHV	263	+ 13,10
CPAO	1 851	+ 61
Danone-Servicos	1 448	+ 12,20
Darty	302,50	+ 28,50
DMC	514	+ 112,90
Galeries Lafayette	728	+ 145
La Redoute	2 940	+ 65
Novallas Galeries	298	+ 48,50
Printemps	370	+ 68
SCOA	48,50	+ 1,50

### Matériel électrique services publics

	5-2-88	Diff.
Alcatel	1 870	+ 145
Alstom	225	+ 21
CEB	1 308	+ 12,20
Crouzet	196	+ 63,40
Général des Eaux	974	+ 78
IBM	623	+ 12
ITT	229,50	+ 6,50
Legrand (1)	2 096	+ 17
Lyonnais des Eaux	1 024	+ 72
Mécatra	1 018	+ 32
Moteurs Lavo-Siemens	438	+ 90
Mouton	41	+ 3
PM Latémo	717	+ 99
Schneider	749	+ 63
Schlumberger	186,50	+ 8,60
SEB	598	+ 35
Siemens	1 178	+ 110
Sigmas	366	+ 20
Thomson-CSF	135	+ 22,70

(1) Compo de 17 F.

### Métallurgie

#### métallurgie mécanique

	5-2-88	Diff.
Alpi	168	+ 20
Avions Dassault-B.	700	+ 26
De Dietrich	1 205	+ 222
FACOM	595	+ 166
Fives LI	69,50	+ 15
Martins Wendel	238	+ 22
Industrie de France	825	+ 45
Pengost SA	825	+ 45
Pochain	14,15	-
Sagun	1 349	+ 119
Saunders	29,60	+ 6
Strafor	348	+ 37
Vallo	265	+ 49
Valloire	38	+ 1,50

### BONS DU TRÉSOR

#### Séance du 5-2-88

Echéance	Fin. Int.	Fin. Int.	Cour. moyenn.	Variation (en points) en pts
Mars 88	92,75	92,76	92,76	+ 0,02
Juin 88	92,47	92,39	92,45	+ 6,88
Sept. 88	92,30	92,33	92,38	+ 8,18

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Or fin (à la barre)	84 100	81 000
Or fin (en lingot)	84 480	82 100
Or Pétro (France) (20 kg)	1 048	1 028
Pétro (France) (10 kg)	524	514
Pétro (France) (20 kg)	883	868
Pétro (France) (20 kg)	481	470
Pétro (France) (20 kg)	623	610
Souverain	818	806
Souverain (Holl.)	830	810
Or fin (20 grammes)	3 372	3 380
- 10 dollars	1 802	1 800
- 5 dollars	850	878
50 pesos	3 205	3 180
- 20 marks	638	652
- 10 florins	607	601
- 5 roubles	332	328

### Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-2-88	Diff.
Géophysique	266	+ 1
Imetal	136	+ 7,20
Michelin	1 245,50	+ 13
Min. Penarroy	23,50	+ 0,80
RTZ	33,20	+ 0,80
ZCL	1,41	+ 0,85

### Valeurs diverses

	5-2-88	Diff.
Accor	323	+ 51
Agence Havas	469	+ 59
Ajcomat	1 920	+ 510
Bic	696	+ 38
Bis	706	+ 68
CGIP	694	+ 69
Club Méditerranée	404	+ 69
Endor	2 175	+ 175
Europe I	350,10	+ 0,10
Hachette	1 682	+ 115
L'Air liquide	2 441,50	+ 13,40
L'Oréal	2 560	+ 274
Navigation Mixte	820	+ 230
Nord-Cat	98,50	+ 8,30
Pressat Cité	2 288	+ 22,80
Publicis	495	+ 22,50
Saurat	482	+ 44
Stis Romagnol	720	+ 29

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)







ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Les réhabilitations judiciaires en URSS. 5 La situation dans les territoires occupés. - L'enlèvement de deux Occidentaux au Liban. - Panama : l'inculpation du général Noriega par la justice américaine.	6 Le voyage du président de la République à la Réunion. 6-8 La préparation de l'élection présidentielle. - Le programme de M. Chirac. - L'ouverture de la campagne de M. Barre.	9 Les réactions de la police marseillaise après l'inculpation du gardien de la paix. - Les travaux du congrès de la FEN. La page « Régions » paraîtra dans notre numéro de lundi, daté mardi 9 février.	10 Cinéma : la Maison assassinée, de Georges Lautner ; En toute innocence, d'Alain Jessus ; Lester James Paris à la Cinéma-thèque française. - Musique : Parafal, par le NDF et Marak Janowski. - Théâtre : Ce qui voit Fox, de James Saunders.	13 La bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique. - La CFDT, M. Séguin et les TUC. 14-15 Revue des valeurs, crédits, changes, grands marchés.	Abonnements ..... 2 Carnet ..... 12 Météorologie ..... 12 Mots croisés ..... 9 Spectacles ..... 11	• Massifs : la hauteur de neige NEG • Abonnez-vous au Monde, ABO Actualité International Campus, Jeux, Bourse, Abonnements, FNAIM, 36-15 tapez LEMONDE

## L'affaire du Conseil supérieur de la magistrature

### Le contenu des notes confidentielles adressées au président de la République

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a connu deux nouveaux développements : une plainte d'un adjoint de gendarmerie, bras droit de M. Christian Prouteau, et la divulgation du contenu des notes confidentielles du CSM, qui ont fait l'objet de fuites, attribuées par les services de sécurité de l'Elysée à M. Yves Luthbert, huissier affecté, un temps au CSM.

Dans l'affaire des écoutes, M. Pierre Renaud, adjoint de gendarmerie, affecté au Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), a déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, vendredi 5 février, pour « séquestration arbitraire, vote de fait par agents de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions, abus d'autorité et atteinte à la liberté individuelle ».

Assisté par M. Gilbert Collard, M. Renaud, secrétaire, chef de garde du corps de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, avait été gardé à vue durant trente-six heures, les 25 et 26 janvier. Les policiers et le juge d'instruction, Gilles Bouloque, établissaient un lien entre lui et les « plombiers », surpris le 23 décembre 1987 dans l'immeuble d'Yves Luthbert, huissier au CSM, grâce à la voiture utilisée par M. Robert Montoya et ses deux compagnons. Cette Ford Granada, achetée par M. Prouteau, était en effet entretenue par M. Renaud, qui connaissait et fréquentait M. Montoya.

M. Renaud estime cependant qu'il a été indûment interrogé sur des faits n'ayant strictement rien à voir avec la commission rogatoire livrée à l'IGPN par le juge, dans le cadre d'une information ouverte pour « tentative d'attentat à l'intimité de la vie privée ». D'autre part, la perquisition menée au logement de fonction de M. Renaud, au camp de Satory, a donné lieu à des incidents, provoqués, selon les policiers, par les gendarmes du GIGN et du GSPR (Le Monde du 6 février).

Par ailleurs, le contenu des notes qui sont à l'origine de l'affaire des « fuites » du CSM — qui, par la maladresse de M. Prouteau, a provoqué celle des écoutes... — est désormais connu. L'Express du 5 février en fait un résumé exhaustif. Il s'agit de quatre notes — deux de 1987, deux remontant à 1986 — de M<sup>me</sup> Danièle Burguburu, secrétaire générale du CSM, adressées au président de la République, président par sa fonction du CSM. Celles de 1986 déplorant, pour l'une, l'absence du premier président de la Cour de cassation, M<sup>me</sup> Simone Roze, et, pour l'autre, le fait que celle-ci soit la seule invitée dans des manifestations officielles par l'Elysée, alors que le protocole justifiait que le procureur général près la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, le soit aussi.

La note de janvier 1987 vise à éclairer le choix de M. François Mitterrand pour le renouvellement de neuf membres du CSM. Retranchant la carrière de dix-huit candidats, ce document est agrémenté d'observations personnelles de M<sup>me</sup> Burguburu. La quatrième et dernière note,

datée du 11 décembre 1987, concerne le cas de Bruno Cotte, directeur des affaires criminelles, nommé à ce poste par Robert Badinter. Insistant pour qu'il ne soit pas déplacé à la veille de l'élection présidentielle, elle souligne que, contrairement à l'usage, M. Cotte a été totalement tenu à l'écart du dossier de l'affaire Chaumet.

Libération du 6 février publie l'intégralité de cette dernière note, signée par M<sup>me</sup> Burguburu et par M<sup>me</sup> Paule Dayan, chargée de mission à l'Elysée. M. Cotte, écrivain, est totalement écarté de l'étude des affaires en cours et notamment de l'affaire Chaumet dont aucune pièce n'est sortie du cabinet de M. Chalandon. (...) Si M. Chalandon affirme souvent et peut-être de bonne foi qu'il est l'un des ministres les moins interventionnistes [il est difficile de l'être moins que ne le fut M. Badinter !], il ignore peut-être que son directeur de cabinet est, de loin, le plus interventionniste. Le refus de changement de poste de M. Cotte pourrait être motivé, d'une part, par la position délicate de M. Chalandon, dont la situation, dans le cadre de l'affaire Chaumet, relève de cette direction, d'autre part, par la période pré-électorale, qui implique la présence à la tête de cette direction d'un magistrat en connaissance bien des rouages.

« Avant et après 1981, tous les secrétaires du Conseil ont envoyé des notes confidentielles au président », souligne, en conclusion de son enquête sur les fuites du CSM, Gilles Gaetner de l'Express. Qu'elles soient interceptées et adressées à d'autres a de quoi agacer l'Elysée.

### M. Yves Chalié «scandalisé» par la publication du rapport de la police judiciaire

La publication par Le Monde du 6 février d'extraits du rapport final d'enquête de la police judiciaire sur l'affaire du Carrefour du développement, atténuant la responsabilité de M. Christian Nuoci et accusant M. Yves Chalié, a « scandalisé » ce dernier.

« Je suis scandalisé par la parution d'un tel rapport parce qu'il y a une violation flagrante du secret de l'instruction, et je pense que les droits de la défense en ce qui me concerne ne sont pas respectés », a déclaré l'ancien chef de cabinet de M. Nuoci, quand celui-ci était ministre socialiste de la coopération, à l'Europe 1, vendredi 5 février. « On m'a mis sur le dos l'affaire du sommet de Bujumbura, a-t-il ajouté. Je n'étais que le chef de cabinet, ce n'est pas moi qui ai décidé des rencontres internationales. »

De son côté, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a commenté, vendredi à Toulouse, la parution de ce rapport en ces termes : « Ce rapport volumineux, précis et froid dans le sens de ce que nous disions depuis le début, Christian Nuoci a peut-être agi avec légèreté, mais il est un homme honnête. Les détournements ont été faits à son insu. M. Chalié a été manipulé. La question est de savoir depuis quand. Il y a toujours autour de Jacques Chirac un groupe d'hommes qui trouvent des délices dans la tentation de monter des affaires. Mais cela finit par se retourner contre lui. »

### Quatre avocats dénoncent « la situation contraire aux droits fondamentaux » existant en Nouvelle-Calédonie

Quatre avocats, M<sup>me</sup> Jean-Jacques de Félice et Michel Tubiana, du barreau de Paris, et M<sup>me</sup> François Roux et Alain Ouzas, du barreau de Montpellier, ont adressé une lettre ouverte au garde des sceaux, M. Alain Chalon, pour dénoncer « la situation alarmante et contraire aux droits fondamentaux » qui règne, selon eux, en Nouvelle-Calédonie. Les quatre avocats ont également rencontré, vendredi 5 février, le président de la République, M. François Mitterrand, pour lui remettre copie de cette lettre qui constitue un véritable réquisitoire contre la politique policière et judiciaire menée dans ce territoire.

### Pluies diluviennes dans l'ouest de la France

Après les tempêtes, les inondations. Les départements de l'ouest de la France ont subi, ces derniers jours, de très fortes pluies provoquant une montée de la plupart des fleuves et rivières. En cinq jours, du 1<sup>er</sup> février au 5 février, le tiers des précipitations habituelles pour un mois de février est tombé sur l'ouest de la France, précipitent les services de la météorologie nationale.

Judi 4 février, deux jeunes frères, braconniers occasionnels de civelles (serrins d'anguilles), ont été arrêtés près de Port-d'Envaux (Charente-Maritime) alors qu'ils s'enfuyaient à travers les champs inondés des bords de la Charente par crainte d'un contrôle.

Vendredi 5 février, dans la soirée, le niveau de plusieurs cours d'eau commençait à décroître. Mais ce répit pourrait être de courte durée car les services de la météorologie annoncent de nouvelles pluies pour samedi puis, après une accalmie dimanche, pour lundi et mardi. — (AFP, Reuters.)

### Deux centres anonymes et gratuits de dépistage du SIDA ouvriront prochainement à Paris

Deux centres de dépistage du SIDA, anonymes et gratuits, seront ouverts au mois de mars par la mairie de Paris. Ils seront installés dans deux dispensaires départementaux où fonctionne déjà une consultation antituberculeuse. L'un au 3-3, rue de Rieder (14<sup>e</sup>) et l'autre au 28, rue de Belleville (20<sup>e</sup>). D'autre part, un centre régional d'information et de prévention va être créé rue de Rieder sous l'égide de l'observatoire régional de la santé.

La création de deux centres de dépistage anonyme et gratuit est la bienvenue : elle va en particulier permettre de « désengorger » le centre de dépistage ouvert par Médecins du monde, 1, rue du Jura (13<sup>e</sup>), et qui fonctionne uniquement le samedi. Selon des statistiques fournies par Médecins du monde, 100 des 157 personnes du monde, 100 du Jura étaient séropositives. Soit un pourcentage de 8,9 %.

Cette proportion, qui n'a rien de statistiquement significative puisqu'il ne s'agit que de personnes ayant accompli volontairement le geste d'aller se faire dépister, traduit cependant bien la réalité de l'importance du problème du SIDA à Paris. Parmi les personnes séropositives, on compte 41 % d'homosexuels, 26 % de toxicomanes et 19 % de bisexuels. Seulement 7 % des personnes séropositives n'appartiennent à aucun groupe à risque. Selon la dernière enquête réalisée par la Société nationale de transfusion sanguine, qui portait sur 100 000 donneurs, la fréquence des personnes séropositives est globalement, en France, de 0,3 pour 1 000.

À Paris, cette proportion est de 1,5 pour 1 000. C'est à partir de ces données que la fourchette de 150 000 à 250 000 séropositifs pour l'ensemble de la France a été calculée par les services du ministère de la santé.

### Au tribunal civil de Paris

### Le droit au silence d'un « témoin de l'histoire »

Le télefilm intitulé « De Gaulle ou le dernier défi », de Jean Lacouture, produit par TF 1 avec l'Institut national de la communication audiovisuelle et la société KUIV, sera diffusé sans l'interview du général Alain de Boissieu, qui a refusé de paraître dans cette série d'émissions en raison de la présence d'un témoignage de M. François Mitterrand.

Cinquante-sept personnalités ont appuyé leur concours à ce film, dont M. Richard Nixon, M. Henry Kissinger, Norodom Sihanouk et M. Michel Debré. Le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle, avait enregistré un entretien de soixante et onze minutes, mais les impératifs horaires ne permettaient pas d'en diffuser que sept minutes. Informé de la participation du président de la République à l'émission, le général avait adressé une lettre à M. Roland Mehl, un des responsables de KUIV, le priant de supprimer son intervention en précisant : « Je ne veux pas apparaître dans la même émission que M. François Mitterrand. Les réalisateurs ayant persisté dans leur intention de faire figurer une partie de l'interview dans le film, le général de Boissieu avait saisi la première chambre du tribunal civil de Paris en demandant aux juges d'ordonner soit la diffusion intégrale de son témoignage, soit sa suppression totale.

KUIV Production, défendu par M<sup>me</sup> Daniel Soulez-Larivière, soutenait qu'une personne qui se prête à une interview filmée ne peut préten-

dre à la qualité d'auteur ni exiger une reproduction intégrale de son témoignage. Sur ce point, la première chambre civile, présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, donne raison à l'avocat dans un jugement rendu le 3 février, en ajoutant : « La conception de l'œuvre entreprise et le nombre de témoignages recueillis [...] auprès de cinquante-sept personnalités rendent matériellement impossible que chacune d'elles envisage la diffusion in extenso de son intervention. »

En revanche, les juges déclarent : « Si la personne entendue par un journaliste ne peut exercer de plein droit un contrôle sur la réalisation du film, le choix des images et la relation des propos, la publication de l'enregistrement doit respecter les droits de la personnalité de l'interviewé, auquel il ne peut en aucun cas être imposé d'avoir renoncé [...]. Parmi ces droits figure

le droit exclusif que toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, lequel lui permet de s'opposer à toute diffusion sans son autorisation [...], alors surtout qu'il s'agit en l'espèce non pas d'un professionnel rémunéré mais d'un « témoin de l'histoire » [...]. Les mêmes principes sont applicables à la voix, considérée comme un attribut de la personnalité. »

En conséquence, le tribunal a considéré que le général de Boissieu était fondé à demander la suppression de la totalité de ces images reproduites dans le film « De Gaulle ou l'éternel défi ».

MAURICE PEYROT.

### EN BREF

• Kise-FM proteste contre la suspension de son autorisation d'émettre. — Les responsables de Kise-FM, radio privée parisienne qui vient d'être suspendue pour un mois pour « refus de rejoindre » le site d'émission de Rombeville qui lui avait été attribué en juillet, expriment que la CNCL « agit en contradiction avec ses propres prescriptions techniques et sans avoir jamais voulu fournir de raison ».

• Les grèves en Grande-Bretagne. — Les trente-deux mille ouvriers de Ford au Royaume-Uni ont décidé la grève à partir du dimanche 7 février à minuit, les négociations salariales avec la direction ayant échoué. Les quatre mille ouvriers de l'usine d'assemblage de Dagenham, au sud-est de Londres, se sont mis en grève dès vendredi.

Les ports britanniques sont toujours paralysés par la grève des

marins, malgré l'appel à la reprise du travail lancé par le syndicat, le National Union of Seamen (NUS).

• Journée d'action CGT dans les P et T. — La Fédération CGT des P et T a appelé à une « journée nationale de lutte » avec des arrêts de travail dans les P et T, le mercredi 24 février, pour protester contre « une privatisation rampante » et les suppressions d'emplois.

• Le pape du 7 au 18 mai en Amérique latine. — Pour son neuvième déplacement dans le sous-continent latino-américain, Jean-Paul II se rendra successivement, du 7 au 18 mai prochain, en Uruguay, en Bolivie, au Pérou et au Paraguay. C'est la première fois qu'il visitera la Bolivie et le Paraguay.

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1988 a été tiré à 510 608 exemplaires

**Le Monde**  
sur minitel  
**ABONNEZ-VOUS**  
Au « Monde » et à ses publications  
24 heures sur 24, 7 jours sur 7  
36.15 TAPEZ LEMONDE

A B C E F G H

MC93 Le Monde  
HUBBIGNY



**Le Cid**  
Mise en Scène  
GÉRARD DESARTHE

19 JAN. - 21 FÉV. 88 48 311 45

PARIS - POINTE-A-PITRE - PARIS

Passez les vacances scolaires au soleil

**1.880 F\***

le point  
MULHOUSE

\*Vol A.R. départ de Paris les 13, 20 et 27 février 1988.  
Tél.: 42.96.63.63 / 47.63.22.58 / 46.34.21.17  
Minitel 36.15 PM.  
Association à but non lucratif. 80 F cotisation membre obligatoire. Agrément ministériel N° 75073.  
Sous responsabilité technique G.M.T.T. N° 1472A.

Je t'aime